LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 28 NOVEMBRE 2000

www.lesoleil.com

Les résultats à 2h

	Nombre de sièges	% de votes	Sièges gagnés: + ou perdus: –
Parti libéral du Canada	172	40,9%	+17
Alliance canadienne	67	25,1%	+7
Bloc québécois	37	10,7%	-7
Nouv. Parti démocratique	13	8,6%	-8
Parti conservateur	12	12,5%	-8
Indépendants/Autres	0	2,2%	00

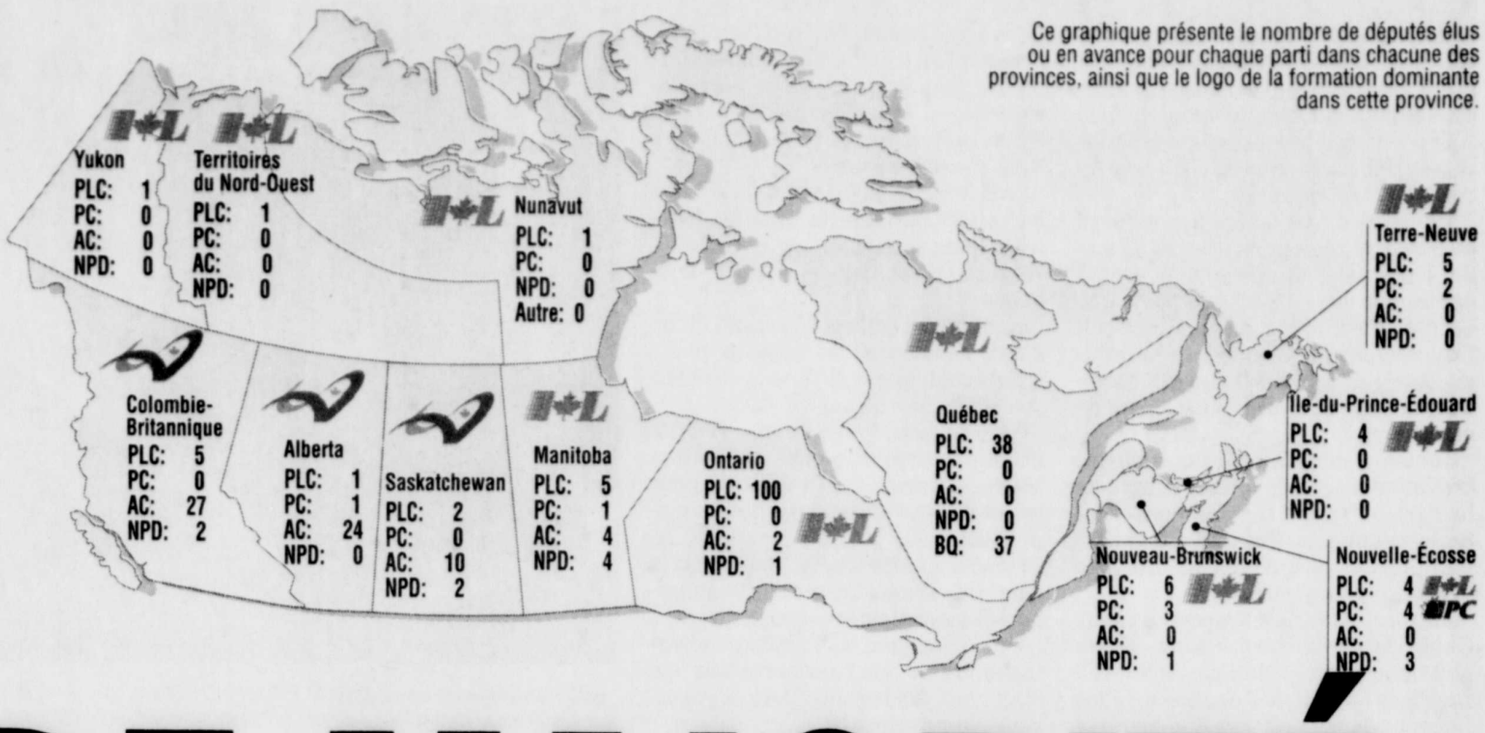

Ce graphique présente le nombre de députés élus ou en avance pour chaque parti dans chacune des provinces, ainsi que le logo de la formation dominante dans cette province.

SOLIDE MAJORITÉ

Le Bloc écope dans la région de Québec

JEAN-MARC SALVET

JMSalvet@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Jean Chrétien a gagné son pari. Pour la troisième fois depuis 1993, les libéraux fédéraux ont remporté une majorité de circonscriptions hier soir. Ils ont raflé 15 sièges de plus qu'il y a trois ans, ce qui leur permettra d'avoir les coudées franches à la Chambre des communes.

Au Québec, la lutte a été serrée. Mais le Bloc québécois a perdu du terrain par rapport à l'élection de 1997. Il est passé sous la barre des 40 sièges. Le vote fédéraliste ne s'est pas dispersé comme la dernière fois. Il s'est concentré sur le Parti libéral du Canada (PLC). Une déception pour les troupes de Gilles Duceppe.

À Shawinigan, le premier ministre Jean Chrétien était radieux. Il a souligné que son parti a réalisé sa meilleure performance au Québec depuis 20 ans. À 01 h 00, les libéraux y avaient remporté 36 circonscriptions et récolté 43,8 % du vote populaire.

À travers le Canada, le PLC a gagné 171 sièges, l'Alliance canadienne 67, le Bloc québécois 38, le NPD 13 et le Parti conservateur 12.

Dans la région de Québec, la grogne contre les fusions a fait sentir ses effets. La bloquiste Hélène Alarie a été battue par la libérale Hélène Scherrer dans la circonscription de Louis-Hébert, qui regroupe notamment Sillery et Sainte-Foy.

Dans Québec-Est, c'est le bloquiste Jean-Paul Marchand qui a mordu la poussière. Son collègue Patrice Dallaire, dans Portneuf, a aussi été défait. Sa circonscription comprend la ville de Saint-Augustin.

Voir SOLIDE en A 2 ➤

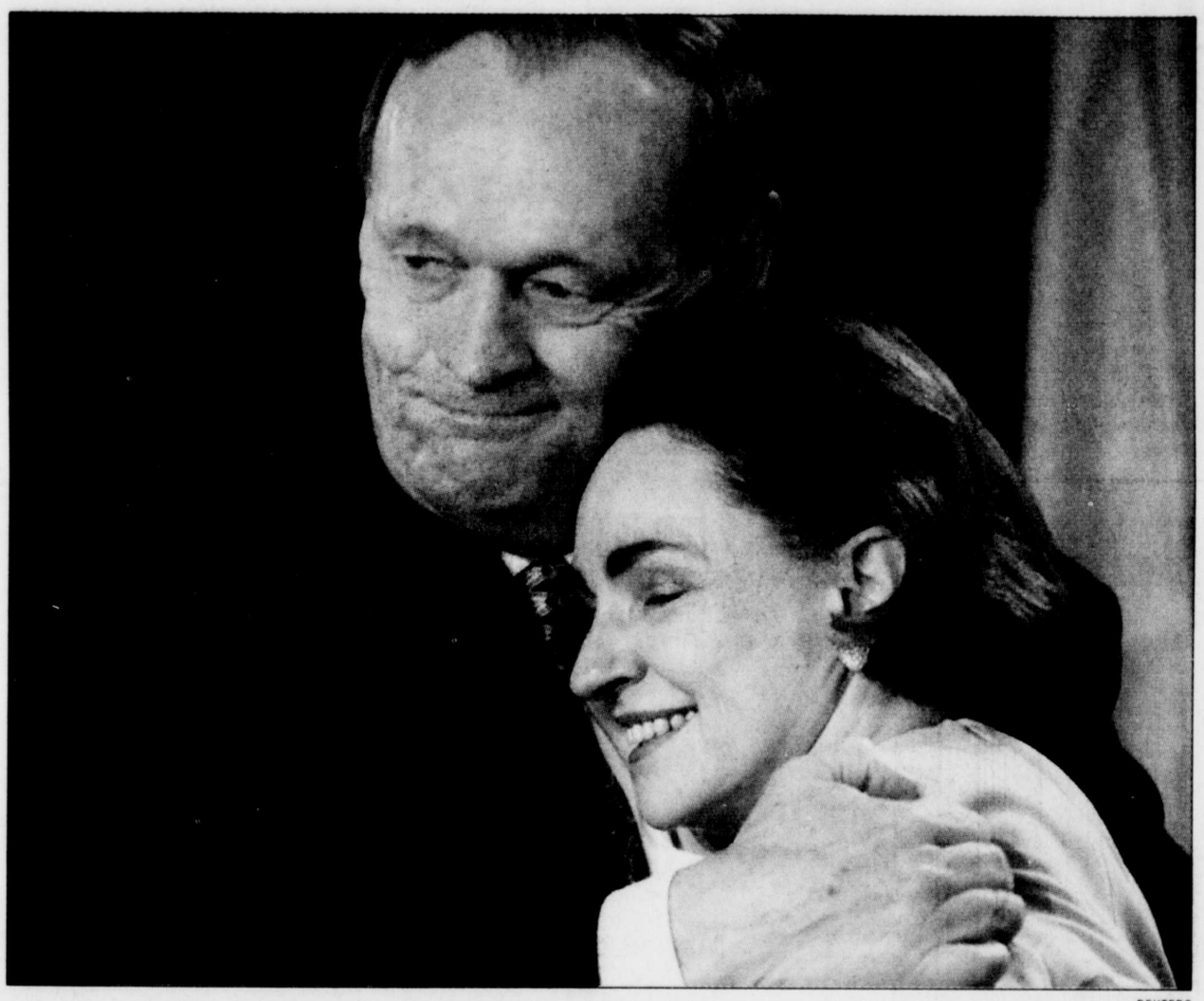

REUTERS

Jean Chrétien a écrit hier une page de l'histoire politique moderne canadienne en réussissant à relever le difficile pari de se faire élire à la tête d'un gouvernement majoritaire pour une troisième fois d'affilée. Aucun autre n'avait réussi pareil exploit depuis MacKenzie King en 1945. Devant ses partisans à Shawinigan, le premier ministre y est allé d'une chaleureuse étreinte à l'endroit de son épouse Aline qui ne laisse aucun doute quant à leur satisfaction et à leur complicité

Chapeau, monsieur Chrétien !

Le petit gars de Shawinigan a réussi le tour du chapeau. À 22 h 20, moins d'une heure après la fermeture des bureaux de scrutin au Québec, en Ontario et dans les Prairies, l'éclatante victoire du Parti libéral était confirmée. Qui plus est, Jean Chrétien était, au moment de mettre sous presse, à un siège de réaliser le rêve de sa vie : battre les souverainistes sur leur propre terrain. En pourcentage des suffrages exprimés, le PLC a fini par battre le Bloc, 44 contre 41 %. C'est la première fois que cela arrive dans une élection fédérale depuis l'enterrement de l'Accord du lac Meech.

Après avoir réalisé sept gains dans les Maritimes, c'est dans sa propre province que le premier ministre a consolidé sa victoire. En Ontario, il ne perdait qu'un ou deux sièges tandis que dans l'Ouest s'annonçait le balayage de l'Alliance. Le pays sort donc plus divisé que jamais, tandis que le pouvoir personnel de Jean Chrétien sur son parti et son groupe parlementaire est renforcé. Il passe en effet à quelques sièges de réaliser le score de 1993 — 177 députés — alors qu'il était au faîte de sa gloire.

La campagne avait surtout donné lieu à des attaques personnelles, contre les intentions cachées de Stockwell Day d'une part, puis contre l'intégrité personnelle de Jean Chrétien d'autre part. Les deux principaux adversaires ont ainsi connu tour à tour deux mauvaises moitiés de campagne tandis que les autres leaders — Gilles Duceppe, Joe Clark et Alexa McDonough — menaient leur propre campagne de tiers parti.

Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

ÉLECTIONS 2000

Si on a peu parlé des enjeux politiques — vous rappelez-vous que le premier ministre a déclenché prématurément ces élections pour débattre de la

Voir CHAPEAU en A 2 ➤

AUJOURD'HUI

Capitale

L'appel des maires a eu son impact. Paul Shoiry, Robert Cardinal et Ralph Mercier sont convaincus que leur appel à voter contre le Bloc québécois a fait la différence dans la région de Québec où trois libéraux ont été élus. **Page A 5**

Les Chefs

Tous élus. Si aucun des chefs n'a connu la défaite hier, Joe Clark, lui, a gagné un pari incertain. Il a remporté la victoire dans Calgary-Centre, que tous croyaient être une forteresse allianciste. **Page A 4**

Éditorial

Une dernière chance de se grandir. M. Chrétien a montré, en gagnant son pari, que son flair politique surpassait celui de ses conseillers et de la majorité des analystes. **Page A 25**

Ontario

Château fort. L'Alliance canadienne n'a pas réussi la percée espérée dans la province la plus populeuse au pays. Le PLC y a conservé une centaine de sièges. **Page A 9**

Maritimes

« Excuses » acceptées. Les électeurs des Maritimes semblent avoir donné une nouvelle chance aux libéraux, malgré le dossier de l'assurance-emploi. Conservateurs et néo-démocrates ont écopé. **Page A 9**

LA MÉTÉO

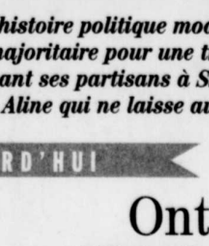

Maximum 1, minimum -3

Nuageux et un peu de neige. Demain: neige. Détails **page E 19.**

QUÉBEC, 104e ANNÉE, N° 328

FLORIDE, 1,75 $ US

MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES

65¢ PLUS TAXES

MARDI

Une Subaru ça s'achète chez Acadia Subaru pour ... le prix le service

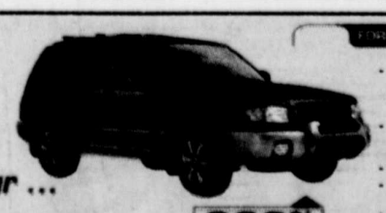

FORESTER Blue Ridge SE

- Édition spéciale, bleu nacré bas de caisse, pare-chocs et protège-calandre titane nacré
- Traction intégrale, 5 vitesses, roues en alliage
- Sièges avant chauffants
- Rétroviseur avec boussole
- Entrée sans clé
- Carpettes signées Blue Ridge SE

2001 369 $

AUTOMATIQUE

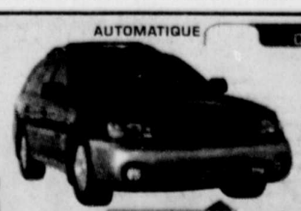

OUTBACK

- Traction intégrale
- Différentiel arrière auto-bloquant
- Climatiseur
- Freins ABS
- Moteur 2,5 litres, 165 CV
- Sièges avant chauffants
- Groupe électrique
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants
- Et beaucoup plus...

2001 399 $

Le leader à Québec — Là y du service!

Acadia SUBARU

Autoroute de la Capitale sortie Pierre-Bertrand

681-6000

www.subaru.ca

* Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Outback familiale: versement initial de 3295$ ou échange équivalent. Blue Ridge SE: versement initial de 3295$ ou échange équivalent. 20 000 km par année, .08¢ du km excédentaire. T.T.P. en sus. Offre valide jusqu'au 30 novembre 2000

14980681

LES RETOURNES

SOLIDE
Les chefs réélus

Suite de la Une

Les maires de banlieue et le chef libéral Jean Charest avaient invité les électeurs à faire payer au Bloc québécois le prix des fusions municipales. Après le succès mitigé de la manifestation de dimanche, ces victoires leur feront chaud au cœur.

L'élection d'hier soir a par ailleurs confirmé la régionalisation du Canada. L'Alliance canadienne est restée cantonnée dans l'Ouest du pays, une cruelle désillusion pour Stockwell Day. Son parti n'a pas percé en Ontario, une province sur laquelle il comptait pourtant énormément en début de campagne.

Contrairement à ce que plusieurs croyaient, le NPD n'a pas été rayé de la carte. Par contre, les conservateurs n'ont pas marqué autant de points que ce que les débats des chefs laissaient entrevoir.

Joe Clark a tout de même été élu dans Calgary-Centre, tout comme Alexa McDonough dans Halifax, Stockwell Day dans Okanagan-Coquihalla, Gilles Duceppe dans Laurier-Sainte-Marie et Jean Chrétien dans Saint-Maurice.

Au Québec, une quinzaine de circonscriptions ont été chaudement disputées. Le dépouillement des urnes a révélé plusieurs surprises.

Les trois transfuges conservateurs passés chez les libéraux, André Harvey, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, David Price et Diane Saint-Jacques, en Estrie, ont remporté leur mise. Leurs électeurs les ont suivis.

L'ancien libéral provincial Georges Farrah, passé chez les libéraux fédéraux le mois dernier, a gagné Bonaventure-Gaspé-Îles-de-la-Madeleine-Pabok.

Le ministre Gilbert Normand qu'on disait menacé dans Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet a défait son adversaire bloquiste.

Pour sa part, l'ancien président de l'Union des municipalités du Québec, Mario Laframboise, l'a emporté pour les bloquistes dans Argenteuil-Papineau-Mirabel.

Du côté du Bloc encore, soulignons la défaite de Daniel Turp, dans Beauharnois-Salaberry, un gros canon du parti.

André Bachand, dans Richmond-Arthabaska, le seul conservateur qui était resté fidèle à Joe Clark, a gagné, mais par un mince fil.

En 1997, le taux de participation s'était élevé à 67 %. Hier, il aurait oscillé autour de 62 %, le plus bas pourcentage de l'histoire contemporaine au Canada.

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Dans la région de Québec, quelques problèmes de listes électorales et de locaux ont compliqué la tâche des travailleurs d'élections. Il y avait ainsi 24 sections de votes à l'église Sainte-Gertrude, à Beauport, et à plusieurs moments la file d'attente s'étirait jusqu'à l'extérieur. Mais il n'y a pas eu d'incidents majeurs.

CHAPEAU
Macdonald et Laurier

Suite de la Une

PC

Gilles Duceppe et sa conjointe Yolande Brunelle ont suivi la soirée électorale dans la métropole. Les résultats qui ont défilé sur les écrans de télévision ont été de nature à laisser le chef bloquiste songeur puisque son parti n'a pas été en mesure d'atteindre ses objectifs et notamment de rafler la majorité des voix au Québec.

répartition des excédents budgétaires ? — chacun des chefs avait ses objectifs stratégiques.

DANS L'HISTOIRE

Jean Chrétien n'a jamais caché qu'il voulait d'abord obtenir une troisième majorité consécutive, ce qui le situe maintenant dans l'histoire du Canada aux côtés de Sir John A. Macdonald, de MacKenzie King et de Wilfrid Laurier. Pour compenser les inévitables pertes de sièges qu'il s'attendait à subir dans l'Ouest, il devait engranger au moins une vingtaine de sièges à l'est de l'Ontario, grâce surtout à ses compatriotes du Québec.

Après une mince victoire référendaire en octobre 1995, Jean Chrétien était revenu à la ligne dure du Plan B et avait fait adopter la loi C-20, sur la clarté du processus référendaire. Cela ne lui a pas nui puisque, couronnement de sa longue carrière politique de 35 ans, il aura battu les souverainistes sur leur propre terrain.

Le chef du Parti libéral du Canada tenait enfin à faire élire des députés dans toutes les régions du Canada pour conserver au PLC son statut de parti national du Canada : un autre contrat rempli !

Stockwell Day devait réaliser une percée en Ontario — les partisans de Preston Manning ayant fixé la barre à « au moins dix sièges ». En quelques mois, grâce à un vote massif de ses membres, le Parti réformiste s'était sabordé et transformé en Alliance canadienne. Day lui-même s'était imposé, grâce à l'appui de deux tiers des membres du nouveau parti, contre son rival Preston Manning. Les résultats — deux députés élus en Ontario — sont très décevants pour le chef de l'Alliance dont le leadership sera rapidement remis en cause.

Gilles Duceppe et ses alliés du Parti québécois ont fait campagne contre Jean Chrétien. « Cette élection est une étape cruciale dans notre marche vers la souveraineté, a dit le chef du Bloc au lancement de sa campagne : le Québec ne peut se permettre de reculer. » Lui qui voulait « - plus de sièges qu'en 1997 (44 députés), il a échoué et fini très loin du résultat obtenu par Lucien Bouchard en 1993 : 54 sièges et 49,3 % des suffrages exprimés !

CHAREST GAGNANT

Les chefs des partis provinciaux avaient eux aussi misé beaucoup sur cette élection, Lucien Bouchard mettant tout le poids de la machine péquiste derrière les bloquistes, et Jean Charest se servant des projets de regroupements municipaux pour faire battre les bloquistes. S'il est un gagnant dans cette bataille des lanceurs de relève, c'est le chef de l'Opposition libérale plutôt que le premier ministre péquiste.

Le premier défi de Joe Clark était de se faire élire chez lui, dans la circonscription de Calgary-Centre occupée par un réformiste depuis 1993. Après un début de campagne difficile, dû en grande partie au manque d'argent, le chef conservateur redonnait une nouvelle vie à la lutte de ses candidats grâce à une performance exceptionnelle au cours des deux débats télévisés. À ses électeurs de Calgary, il disait souvent: « J'ai été premier ministre du Canada et j'ai beaucoup d'influence. Je pourrai exercer cette influence au Parlement du Canada. » Ils l'ont écouté !

Mais il lui fallait aussi préserver le statut officiel de son parti aux Communes pour éviter sa disparition à peu près certaine. Dans les Maritimes, le vote conservateur se maintenait mais le PC ne conservait que neuf sièges. C'était finalement l'élection du seul fidèle du Québec, André Bachand dans Richmond-Arthabaska, qui lui a permis de conserver son statut de parti reconnu.

Quant à Alexa McDonough, elle en était à sa deuxième élection générale comme chef du NPD. Dès la publication des résultats, vers 20 h à Montréal, on savait que le vote néo-démocrate s'effondrait dans les Maritimes mais Alexa McDonough, en plus de sauver son siège, réussissait à faire élire assez de députés dans l'Ouest, et même un en Ontario, pour revenir aux Communes la tête haute.

Jean Chrétien revient donc en Chambre plus fort qu'avant le déclenchement de l'élection, et face à des oppositions tout aussi divisées qu'auparavant. La situation rêvée pour lui...

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

Élections ..... 1 à 16
La Capitale et ses régions ..... 18 et 19
Julie Lemieux 19
Le Québec et le Canada ..... 20 à 22
Décès 22
Le Monde ..... 23 à 26
Opinions 25

CAHIER B

Argent ..... 1 à 8
Bourses ..... 4 à 7

EXTRA

Mode ..... 2 à 5, 20 et 21
Arts et spectacles ..... 6 à 14
Télévision 8
Votre agenda ..... 13 et 14
Annonces classées ..... 15 à 18 et 23
Divertissements ..... 19 et 22
Sports ..... 23 à 40
Statistiques ..... 26 à 29
François Gagnon 36

RÉFLEXION

Je sais mal ce qu'est la liberté, mais je sais bien ce qu'est la libération.

André Malraux
Antimémoires

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	**686-3344**
	1-866-686-3344
Annonces classées	**686-3311**
Carrières et Professions	**686-3270**
Promotion	**686-3342**
Publicité Détaillants	**686-3435**
Publicité générale	**686-3270**
Rédaction	**686-3394**
Renseignements	**686-3233**

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : **C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6**

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 2000-11-27
03 15 16 20 21
24 28 30 34 39
43 46 50 51 54
58 62 64 65 66

Québec Max
Tirage du 2000-11-27
3 4
916 9205

Extra
Tirage du 2000-11-27
NUMÉRO 373575

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.

TVA

LA GUÊPIÈRE® PRÊT-À-FÊTER NOËL 2000

79.95 RÉG. 100.00*

DOUX PEIGNOIR POLAIRE LISÉRÉ

Offrez la douceur, le confort, la chaleur d'un peignoir en fibre polaire. Encolure châle lisérée en marine sur fond rouge. P.m.g.tg. Robe de nuit mini fleurs à coordonner 49.95

LE CERTIFICAT-CADEAU SIMONS

Le prêt-à-offrir ! D'une valeur de votre choix, c'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. Disponible à toutes nos caisses.

3.99 RÉG. 6.00*

LE BIKINI FLEURS POINTILLÉES

Un petit cadeau exclusif de La Guêpière, à glisser dans le bas de Noël. Tricot pur coton, imprimé de petites fleurs en contraste de marine et blanc, mauve et blanc, rose et blanc. P.m.g.

24.95 RÉG. 45.00*

LE PYJAMA FINETTE JACQUARD COEURS

De notre collection exclusive, un pyjama boxeur taille coulissante en douce finette pur coton jacquard coeurs en carreaux. Bleu ciel ou porto. P.m.g.tg. Cami brodée coeurs coordonnée 15.99

AFFICHAGE : CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ Simons ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDUE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.

la maison simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LE QUÉBEC LE CANADA

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2000

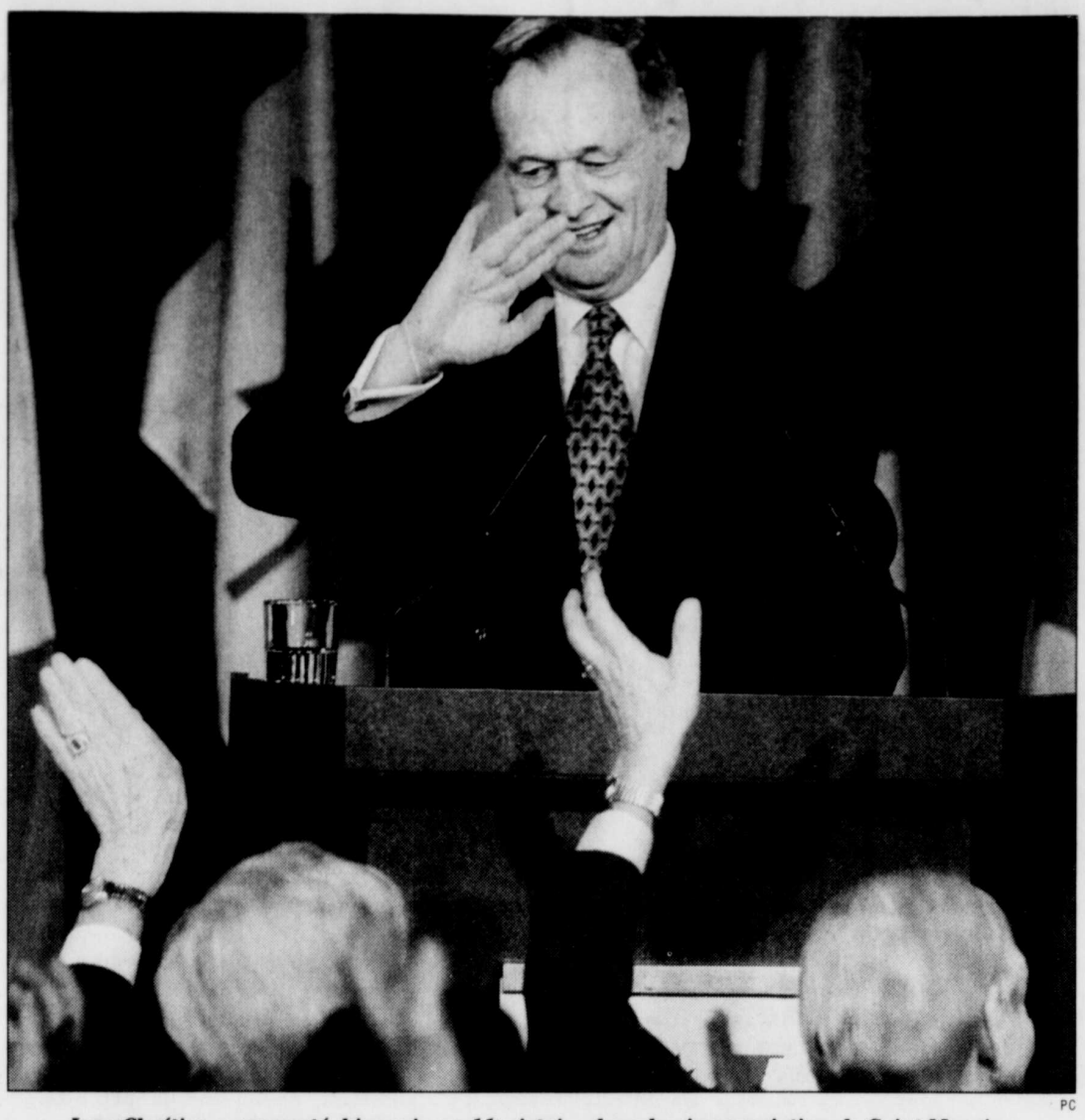

PC

Jean Chrétien a remporté, hier soir, sa 11e victoire dans la circonscription de Saint-Maurice.

Chrétien à la sauce Laurier

Troisième mandat majoritaire et appel à la réconciliation des rivaux

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■SHAWINIGAN — Jean Chrétien a eu le triomphe modeste, hier soir, après sa 11e victoire dans le comté de Saint-Maurice et son troisième mandat majoritaire consécutif comme premier ministre, imitant en cela deux prédécesseurs seulement, son grand héros Sir Wilfrid Laurier et, avant lui, John A. Macdonald.

Contrastant avec le ton négatif et agressif de la campagne électorale, qu'il a publiquement regretté devant quelque 200 partisans venus acclamer sa victoire à Shawinigan, le chef du Parti libéral a lancé un appel à la réconciliation à ses quatre rivaux, Stockwell Day, Gilles Duceppe, Alexa McDonough et Joe Clark.

M. Chrétien avait déjà parlé à deux d'entre eux dont M. Day, hier soir, et projette de contacter les deux autres aujourd'hui, sur la route du retour à Ottawa.

« J'espère que tout le monde va oublier la lutte »

« J'espère que tout le monde va oublier la lutte, a-t-il lancé. Il y a parfois des mots qui dépassent notre pensée, mais il faut tourner la page », a ajouté M. Chrétien en promettant de donner l'exemple de la tolérance, de l'ouverture et de la générosité. « C'est avec une grande humilité que j'accepte cet honneur et cette responsabilité » de premier ministre.

Seul mot en direction spécifique du Québec, il a rappelé que le Parti libéral semblait en voie d'obtenir une majorité du vote populaire au Québec, et ce, pour la première fois depuis les élections de 1980. Ce passage lui a valu une rafale de « On a gagné ! » à la mode du football à la française.

Le premier ministre a noté que son parti a reçu hier un plus fort pourcentage du vote que lors de ses victoires précédentes de 1993 et de 1997, et qu'il avait des députés dans toutes les provinces.

À ceux qui voudraient douter de sa volonté politique de durer, il a dit que « les cinq prochaines années seront très excitantes pour le Canada ».

Puis le vainqueur de la journée a terminé en garantissant que « l'avenir de vos enfants et des enfants de vos enfants sera merveilleux dans le meilleur pays au monde ».

La soirée électorale s'était amorcée plutôt lentement à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan, même si l'orchestre prévu pour la fête de la victoire réchauffait déjà ses cordes à partir de 21 h.

Le frère aîné du premier ministre, le docteur Michel Chrétien, se chargeait entre-temps de conserver une certaine atmosphère en se mêlant à la foule et en donnant des entrevues à qui voulait l'entendre.

Cependant, seuls de maigres applaudissements ont accueilli, à 21 h 30, l'annonce des 19 libéraux élus ou en avance dans les provinces de l'Atlantique. Rien de plus fort, à 21 h 53, lorsque Radio-Canada annonce un gouvernement libéral, mais sans se prononcer sur son statut majoritaire.

Puis, autre sursaut vers 22 h 04 à l'annonce des premiers résultats dans Saint-Maurice, où M. Chrétien prend la tête dès le dépouillement de la première boîte de scrutin.

Et un petit cri du cœur à 22 h 19 en faveur de la victoire d'André Harvey dans Chicoutimi, en attendant à 22 h 22, l'ovation pour la victoire simultanée de leur député et de leur parti. La musique pouvait démarrer, et la foule s'animer enfin, la fête culminant avec l'arrivée de son chef à 23 h 56.

M. Chrétien s'était présenté au bureau de vote de l'école de Sainte-Flore, à Grand-Mère, à 10 h, avant de se retirer à sa résidence du lac des Piles en compagnie de son épouse, de sa fille France et de son beau-fils André Desmarais, patron de Power Corporation et de la chaîne de journaux Gesca.

Son seul commentaire a été que « c'est plus simple qu'aux États-Unis », en allusion à la guérilla judiciaire entreprise par le candidat démocrate Al Gore contre le républicain George W. Bush, trois semaines après des élections américaines au résultat toujours incertain.

Retour de l'ascenseur, en début de soirée, de la part de l'animateur Peter Jennings, lui-même d'origine canadienne, dans son bulletin télévisé sur le réseau ABC.

Notant la tenue des élections canadiennes, M. Jennings a souligné que personne, au Canada, ne sera déclaré vainqueur avant la fermeture de tous les points de vote, au contraire de la tradition américaine qui a mené aux événements de Floride. L'animateur a aussi informé son public américain que tous les Canadiens votent sur un bulletin identique d'un océan à l'autre.

Le bilan Duceppe : décevant malgré une « campagne sans faille »

Le Bloc perd sept circonscriptions

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Pour le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, les résultats décevants obtenus hier soir ne sont pas à la hauteur d'une campagne presque sans faille qui avait fait oublier la campagne difficile de 1997.

« Je suis intimement persuadé que nous avons mené une belle campagne partout à travers le Québec », a-t-il lancé d'emblée tard hier soir au Spectrum. Et je sais que la question du Québec n'est pas réglée. »

« Et si les libéraux pensent qu'elle est réglée avec cette loi C-20 (sur la clarté référendaire), ils se trompent et ils se trompent lourdement, a poursuivi M. Duceppe en compagnie de son épouse et de leur fille Amélie. L'avenir du Québec sera décidé par les Québécois et les Québécoises... Ça se poursuit, cette lutte, et la lutte du peuple du Québec passe quelquefois par des chemins difficiles, mais au plus profond de moi, je sais qu'un jour, le Québec sera un pays. »

Le Bloc a subi un dur coup avec la défaite de Daniel Turp dans Beauharnois-Salaberry

Déçu, le chef bloquiste Gilles Duceppe n'a pas atteint son objectif de gagner 44 sièges ou plus. Dimanche, il avait prédit qu'il n'y aurait pas de « recul ». En début de soirée, l'entourage du chef laissait entrevoir que cet objectif était à la portée de la main et, par conséquent, que l'option souverainiste était « en bonne santé. »

M. Duceppe s'est toutefois consolé en disant que le Bloc avait augmenté son vote populaire (environ 38 % à 40,8 %). « Il ne faut pas l'oublier », a-t-il clamé devant les militants qui l'ont chaudement applaudi.

M. Duceppe estime qu'il a reçu un mandat de la population de défendre les intérêts du Québec aux Communes et de faire débloquer le dossier de l'assurance-emploi.

La mine basse, de nombreux partisans ont dû se résigner à la perte de comtés chaudement débattus.

Pour les souverainistes, il était important d'éviter le relâchement typique de fin de campagne. Le chef bloquiste Gilles Duceppe avait redoublé d'efforts tout au long de la campagne pour encourager les militants à aller voter.

Mais le Bloc a subi un dur coup avec la défaite du critique aux Affaires intergouvernementales Daniel Turp, qui s'est incliné devant le libéral Serge Marcil dans Beauharnois-Salaberry.

Même scénario en Gaspésie, où l'ex-ministre libéral provincial Georges Farrah a réussi à faire mordre la poussière au bloquiste Raynald Blais.

Malgré des efforts de dernière heure, le Bloc n'a pas réussi non plus à reprendre le comté de Chicoutimi-Le-Fjord des mains d'André Harvey, l'ex-député conservateur qui vient de passer dans le camp libéral.

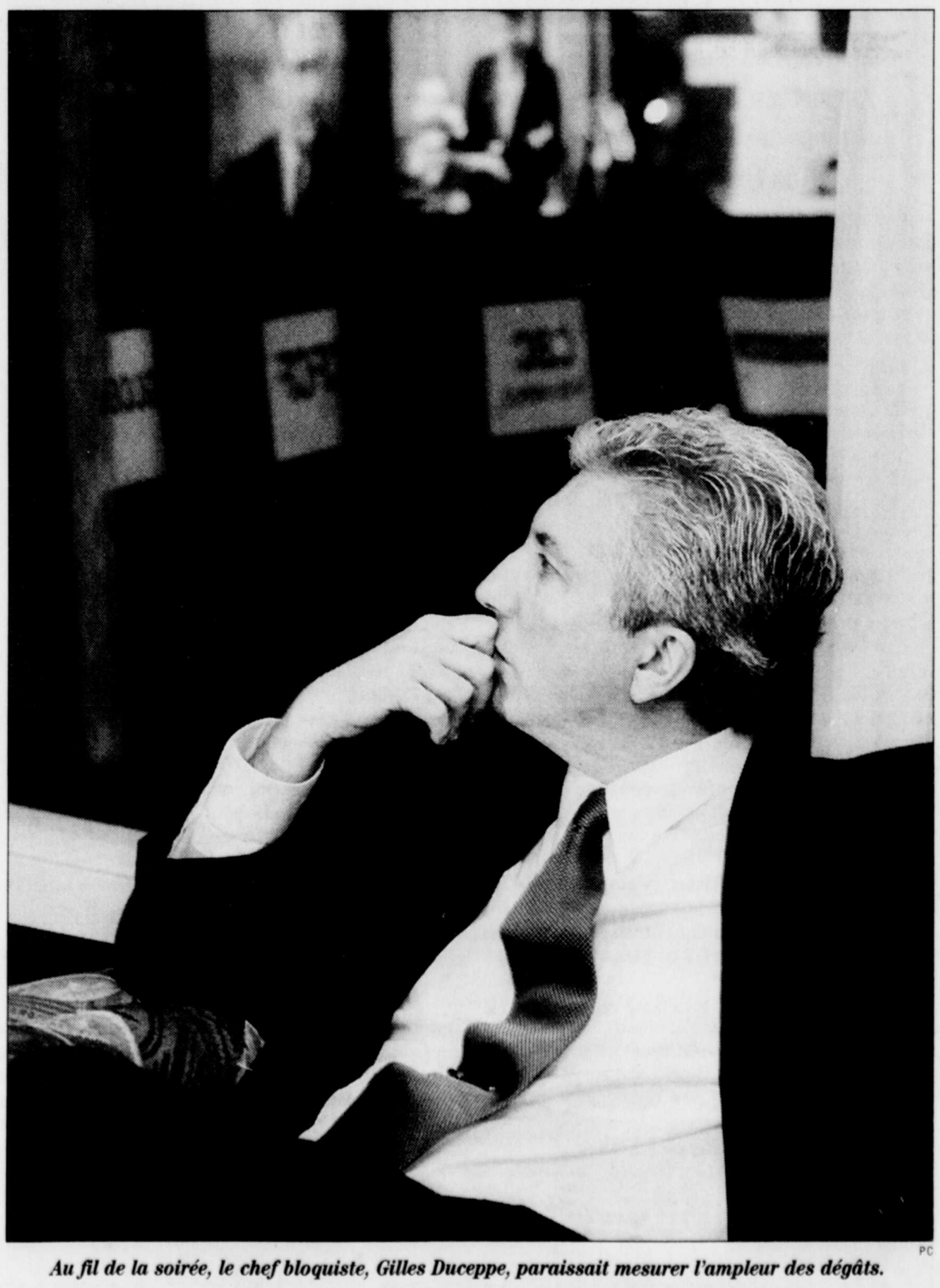

PC

Au fil de la soirée, le chef bloquiste, Gilles Duceppe, paraissait mesurer l'ampleur des dégâts.

W.R. SAVARD
SAVARD
BIJOUTIER-JOAILLIER
2485, chemin Saint-Louis
Sillery
418 653•3115

Il y a des cadeaux qui marquent plus que d'autres...

W.R. Savard bijoutier-joaillier vous suggère sa broche exclusive «Océane», en or jaune 14k, sertie d'une perle noire de culture chinoise.

Courant 195$

Spécial de Noël 140$ taxes incluses (quantité limitée)

création Hélène Savard

1499405

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2000

CP

Accompagnée de ses deux fils, Justin et Travis, la chef du NPD, Alexa McDonough, a savouré sa réélection devant ses supporteurs dans Halifax.

NPD : la victoire triste

Le parti conserve tout juste le minimum requis de 12 députés

■ HALIFAX (PC) — Alexa McDonough a remporté une victoire facile dans sa circonscription de Halifax, mais elle pourrait se sentir seule lors de son retour aux Communes.

Même si la leader néo-démocrate a devancé par une large majorité le candidat libéral Kevin Little, ses partisans avaient le triomphe un peu triste. Ils étaient préoccupés par le recul subi par le parti, qui a perdu la moitié des huit sièges qu'il détenait dans les Maritimes.

M^me^ McDonough leur a toutefois rappelé que les succès du NPD aux élections de 1997 constituaient un exploit sans précédent pour ce parti.

« Trois ans et demi plus tard, nous devons à notre tour naviguer sur une mer plus agitée », a-t-elle déclaré dans une brève allocution devant ses partisans. Elle a toutefois souligné que les néo-démocrates demeurent bien présents dans les Maritimes, malgré la vague libérale qui a balayé la région.

Un important recul par rapport aux 21 sièges obtenus aux élections de 1997

« Les gens ont réaffirmé que le NPD constituait une puissance politique, fortement enracinée dans cette région, a-t-elle déclaré. Nous allons continuer d'être la puissance qui dénonce le patronage et l'intimidation en politique. »

Le NPD peut se consoler à la pensée qu'il conserve son statut de parti officiellement reconnu à la Chambre des communes, puisqu'il a obtenu le minimum requis de 12 sièges

Cette performance marque toutefois un important recul par rapport aux 21 sièges obtenus aux élections de 1997, ce qui pourrait en inciter certains à remettre en question le leadership de M^me^ McDonough.

Le président du NPD à l'échelle nationale, Dave MacKinnon, s'est toutefois porté à la défense de M^me^ McDonough, la qualifiant de « femme remarquable et tenace ». Il a lui aussi exprimé l'avis que les résultats de 1997 constituaient une exception pour ce parti qui n'avait pas de véritable tradition dans cette région du pays.

« À n'importe quelle autre période, ces quatre sièges dans la région auraient suscité un enthousiasme délirant dans cette salle, a-t-il dit. Ca n'a jamais été facile ici. »

M^me^ McDonough dirige le NPD depuis 1995 et elle devra obligatoirement se soumettre à un vote de confiance l'été prochain, à l'occasion d'un congrès national.

Clark réussit l'impossible

Le chef conservateur élu dans une forteresse de l'Alliance

■ (D'après PC) — Joe Clark a gagné son pari : il a remporté la victoire dans la circonscription de Calgary-Centre, en Alberta, que tous croyaient être une forteresse allianciste. Devant ses militants, il a remercié son équipe « pour avoir tant fait avec si peu de ressources ».

CP

Dans son discours de remerciement, M. Clark a tenu à souligner plus particulièrement le soutien de son épouse Maureen et de sa fille Catherine, envers qui il dit avoir une « dette énorme ».

Joe Clark a battu son adversaire allianciste Eric Lowther, que les sondages donnaient gagnant par une confortable avance dès le début de la campagne électorale. « Je suis très fier d'avoir remporté la victoire dans cette circonscription dynamique et diverse, a-t-il lancé d'entrée de jeu à ses partisans, réunis à Calgary. Vous et moi avons réussi l'impossible, et il y a là une leçon pour tout le pays : lorsque nous le décidons, nous pouvons faire l'impossible ensemble. »

Quand la campagne électorale a commencé, personne ne donnait cher de la peau du Parti conservateur, a rappelé M. Clark. « Nous sommes partis de loin, et je voudrais remercier les militants conservateurs d'un océan à l'autre, a-t-il indiqué. « Nous avons montré, ce soir, que nous étions un parti véritablement national, capable de rassembler les Canadiens dans un esprit de respect mutuel, a signalé le vétéran de la politique canadienne. Ce soir, notre pays est profondément divisé, polarisé par la confrontation de partis aux intérêts régionaux, mais la partisanerie ne doit jamais primer sur l'intérêt de nos concitoyens. »

Le chef conservateur a remercié tout particulièrement — « pour leur générosité et leur confiance » — les gens de la circonscription de Kings-Hants, en Nouvelle-Écosse, où il s'était fait élire en septembre lors d'une élection complémentaire.

Le chef conservateur a avancé qu'il allait faire le maximum pour influencer les politiques publiques en matière de santé et de réductions d'impôts, pour rassembler les Canadiens au lieu de les diviser et pour obliger le gouvernement à rendre des comptes sur sa gestion.

M. Clark a ajouté que le Canada avait besoin d'une solution de rechange nationale au Parti libéral, et que c'était là le rôle du Parti conservateur. Affirmant prendre son rôle « très au sérieux », il a promis qu'il contribuerait à bâtir cette nation « dans la mesure de (ses) moyens ».

Le chef conservateur a conclu son discours en remerciant sa femme, Maureen, et sa fille, Catherine, pour leur « indépendance, leur énergie et leur force », ajoutant au passage que leur support pouvait « servir d'exemple à tous ceux qui parlent de valeurs familiales ».

« Pas encore, pas cette fois »

Stockwell Day dit enregistrer le message des Canadiens

■ PENTICTON, C.-B. (PC) — L'Alliance canadienne n'est pas parvenue à atteindre ses principaux objectifs électoraux, hier soir.

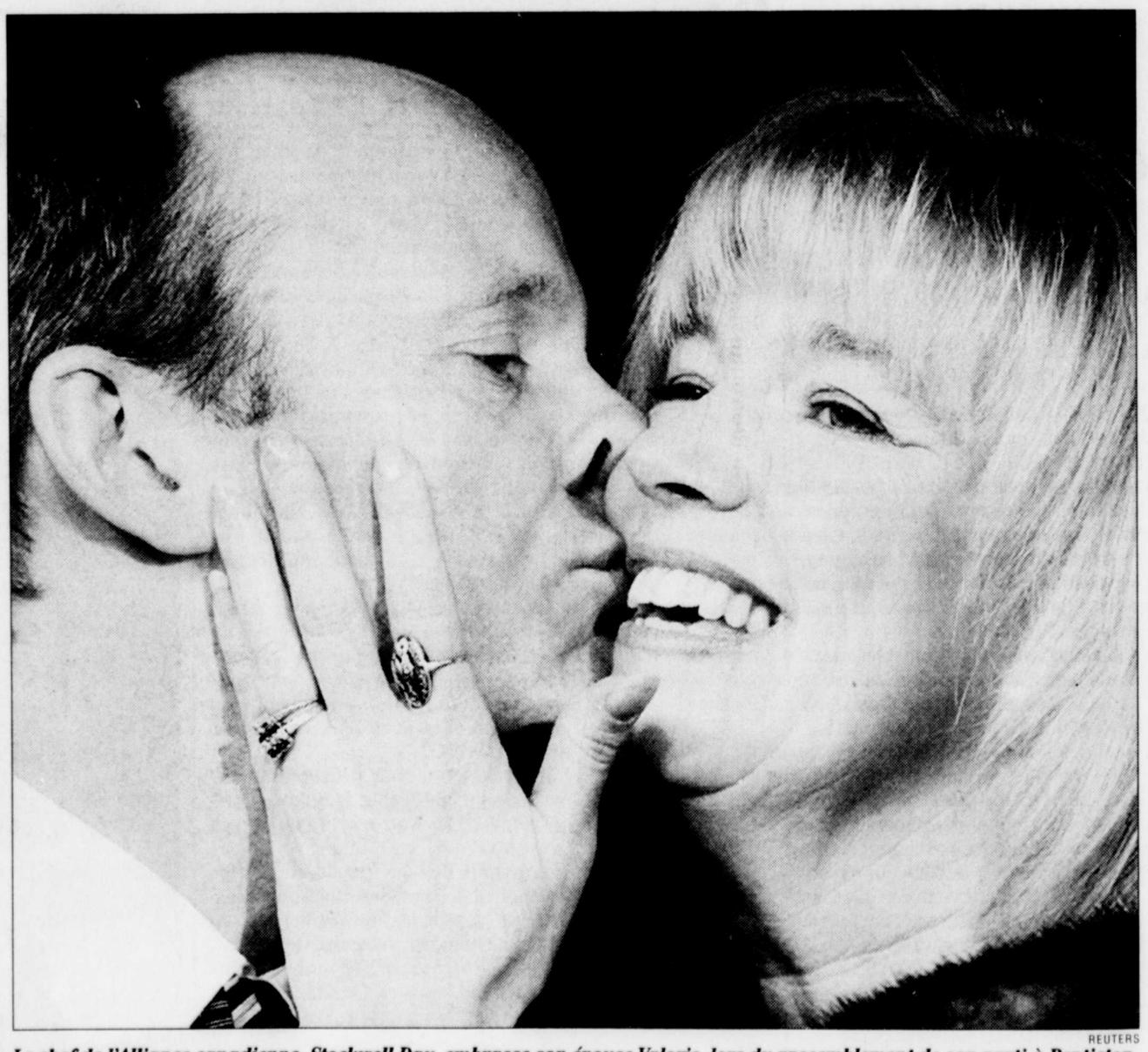

REUTERS

Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, embrasse son épouse Valorie, lors du rassemblement de son parti à Penticton. Même si elle n'a pas réussi sa percée dans l'est du pays, l'Alliance a quand même accru sa représentation aux Communes.

Prenant la parole en soirée, entouré de ses enfants et petits-enfants et de son épouse Valorie, le chef de l'Alliance, Stockwell Day, la mine sombre, a exprimé la déception qui se faisait sentir chez les quelque 300 personnes présentes, obligées de constater que leur formation était toujours exclue de l'est du pays.

« Il est clair que le message qui nous est adressé est : "Pas encore, pas cette fois" », a déclaré M. Day au centre des congrès de Penticton, en Colombie-Britannique. « Nous recevons ce message, et c'est un grand défi et un grand encouragement à transmettre le message de l'Alliance (...) qui, je crois, peut unir ce pays, que nous verrons le jour où nous aurons un gouvernement fédéral qui sera véritablement représenté dans chaque région de ce pays. »

Créée à partir du défunt Parti réformiste pour tenter de faire une percée dans le centre du Canada et unifier la droite canadienne, l'Alliance n'a fait élire que deux de ses candidats ontariens et est complètement absente de la carte à l'est de la frontière Québec-Ontario, un résultat qui semble désavouer les aspirations pancanadiennes du parti et remettre en question l'avenir politique de Stockwell Day.

L'Alliance a quand même accru sa représentation aux Communes (67 députés élus), où le parti comptait 58 députés à la dissolution de la Chambre.

Day l'a emporté dans son comté d'Okanagan-Coquihalla, en Colombie-Britannique, dans ce qui fut néanmoins « une soirée incroyable », selon les mots du chef de l'Alliance canadienne, qui a insisté sur le travail de ses troupes. « Nous avons augmenté le nombre de nos sièges et nous sommes le seul parti qui a augmenté le vote populaire dans toutes les régions du pays », s'est exclamé M. Day devant ses partisans, en soulignant qu'il entendait « donner l'exemple à la Chambre des communes » et travailler notamment à baisser les impôts des Canadiens.

TAUX GARANTIS PENDANT 10 ANS

De 5,50 % la première année

Jusqu'à 7,00 % la dixième année

Cherchez-vous à diversifier vos placements ?

Les **Obligations à taux progressif Placements Québec** constituent une solution intelligente pour équilibrer votre portefeuille. Elles vous offrent des **taux progressifs** des plus avantageux **garantis pendant 10 ans**. Votre **capital** est **aussi garanti** sans limites par le gouvernement du Québec. De plus, elles vous permettent de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt puisqu'elles sont **remboursables** chaque année à leur date anniversaire. Pour une réponse judicieuse, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, et les samedis d'octobre et de novembre de 10 h à 16 h.

Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

Boni + 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER

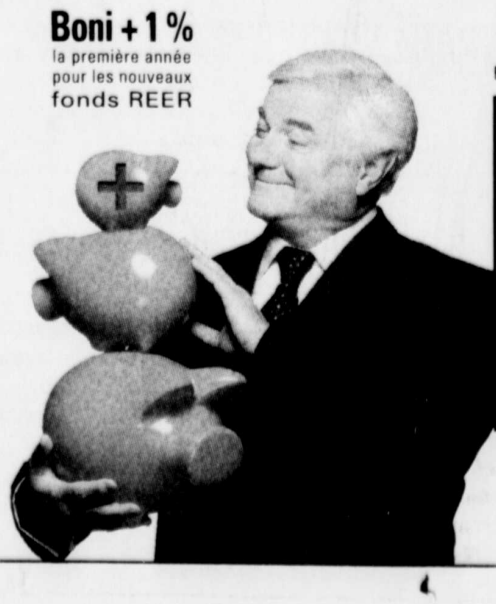

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

LES OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec Placements Québec

LE QUÉBEC LE CANADA

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2000

L'appel des maires a eu son impact

Leur campagne anti-Bloc a fait toute la différence dans Louis-Hébert, Portneuf et Québec-Est, estiment les élus municipaux

ROBERT FLEURY
RFleury@lesoleil.com

■ QUÉBEC — L'appel des maires de banlieue de la région de Québec à voter en bloc contre le Bloc aura connu un certain succès, et ceux-ci sont convaincus que cela a fait toute la différence dans Louis-Hébert, dans Portneuf et dans Québec-Est. Ailleurs, des majorités bloquistes ont été considérablement réduites.

L'élection suivait un rassemblement de protestation de 4000 à 5000 citoyens devant l'Assemblée nationale, dimanche, alors que le chef libéral Jean Charest et plusieurs maires de banlieue incitaient les participants à « défaire le Bloc » pour envoyer un message clair à son ancien chef, Lucien Bouchard, qui les forçait à se fusionner avec la Ville de Québec.

Je dis à Lucien Bouchard : regardez ce qui va vous arriver aux prochaines élections si vous refusez de tenir des consultations

Message entendu dans Louis-Hébert, où la libérale Hélène Scherrer a défait la députée sortante Hélène Alarie. Ce comté compte les villes de Sillery et Sainte-Foy. Il fut le théâtre d'une résistance féroce contre les fusions.

« C'est un message très clair. Surtout que ces derniers jours, le premier ministre Bouchard a mis le paquet avec sa publicité pour contrer notre appel à bloquer le Bloc », commentait le maire de Sillery, Paul Shoiry, visiblement ravi.

Dans Québec-Est, le bloquiste Jean-Paul Marchand a finalement été défait par le libéral Jean-Guy Carignan. La mobilisation des maires de L'Ancienne-Lorette et de Vanier aurait porté fruit.

« Je n'ai pas dit pour qui voter sinon contre le Bloc, même si Jean-Paul était un ami. Et je dis à M. Bouchard : regardez ce qui va vous arriver aux prochaines élections si vous refusez de tenir des consultations ! Si les élections avaient été pour le Québec, le PQ aurait été rayé de la carte », dit le maire Robert Cardinal de Vanier.

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Visiblement enthousiaste, le maire de Sillery, Paul Shoiry, a suivi les élections entouré de ses filles Stéphanie et Marie-Anick.

Dans Charlesbourg, où le député bloquiste Richard Marceau a vaincu difficilement la libérale Isabelle Thivierge, le maire Ralph Mercier est convaincu que le vote de protestation a passé près de faire la différence.

« Des électeurs nous disent qu'ils attendront aux prochaines élections provinciales pour porter leur message », dit-il, plutôt satisfait.

Dans Portneuf, le libéral Claude Duplain a battu le bloquiste Patrice Dallaire au terme d'une chaude lutte. Tout indique que le vote des militants antifusion de Saint-Augustin a fait la différence, plus qu'à Val-Bélair, où la population était peu mobilisée.

Dans Beauport-Montmorency-Côte-de-Beaupré-Île-d'Orléans, le maire Jacques Langlois n'a pas réussi à empêcher la réélection du bloquiste Michel Guimond, mais sa majorité a été fortement réduite.

Dans Québec, la fusion n'était pas un enjeu car la circonscription est entièrement contenue dans les limites de la ville de Québec. La bloquiste Christiane Gagnon y a défait la libérale Claudette Tessier-Couture.

RIVE-SUD

Sur la Rive-Sud de Québec, le débat contre les fusions ne s'est jamais vraiment transformé en enjeu électoral. Le bloquiste Antoine Dubé a été réélu.

Dans la région de Montréal et dans l'Outaouais, le vote antifusion ne semble guère avoir eu d'impact car les circonscriptions concernées, celles du West Island en particulier, étaient déjà aux mains des libéraux.

Le vote néo-démocrate, conservateur ou allianciste n'a pas eu d'impact majeur.

Le dossier des fusions a fait sentir son impact, a confié Jean-Paul Marchand, qui avait l'air plutôt sombre, hier.

QUÉBEC-EST

Carignan, de justesse

Les fusions forcées ont raison du candidat bloquiste

JEAN MARTEL
JMartel@lesoleil.com

QUÉBEC — La lutte a été serrée dans Québec-Est, mais le libéral Jean-Guy Carignan a remporté la victoire. Tout au cours de la soirée, il était difficile de prédire qui serait élu pour représenter cette circonscription, mais petit à petit, la majorité de M. Carignan s'est dessinée et il a réussi à vaincre son adversaire bloquiste par une faible marge. Sans doute faut-il voir là l'effet du mot d'ordre des maires de la banlieue de battre les candidats bloquistes.

Le libéral Jean-Guy Carignan

Ainsi, Jean-Paul Marchand confiait au SOLEIL, en milieu de soirée, que l'affaire des fusions municipales a fait sentir son impact, même s'il estimait que la campagne s'est bien déroulé.

À Vanier et à L'Ancienne-Lorette, M. Carignan a récolté de grosses majorités. Au total, il a obtenu 21 813 votes (environ 38%), tandis que le bloquiste Jean-Paul Marchand en a recueilli 21 166 (environ 36 %). M. Marchand tentait de représenter la circonscription de Québec-Est pour la troisième fois. Aux élections de 1997, il avait obtenu 39 % du vote, contre 31% pour le libéral et 24 % pour le conservateur.

Tant du côté libéral que de celui du Bloc québécois, on reconnaissait au début de la soirée que la lutte serait chaude. Les deux partis ont tenté de « faire sortir le vote », selon l'expression consacrée.

M. Carignan a attribué sa victoire à un certain nombre de facteurs : le problème de la fusion des municipalités, l'effondrement du vote conservateur, le changement d'orientation de l'indépendantiste Robert Martel, passé sous la bannière de l'Alliance, la désaffection du vote bloquiste, et le programme du Parti libéral du Canada axé, sur la qualité de vie des Canadiens.

M. Carignan, qui travaille à la Régie régionale de la santé, a dit qu'il avait fait une campagne « terrain » : porte à porte du matin au soir et visite de groupes.

LOUIS-HÉBERT

Hélène Scherrer met fin à une disette libérale de 16 ans

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

La libérale Hélène Chalifour-Scherrer savourait sa revanche sur sa rivale bloquiste, hier soir.

« C'est d'abord la victoire de 3 ans de campagne continuelle »

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

SAINTE-FOY — Ce n'est pas d'abord une victoire antifusion municipale que dit avoir remportée Hélène Chalifour-Scherrer, hier soir, dans Louis-Hébert. « C'est avant tout une victoire préparée jour après jour depuis 1997, alors que j'étais sans cesse en campagne électorale. »

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

« C'est extrêmement décevant de perdre une élection où les vrais enjeux ont été mis de côté », a dit Hélène Alarie, ci-haut réconfortée par un militant.

La nouvelle élue de 50 ans a donc eu sa revanche sur la bloquiste Hélène Alarie, 59 ans, qui l'avait vaincue par 3700 voix en 1997. Alarie remportait alors une deuxième élection fédérale d'affilée.

La perdante d'hier a déclaré que la grogne antifusion municipale a certainement joué un rôle important dans le résultat, ce qu'elle a vivement déploré. « C'est extrêmement décevant de perdre une élection où les vrais enjeux ont été mis de côté au profit d'un sujet qui n'en était pas un », a-t-elle dit, les yeux humides.

Alarie a dit regretter de voir que la démocratie moderne puisse donner la victoire à une femme qui a refusé de débattre des grandes questions de fond, comme par exemple les étudiants de l'Université Laval avaient invité les candidats à le faire, la semaine dernière, dans un amphithéâtre du pavillon Desjardins. « Nous perdons dans la fierté, a-t-elle dit à ses militants. Ce n'est ni le contenu, ni le travail, ni l'ardeur qui nous ont coûté la victoire. »

La nouvelle députée Scherrer a soutenu que l'affaire des fusions était juste venue s'ajouter à un travail de terrain qu'elle n'avait jamais ralenti depuis sa défaite de 1997.

La mairesse de Sainte-Foy, André P.-Boucher, avait ouvertement appuyé la candidate libérale dans le cours de sa campagne antifusions municipales forcées. Elle l'avait même reçue officiellement dans « son » hôtel de ville, en compagnie du ministre des Finances Pierre Pettigrew, qui avait alors laissé échapper la fameuse expression si controversée de « Québec profond », en voulant inviter instamment la région Québec à élire des députés du parti au pouvoir à Ottawa.

Un travail de terrain soutenu depuis 1997

Hélène Scherrer mettait fin, hier, à une disette libérale fédérale de 16 ans et de quatre mandats, dans cette circonscription.

Le dernier libéral à avoir représenté Louis-Hébert avait été Dennis Dawson, entre 1980 et 1984. Il avait aussi été le dernier homme député de ce comté. La conservatrice Suzanne Duplessis l'avait représenté durant deux mandats, entre 1988 et 1993.

LE SOLEIL, PASCAL RHATTÉ

C'est dans un bar de Limoilou que les partisans libéraux de la région étaient invités à célébrer leur victoire. Le party n'a finalement pas eu lieu, faute de participants.

LE QUÉBEC LE CANADA

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2000

Les résultats détaillés

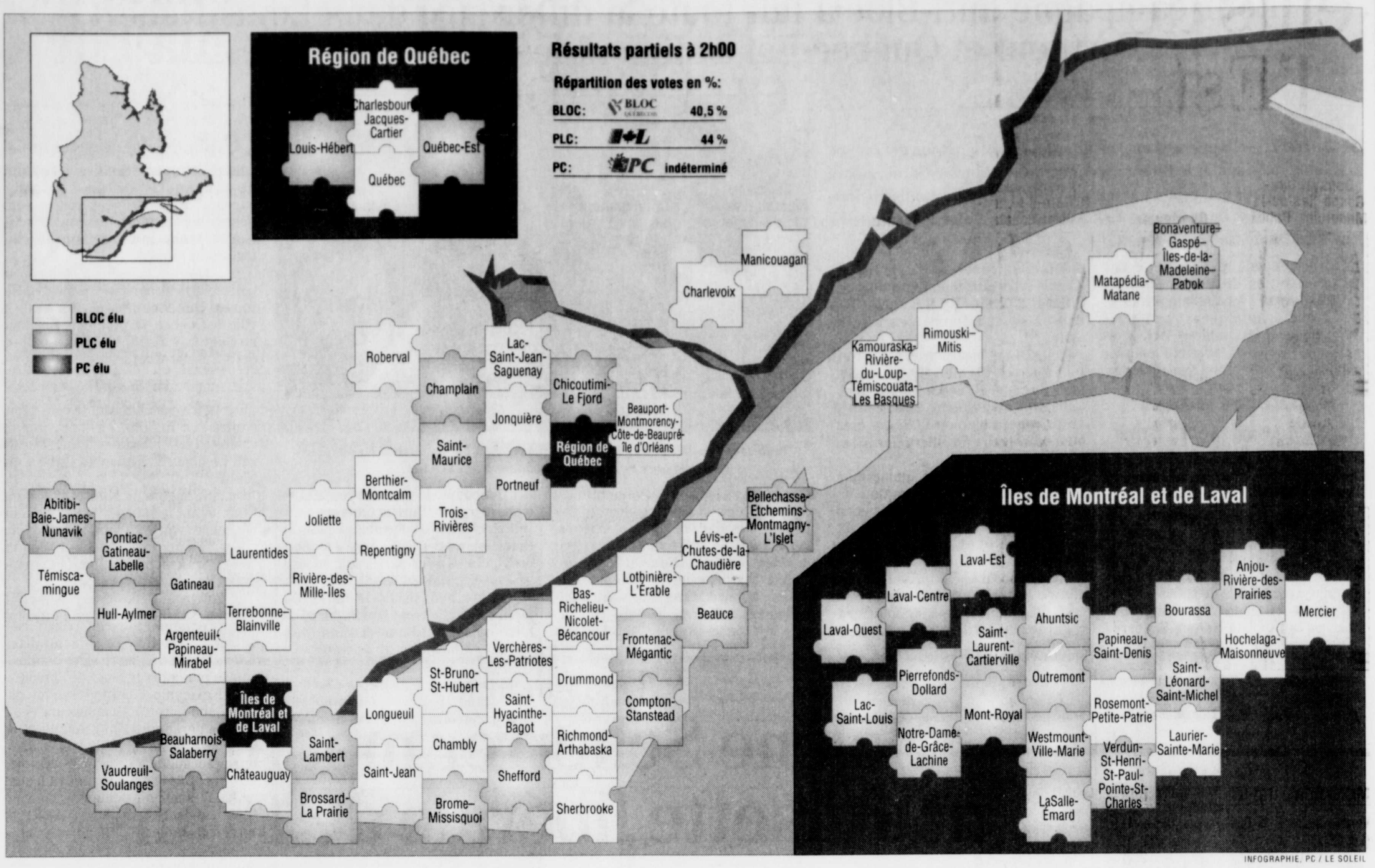

INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

LÉGENDE

Circonscription → **Charlevoix (BQ 16 457) 233/455**
• Gérard Asselin BQ 0
François Dumoutier NPD 0
Ghislain Maltais Lib 0

Parti qui a remporté la circonscription correspondante lors des dernières élections générales ou lors d'une élection complémentaire et la majorité du vainqueur dans l'ancienne circonscription

Nombre de bureaux de vote dépouillés sur le nombre total

AC	*Alliance canadienne*	NPD	*Nouveau Parti démocratique*
BQ	*Bloc québécois*	PAC	*Parti de l'Action canadienne*
Com	*Communiste*	PC	*Parti progressiste-conservateur*
Ind	*Indépendant*	PM	*Parti marijuana*
Lib	*Parti libéral*	PV	*Parti Vert*
LN	*Parti de la loi naturelle*	SA	*Sans affiliation*
ML	*Marxiste-léniniste*	*	*député sortant*

BAS-ST-LAURENT–GASPÉSPIE–CÔTE–NORD 6 députés

Bonaventure–Gaspé-Îles-de-la-Madeleine–Pabok (BQ 179) 171/186
Raynald Blais BQ 14 207
Georges Farrah Lib 17 901
Linda Fournier AC 718
Fred Kraenzel NPD 572
Charlevoix (BQ 9954) 188/189
• Gérard Asselin BQ 20 480
Joss Duhaime NPD 489
Marjolaine Gagnon Lib 9248
Doris Grondin PC 1159
Pierre Paradis AC 1994
Kamouraska–Rivière-du-Loup–Témiscouata–Les-Basques (BQ 2399) 181/216
Élaine Côté NPD 671
• Paul Crête BQ 19 477
Normand Fournier ML 140
Helen Ouellet Lib 9709
André Paquet PC 1173
René Théberge AC 1158
Manicouagan (BQ 1532) 133/134
Normand Caplette NPD 382
Laurette de Champlain AC 1201
• Ghislain Fournier BQ 11 597
Robert Labadie Lib 7730
Gaby-Gabriel Robert PC 830
Matapédia-Matane (BQ 5135) 193/193
Marc Bélanger Lib 14 407
Germain Dumas PC 1460
Karine Paquet-Gauthier NPD 945
Jean-Yves Roy BQ 14 691
Rimouski-Mitis (BQ 6170) 177/177
Lyse Beauchemin LN 673
Réal Blais PC 1150
Gérard Gosselin AC 1280
René Lemieux NPD 544
Réal Marmen Lib 9763
•Suzanne Tremblay BQ 19 760

ESTRIE 7 députés

Brome-Missisquoi (Lib 6491) 10/172
Heward Grafftey PC 234
Jeff Itcush NPD 19
André Leroux BQ 6
Jacques Loyer AC 87
•Denis Paradis Lib 1083
Compton-Stanstead (PC 4758) 25/174
Marc Carrier AC 252
Mary Ann Dewey-Plante PC 241
Gaston Leroux BQ 1413
Christine Moore NPD 59
•David Price LIB 2017
Marc Roy LN 38
Drummond (BQ 3800) 35/185
André Béliveau Lib 2511
Lyne Boisvert PC 1141
Jacques Laurin AC 272
Julie Philion NPD 71
•Pauline Picard BQ 3217
Frontenac-Mégantic (BQ 465) 30/172
Gérard Binet Lib 2353
Olivier Chalifoux NPD 56
•Jean-Guy Chrétien BQ 2130
Pierre Luc Fournier PM 102
Nicole Massicotte PC 238
Stéphane Musial AC 242
Richmond-Arthabaska (PC 2368) 212/215
Philippe Ardilliez AC 1954
•André Bachand PC 18 430
Aldéi Beaudoin Lib 10 426
André Bellavance BQ 18 067
Vincent Bernier NPD 319
Christian Simard LN 375
Shefford (PC 521) 192/192
Michel Benoît BQ 19 518
Audrey Castonguay PC 1490
Nicolas Cousineau PM 816
Elizabeth Morey NPD 411
•Diane St-Jacques Lib 20 265
Jean-Jacques Treyvaud AC 1848
Sherbrooke (BQ 220) 214/223
Joseph Bourassa-Lacombe Ind 266
•Serge Cardin BQ 22 759
Daniel Jolicoeur LN 506
Eric L'Heureux PC 1811
Serge Lachapelle ML 257
Mark Quinlan AC 2200
Jean-François Rouleau Lib 19 689
Craig Wright NPD 648

LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 5 députés

Joliette (BQ 5188) 115/214
Bob Aubin Com 271
Eric Champagne PC 1417
Clément Lévesque AC 1225
Robert Malo Lib 7478
Pierre Paquette BQ 11 804
François Rivest NPD 529
Laurentides (BQ 9594) 295/297
William Azeff AC 2269
Dominique Boyer Lib 23 176
• Monique Guay BQ 29 890
Jacinthe Millaire LN 752
Brendan Naef NPD 703
Jacques Vien PC 3027
Repentigny (BQ 20 788) 236/236
Michel Carignan PC 3122
Lise Dufour PM 1996
Michel Paulette AC 2954
Pierre Péclet NPD 899
• Benoît Sauvageau BQ 33 536
David Veillette Lib 15 540
Rivière-des-Milles-Îles (BQ 9527) 261/262
François Desrochers AC 3655
Robert Fragasso Lib 18 375
Jonathan Paquette PC 2920
•Gilles-A. Perron BQ 26 360
Eric Squire PV 1326
Stephane Thinel NPD 736
Terrebonne-Blainville (BQ 13 379) 223/223
Normand Beaudet NPD 1106
Diane Bourgeois BQ 28 815
Mélanie Gemme PC 3061
Pascale Levert LN 1185
François-Hugues Liberge Lib 17 593
Guylaine St-Georges AC 3728

LAVAL 3 députés

Laval-Centre (BQ 2446) 235/236
Julien Bernard PV 1306
• Madeleine Dalphond-Guiral BQ 23 558
Jean-Yves Dion NPD 816
Guy Fortin PC 2763
Pierre Lafleur Lib 23 144
Eric Marchand AC 2415
Laval-Est (BQ 3814) 215/224
Mathieu Alarie BQ 23 384
Carole-Marie Allard Lib 24 856
Gabriel Cornellier-Brunelle ML 166
Sujata Dey NPD 545
Frédéric Gauvin PV 622
Christian Lajoie PM 822
Régent Millette Ind 246
André G. Plourde PC 2326
Rosane Raymond AC 2199
Laval-Ouest (Lib 12 019) 220/235
Luc Beaulieu PV 916
•Raymonde Folco Lib 29 839
Michael M. Fortier PC 3280
Leo Housakos AC 4402
Christian Patenaude NPD 706
Manon Sauvé BQ 18 594
Polyvios Tsakanikas ML 173

MAURICIE 4 députés

Berthier-Montcalm (BQ 17 634) 45/275
• Michel Bellehumeur BQ 4066
Jean-Pierre De Billy NPD 92
Sébastien Hénault PM 175
Jean-Carle Hudon LIB 2117
Paul Lavigne PC 229
Réal Naud AC 310
Champlain (BQ 7772) 196/196
Julie Boulet Lib 20 483
•Marcel Gagnon BQ 20 426
Paul Giroux PM 1021
Eric Labranche AC 2597
Philippe Toone NPD 675
Saint-Maurice (Lib 1602) 186/186
Sylvain Archambault Com 220
Pierre Blais PC 966
Raymond Chase NPD 359
•Jean Chrétien Lib 23 345
François Marchand BQ 16 821
Jean-Guy Mercier AC 1458
Trois-Rivières (BQ 5575) 211/211
Alexandre Deschênes ML 404
Scott Healy PC 1568
David Horlock NPD 599
Luc Légaré AC 2515
Denis Normandin Lib 20 503
Gilles Raymond LN 887
•Yves Rocheleau BQ 22 873

MONTRÉAL-EST 9 députés

Ahuntsic (Lib 10 282) 130/226
Antonio Artuso Com 133
•Eleni Bakopanos Lib 16 308
Jessica Chartrand PC 1652
Vincent Dorais ML 78
Fatima El Amraoui BQ 10 054
Mimi Ghosh PV 674
Steve Moran NPD 608
Eugenia Romain AC 1070
Anjou–Riv.-des-Prairies (Lib 7631) 195/195
•Yvon Charbonneau Lib 28 154
Gianni Chiazzese AC 2026
Jacques Dagenais BQ 14 761
Hélène Héroux ML 192
Normand Néron PM 942
Michel Tanguay PC 2049
Bruce Whelan NPD 658
Bourassa (Lib 8952) 130/186
Claude Brunelle ML 231
•Denis Coderre Lib 17 330
Umberto DiGenova BQ 7604
Marcel Lys François AC 997
Richard Gendron NPD 480
Ulises Nitor Com 86
Marcel Pitre PC 849
Hochelaga-Maisonneuve (BQ 5630) 205/205
Pierre Bibeau Com 274
Christine Dandenault ML 275
Benoit Harbec PC 1751
•Réal Ménard BQ 21 136
Milan Mirich NPD 798
Louis Morena Lib 15 913
Stephanie Morency AC 1502
Alex Néron PM 1247
Laurier-Ste-Marie (BQ 15 392) 210/210
Ginette Boutet ML 277
Richard Chartier NPD 2121
Jean Philippe Côté Lib 11 429
•Gilles Duceppe BQ 23 472
Dylan Perceval-Maxwell PV 2170
Stéphane Prud'homme AC 957
Marc-Boris St-Maurice PM 2156
Jean François Tessier PC 1889
Mercier (BQ 10 588) 203/205
Normand Biron Lib 15 114
J. Marc-Antoine Delsoin AC 1657
Eric Duquette PM 927
Martin Gelgoot PC 1612
•Francine Lalonde BQ 24 440
Geneviève Royer ML 103
Richard Savignac PV 1795
Nicholas Vikander NPD 477
Papineau-Saint-Denis (Lib 12 177) 145/188
Yannis Felemegos AC 1502
Boris-Antoine Legault PV 906
Peter Macrisopoulos ML 308
Hans Marotte NPD 1584
Philippe Ordenes BQ 9766
•Pierre Pettigrew Lib 17 704
Emmanuel Préville PC 954
Mustaque A. Sarker Ind 504
Antoine Théorêt-Poupart PM 756
Rosemont-Petite-Patrie (BQ 7361) 219/225
•Bernard Bigras BQ 22 730
Marc Bissonnette PC 2143
Sébastien Chagnon-Jean PV 1442
Noémi LoPinto NPD 1393
Claude Messier PM 1454
Etienne Morin AC 1334
Joanne Pritchard IND 112
Dorothy Sauras COM 226
Claude Vigneault Lib 15 371
St-Léonard–St-Michel (Lib 27 631) 204/204
Mostafa Ben Kirane PC 1039
Daniel Champagne AC 1717
Marcel Ferlatte BQ 6520
•Alfonso Gagliano Lib 34 775
Yves LeSeigle ML 127
Sara Mayo NPD 513
Karina Néron PM 626

MONTRÉAL-OUEST 9 députés

Lac-Saint-Louis (Lib 31 320) 182/218
Guy Amyot BQ 3355
Garnet Colly ML 101
Elena d'Apollonia PM 905
Daniel Gendron PC 3592
•Clifford Lincoln Lib 35 223
William F. Shaw AC 3466
Erin Sikora NPD 1221
LaSalle-Émard (Lib 19 364) 204/204
David Bernans NPD 837
Gilles Bigras LN 273
Giuseppe Joe DeSantis AC 1806
Denis Martel BQ 11 805
•Paul Martin Lib 32 068
Deepak T .Massand PC 1111
Irma Ortiz Com 107
Mathieux St-Cyr PM 765
Mont-Royal (Lib 15 172) 180/186
Jean-Claude Balu PV 655
Judith Chafoya Com 143
Maria Pia Chvez NPD 1004
•Irwin Cotler Lib 30 811
Alex Gabanski AC 1381
Stephane Gelgoot PC 2413
Jean-Sebastien Houle BQ 1690
Ena Kahn LN 112
N.-D.-de-Grâce–Lachine (Lib 19 232) 140/209
Darrin Etcovitch AC 1400
Grégoire Faber PM 624
Katie Graham PV 634
Rachel Hoffman ML 99
•Marlene Jennings Lib 18 028
Kathy Megyery PC 2276
Jeannine Ouellet BQ 6915
Bruce Toombs NPD 1222
Michael Wilson LN 146
Outremont (Lib 9663) 145/177
Robert Archambault PC 2644
•Martin Cauchon Lib 15 022
Louise Charron ML 164
Josée Duchesneau AC 1027
Peter Graefe NPD 1653
Amir Khadir BQ 8906
Huguette Plourde PM 772
Jan Schotte PV 1115
Pierre Smith Com 100
Pierrefonds-Dollard (Lib 27 930) 212/212
Sylvie Brousseau BQ 5937
Neil Drabkin AC 3481
Adam Hodgins NPD 1109
Jean-François Labrecque PM 1149
•Bernard Patry Lib 39 360
John Profit PC 3247
St-Laurent-Cartierville (Lib 27737) 135/175
Yves Beauregard BQ 4551
Jean-Paul Bedard ML 180
Oscar Chavez Com 167
•Stéphane Dion Lib 24 812
Ken Fernandez PAC 181
Piper Elizabeth Huggins NPD 779
J.-Pierre Rouleau PC 1783
Kaddis R. Sidaros AC 1470

LE QUÉBEC LE CANADA

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2000

Les élus de l'Est

Bellechasse-Etchemins

Gilbert Normand
Parti libéral

Bonaventure-Gaspé-Îles-de-la Madeleine-Pabok

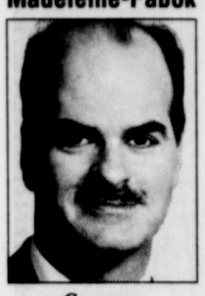

Georges Farrah
Parti libéral

Charlevoix

Gérard Asselin
Bloc québécois

Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata

Paul Crête
Bloc québécois

Manicouagan

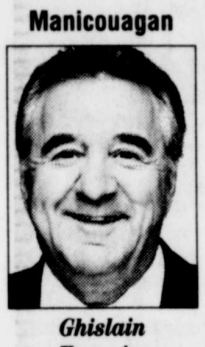

Ghislain Fournier
Bloc québécois

Matapédia-Matane

Jean-Yves Roy
Bloc québécois

Rimouski-Mitis

Suzanne Tremblay
Bloc québécois

Les élus de la grande région de Québec

Beauce

Claude Drouin
Parti libéral

Beauport-Montmorency-Côte-de-Beaupré

Michel Guimond
Bloc québécois

Charlesbourg-Jacques-Cartier

Richard Marceau
Bloc québécois

Frontenac-Mégantic

Gérard Binet
Parti libéral

Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière

Antoine Dubé
Bloc québécois

Lotbinière-L'Érable

Odina Desrochers
Bloc québécois

Louis-Hébert

Hélène Scherrer
Parti libéral

Portneuf

Claude Duplain
Parti libéral

Québec

Christiane Gagnon
Bloc québécois

Québec-Est

Jean-Guy Carignan
Parti libéral

MONTRÉAL-OUEST (suite)

Verdun-St-Henri-St-Paul-Pointe St-Charles (Lib 6271) 209/210
Bernard Côté PC 2632
Lorraine Ann Craig PV 924
Jacques Gendron AC 2080
•Raymond Lavigne Lib 20831
William Lorenson Ind 119
Matthew McLauchlin NPD 1062
Marc-André Roy PM 918
Bill Sloan Com 194
Pedro Utillano BQ 11851

Westmount-Ville-Marie (Lib 19 170)120/183
Saroj Bains ML 113
Willy Blomme NPD 1291
Patrice Caron PM 442
Felix Cotte AC 1050
Allen Faguy LN 49
Michel Laporte IND 410
Bryan Price PC 2956
•Lucienne Robillard Lib 14388
Brian Sarwer-Foner PV 822
Marcela Valdivia BQ 2371

OUTAOUAIS 4 députés

Argenteuil-Papineau-Mirabel (BQ 3554)145/230
Pierre Audette PM 573
Gilles Bisson PV 485
Lise Bourgault Lib 12097
Didier Charles NPD 333
Laurent Filion Ind 103
Francine Labelle AC 1780
Mario Laframboise BQ 13642
Marie-Thérèse Nault LN 161
Jean-Denis Pelletier PC 1138

Gatineau (Lib 9512) 158/257
•Mark Assad Lib 15662
Ronald Bélanger Ind 232
Stéphany Crowley AC 3049
Samantha Demers Ind 140
Carl Hétu NPD 999
Richard Nadeau BQ 7561
Jean-Claude Pommet LN 307
Françoise Roy ML 72
Michael F. Vasseur PC 1953

Hull-Aylmer (Lib 5037) 215/215
Rita Bouchard LN 430
Robert Brooks PAC 167
Caroline Brouard BQ 9953
Guy Dufort PC 4136
Miche lGeisterfer AC 3581
Ron Gray Ind 183
Alexandre Legeais ML 106
Aubert Martins PM 879
Peter Piening NPD 1509
•Marcel Proulx Lib 22006

Pontiac-Gatineau-Labelle (Lib 6839)197/242
•Robert Bertrand Lib 16330
Johanne Deschamps BQ 11458
Judith Grant AC 5434
Melissa Hunter NPD 608
Eleanor Hyodo LN 139
Benoit Larocque PC 1303
Christian Legeais ML 71
Thomas J. Sabourin Ind 58
Gretchen Schwarz PV 496

QUÉBEC VILLE 4 députés

Charlesbourg-J.-Cartier (BQ 3928) 197/238
Françoise Dicaire NPD 846
Gérard Latulippe AC 7239
•Richard Marceau BQ 17677
Samuel Moisan-Domm PV 955
Dann Murray PC 2720
Isabelle Thivierge Lib 16622

Louis-Hébert (BQ 3698) 212/231
Karl Adomeit NPD 1112
•Hélène Alarie BQ 19913
Gisèle Desrochers ML 349
Clermont Gauthier PC 4893
Léonce-E. Roy AC 5594
Hélène Scherrer Lib 22240

Québec (BQ 6755) 235/238
Jean-Marie Fiset NPD 1677
•Christiane Gagnon BQ 22462
Marc Jalbert PC 3129
Claude Moreau ML 253
Pierre-E. Paradis PM 1449
Michel Rivard AC 3908
Gilles Rochette LN 483
Claudette Tessier-Couture Lib 18046

Québec-Est (BQ 4706) 231/231
Jean-Guy Carignan Lib 21813
Majella Desmeules NPD 1189
Richard Joncas PC 3915
•Jean-Paul Marchand BQ 21166
Robert Martel AC 8595

QUÉBEC RÉGION 6 députés

Beauce (Lib 10 154) 170/224
•Claude Drouin Lib 19797
Louis Girard LN 464
Alain Guay AC 4256
Pierre Malano NPD 336
Gary Morin BQ 9344
Gérard Parent PC 1249

Beauport-Montmorency-Côte-de-Beaupré-Île-d'Orléans (BQ 8131) 138/218
Jean Bédard ML 188
Lise Bernier PC 1754
Mathieu Giroux PM 3666
Robert Giroux AC 884
•Michel Guimond BQ 13175
Éric Hébert NPD 538
Chantal Plante Lib 11172

Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet (Lib 47) 155/206
Suzanne Lafond PC 1217
François Langlois BQ 10994
•Gilbert Normand Lib 14208
Jean-Claude Roy AC 3118

Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière (BQ 10 614) 245/253
Shirley Baril Lib 20132
Jacques Bergeron AC 8804
André Cloutier Com 360
•Antoine Dubé BQ 25255
France Michaud NPD 1373
Réal St-Laurent PC 4069

Lotbinière-L'Érable (BQ 3007) 157/157
Pierre Allard AC 2827
Luc Dastous Lib 12563
•Odina Desrochers BQ 15351
Jean Landry PC 2357
Dominique Vaillancourt NPD 538

Portneuf (BQ 5941) 178/181
Howard Bruce AC 6623
Patrice Dallaire BQ 15170
François Dion PC 3780
Claude Duplain Lib 17688

RIVE-SUD 12 députés

Bas-Richelieu-Nicolet-Bécancour (BQ 12 480) 166/202
Black D. Blackburn PM 729
Raymond Dorion NPD 337
Frédéric Lajoie AC 1678
Roland Paradis Lib 10756
•Louis Plamondon BQ 20333
Gabriel Rousseau PC 1536

Beauharnois-Salaberry (BQ 3223) 204/204
Elizabeth Clark NPD 698
Serge Marcil Lib 23786
Roma Myre PC 2132
Stephane Renaud AC 1783
•Daniel Turp BQ 21011

Brossard-La Prairie (Lib 7334) 120/207
Richard Bélisle AC 1552
Normand Chouinard ML 98
Sylvia Larrass LN 278
Clémence Provencher NPD 423
•Jacques Saada Lib 12955
Sylvain St-Louis PC 1437
Nicolas Tétrault BQ 9479

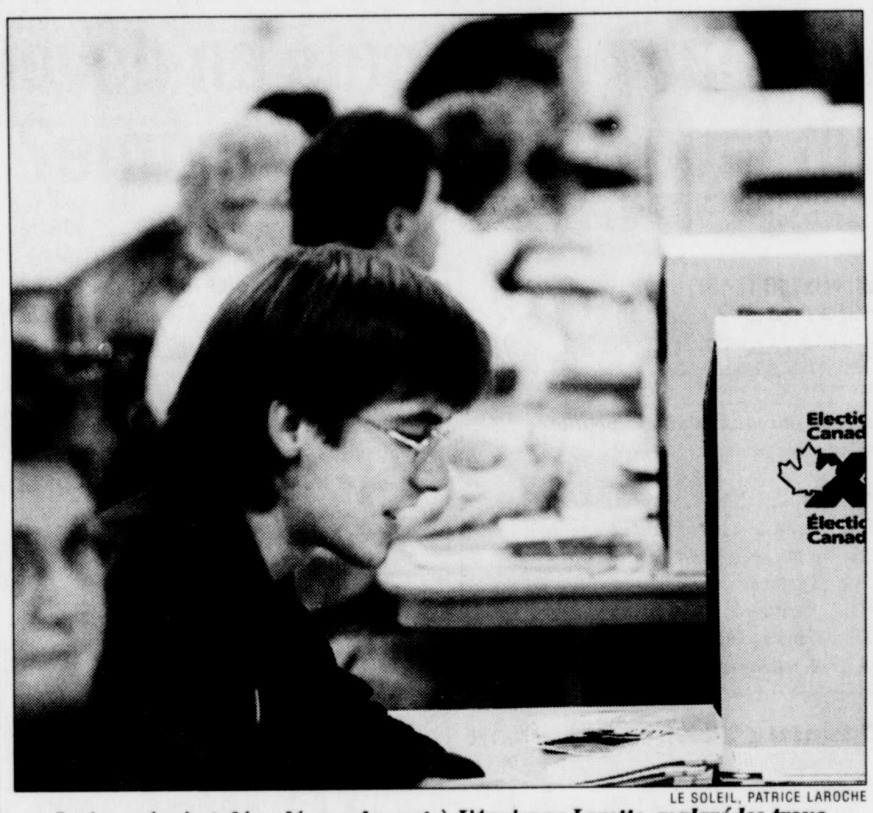

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

La journée s'est déroulée rondement à L'Ancienne-Lorette, malgré les trous dans la nouvelle liste électorale permanente.

Chambly (BQ 12 048) 120/208
Denis Caron Lib 9168
Sébastien Duclos PM 1017
•Ghislain Lebel BQ 14910
Darren O'Toole NPD 418
Gaétan Paquette AC 1543
Jacques Parenteau PC 1864

Châteauguay (BQ 6742) 228/228
Robert Lanctôt BQ 26320
Margaret Larrass LN 745
Robert Lindblad NPD 619
Ricardo Lopez AC 3124
Carole Marcil Lib 22840
Réjeanne Rioux PC 2110

Longueuil (BQ 8830) 180/180
Stephane Chénier ML 183
David Fiset PM 968
Sophie Joncas Lib 12980
Richard Lafleur PC 2210
Michel Minguy AC 2066
Timothy Spurr NPD 655
•Caroline St-Hilaire BQ 20868

St-Bruno-St-Hubert (BQ 6480) 199/199
Otmane Brixi PC 2678
Maryève Daigle PM 1546
Marie Henretta NPD 1029
Claude Leblanc Lib 19573
•Pierrette Venne BQ 22222
Jean Vézina AC 3304

St-Hyacinthe-Bagot (BQ 4803) 200/200
Jacques Bousquet AC 2171
Rachel Dicaire NPD 501
Michel Gaudette Lib 16322
•Yvan Loubier BQ 25937
Frédéric Mantha PC 1935

Saint-Jean (BQ 9202) 196/196
•Claude Bachand BQ 22716
Josée Coulombe AC 3159
Joseph Khoury Lib 17272
Gérald L'Ecuyer PC 2764
Julien Patenaude NPD 700
Marc St-Jean PM 1260

Saint-Lambert (Lib 978) 185/188
Nic Leblanc AC 2992
Katherine Léveillé PM 1363
Christian Picard BQ 16236
Walter Stirling PC 2645
•Yolande Thibeault Lib 19236

Verchères-Les-Patriotes (BQ 17 359) 175/207
•Stéphane Bergeron BQ 23817
Jonathan Bérubé PM 1407
Charles Bussières NPD 961
Stéphane Désilets AC 2385
Frédéric Grenier PC 3426
Mark Provencher Lib 14128

Vaudreuil-Soulanges (Lib 6102) 210/214
Éric Cimon BQ 17382
•Nick Discepola Lib 25907
Dean Drysdale AC 4144
Shaun G. Lynch NPD 896
Stratos Psarianos PC 1995

NORD-OUEST 2 députés

Abitibi-B.-James-Nunavik (Lib 2635) 150/223
François Dionne AC 885
Daniel Fredrick NPD 321
Sylvain Gemme PC 543
François Lemieux BQ 11254
•Guy St-Julien Lib 12129

Témiscamingue (BQ 5,850) 200/200
•Pierre Brien BQ 18803
Roch Charron Lib 16032
Sébastien Héroux PC 805
Éric Larochelle AC 1368
Anik-Maude Morin NPD 489

SAGUENAY–LAC-ST-JEAN 4 dép.

Chicoutimi-Le Fjord (PC 317) 180/183
Mauril Desbiens Ind 3722
•André Harvey Lib 19438
Alain Ranger NPD 678
Douglas Schroeder-Tabah AC 1952
Noël Tremblay BQ 14692

Jonquière (BQ 4607) 151/151
Jean-Guy Boily Lib 11644
Michel Deraiche NPD 1140
•Jocelyne Girard-Bujold BQ 16297
Sylvain Néron AC 3440

Lac-St-Jean-Saguenay (BQ 14397)158/158
Yannick Caron AC 1536
Claude Gagnon PC 539
Gilles Lavoie Ind 910
Linda Proulx NPD 418
Jérôme Tremblay Lib 7518
•Stéphan Tremblay BQ 21305

Roberval (BQ 8031) 159/159
Jean-Pierre Boivin Lib 10583
Raymond A. Brideau AC 1955
•Michel Gauthier BQ 16805
Alain Giguère NPD 434
Marie-Christine Huot PC 870

Sans incident majeur

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Il y avait des trous dans la nouvelle liste électorale permanente, et les locaux n'étaient pas au goût de tout le monde, mais dans l'ensemble, la journée de vote s'est déroulée sans incident majeur dans la région de Québec.

Plusieurs électeurs n'étaient pas encore inscrits, ou l'étaient incorrectement, au moment de voter hier, même s'ils n'avaient pas déménagé depuis plus de 10 ans ou bien encore même après avoir avisé Élections Canada d'une erreur dans leur inscription.

Selon un porte-parole d'Élections Canada, cité par la Presse canadienne, environ 10 % des citoyens autorisés à voter n'avaient pu retrouver leurs noms sur les listes électorales où ils s'étaient présentés pour voter. Une situation jugée ni pire ni meilleure que celle observée lors des votes précédents.

Dans chaque bureau, des travailleurs d'élection se sont affairés toute la journée à inscrire des oubliés. Dans le plus gros bureau de Québec-Est par exemple, à la bibliothèque de L'Ancienne-Lorette, au moins une centaine de personnes ont ainsi dû être ajoutées à la liste. Le bottin utilisé pour déterminer les sections de vote était par ailleurs incomplet puisque certains noms ou numéros de rue étaient absents, comme l'a observé une responsable du Parti libéral dans Beauport.

Aucune organisation politique n'a cependant signalé de retards majeurs à cause de ces trous et tous ceux qui pouvaient présenter des pièces d'identité ont pu être inscrits sans problème.

Selon Patrick Saint-Jacques, de l'organisation du Bloc québécois dans Charlesbourg-Jacques-Cartier, la première moitié de journée a été plus forte que d'habitude. Il y avait déjà 30 % du vote de sorti dans Charlesbourg dès le milieu de l'après-midi, et on enregistrait en moyenne de 5 à 7 % du vote à l'heure. D'autres comtés ont enregistré un début de journée plus calme. Par ailleurs, dans Limoilou, une section de vote n'a pu être ouverte avant 10h30 parce que le scrutateur ne s'est tout simplement jamais présenté.

Beaucoup de trous dans la liste électorale

Comme cela arrive toujours, il y a eu des embouteillages. La salle d'attente du petit bureau de la rue Bar-Le-Duc, dans le comté de Louis-Hébert, n'était qu'un étroit vestibule, et le bureau était mal identifié, difficile à trouver. À Beauport, la file d'attente de l'église Sainte-Gertrude, où se trouvaient réunies pas moins de 24 sections de vote, s'étirait à l'extérieur.

Il faut dire que, privés des écoles, les directeurs de scrutin ont dû se tourner vers des locaux parfois plus étroits, et dans un cas, à Québec-Est, plutôt glacial. Dans Charlesbourg, souligne la directrice, Sophie Ouellet, il a fallu trouver 13 nouveaux lieux pour quelque 36 000 électeurs. « On a bien arrangé les choses mais dans certains cas les gens étaient plus tassés, c'est sûr. Par contre il était possible de voter par anticipation cette année, sans avoir à fournir de raison spéciale. Dans notre comté, 3614 personnes, sur un total de 83 600 électeurs, s'en sont prévalu. »

À TRAVERS LE PAYS

Pour l'ensemble du pays et ses 20,4 millions d'électeurs, la Presse canadienne rapporte quelques ratés. Portes closes, manque de scrutateurs, absence de bulletins ou fausses adresses.

Dans les provinces maritimes, où les bureaux ouvraient les premiers à cause du fuseau horaire, une vingtaine d'entre eux ont ouvert leurs portes en retard en raison d'un manque de scrutateurs.

À Westmount-Ville-Marie, 6 bureaux de vote sur 16 n'ont pu ouvrir leurs portes à l'heure prévue, les bulletins de vote ou encore les boîtes de scrutin n'ayant pas été livrés à temps et des problèmes du même ordre sont survenus à Toronto.

En Nouvelle-Écosse, à Darmouth, on rapporte que des gens qui s'étaient présentés pour voter ont eu la mauvaise surprise de constater que leurs noms n'apparaissaient pas sur les listes électorales. Les noms de résidents d'immeubles entiers et parfois de rues avaient été omis.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2000

Show divertissant, mais prévisible

Baptême électoral pour six cégépiens

Michel Corbeil
MCorbeil@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Ça n'a pas été un grand suspens. Mais le spectacle électoral a été divertissant — et même franchement amusant, par moments —, hier soir.

Au Bistro du quartier, dans Saint-Roch, les six cégépiens, que LE SOLEIL avait invités à commenter *en direct* le premier scrutin où ils ont participé en tant qu'électeurs, ont entendu sans surprise Bernard Derome annoncer, à 20 h 22, sur les ondes de Radio-Canada, que Jean Chrétien formerait un gouvernement majoritaire.

« Non, ce n'est pas tellement surprenant », a commenté Alexandre Sirois, du cégep Limoilou, visiblement déçu que le Bloc québécois subisse une défaite dans la région de Québec. « J'espérais un gouvernement minoritaire, mais je n'y croyais pas vraiment. »

« Là, on espère plus un vrai changement, a enchaîné Mériem Bélaïchouche. Ça va être assez pathétique. »

Attablés devant quelques bières, les jeunes électeurs ont attendu en vain que « Bernard » leur procure des sensations fortes. Ils n'ont même pas éprouvé un petit frisson quand l'animateur y a été de son traditionnel « Radio-Canada annonce que »...

Nathalie Belhumeur voulait que « le Bloc soit très fort. J'espérais... Mais je ne tombe pas de haut. Les sondages prédisaient un gouvernement libéral fort. » Rassurez-vous, il n'y a pas eu de crise de nerfs, hier, chez *nos* cégépiens. Esther Bernard ne voit pas en quoi cette élection peut changer sa vie. « Ce scrutin est tellement vide de sens. »

PENCHANT SOUVERAINISTE

Tous nos interlocuteurs ont confessé un certain penchant souverainiste. Mais, les stratèges bloquistes avaient toutes les raisons de se méfier de l'indifférence des jeunes envers leur formation politique.

Mériem a voté pour le Nouveau Parti démocratique. Suzie St-Pierre a annulé son vote (« le choix est ridicule, cette année »). Jean-Sébastien, comme il l'avait déjà indiqué au SOLEIL, ces dernières semaines, a voté pour l'Alliance canadienne « par sarcasme politique ».

Il est une chose qui a fait l'unanimité, au Bistro du quartier. Le dossier des fusions décrétées par le gouvernement du Québec a fait mal au Bloc.

Injustement, ont insisté nos cégépiens. « Ça, c'est ridicule de la part des libéraux », s'est exclamé Alexandre. « C'est incroyable, a relancé Mériem. Ils ne comptent pas sur l'intelligence des gens. » S'il est un mythe que nos invités ont fait voler en éclats, c'est celui des jeunes qui sont apolitiques. Autour de la table, nos observateurs politiques d'un soir ont commenté avec détachement et humour les positions des différents partis politiques.

« La politique, j'aime ça, a confessé Alexandre Sirois. Je veux voir les résultats qui rentrent », a-t-il expliqué en pointant du doigt la télévision.

Suzie St-Pierre a admis le même intérêt. « Mes parents ont toujours jasé pas mal de politique... Ils n'étaient pas du même bord. Mon père était péquiste ; ma mère libérale. »

Esther Bernard a suivi en rigolant la soirée électorale. « J'adore ça. Je fais des *shows*. J'aime les spectacles. La soirée des élections, c'est un bon *show*. »

Il est un élément qui a attristé, façon de parler, les cégépiens. Ils auraient bien aimé que Jean Chrétien soit battu dans son beau comté de Shawinigan. « Il aurait cessé de nous faire honte en Chine et ailleurs dans le monde », a dit en riant Suzie à ses amis, qui semblaient en savoir beaucoup sur les *chrétiennerie*s.

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Esther Bernard, Suzie St-Pierre et Nathalie Belhumeur ont oublié la télé, le temps d'un cliché.

Important vote de confiance

Suzanne Tremblay réélue

Carl Thériault
Colaboration spéciale

RIMOUSKI — La députée bloquiste de Rimouski-Neigette-et-La-Mitis, M^me^ Suzanne Tremblay, a parlé hier soir de sa réélection comme étant un important vote de confiance à son égard de la part des électeurs.

La députée n'a toutefois pas voulu commenter la bataille que se livrait, au Québec, le Bloc québécois et le Parti libéral du Canada.

« On a joué de démagogie en y mêlant le problème des fusions. J'ai rencontré beaucoup de gens qui m'ont dit ne pas être souverainiste. J'ai l'impression d'être devenue la députée de tout le monde. Je prends le résultat du vote comme un geste de confiance à mon endroit. »

Pour elle, les élections de 2000 auront été les plus difficiles de ses trois campagnes. « Les gens n'étaient pas intéressés à cette élection. Jusqu'à la fin, dans le comté, on avait 20 % d'indécis. C'était vraiment une bizarre d'élection. »

M^me^ Tremblay voyait hier un gouvernement libéral plutôt faible du côté de la majorité des voix obtenues notamment dans les gains obtenus dans les provinces maritimes.

Une centaine de personnes occupaient hier soir le local des bloquistes de Rimouski-Neigette-et-La-Mitis à Rimouski.

Des élections de 1993 à celles de 1997, la majorité bloquiste a diminué de moitié passant de 13 700 à un peu plus de 6000 votes.

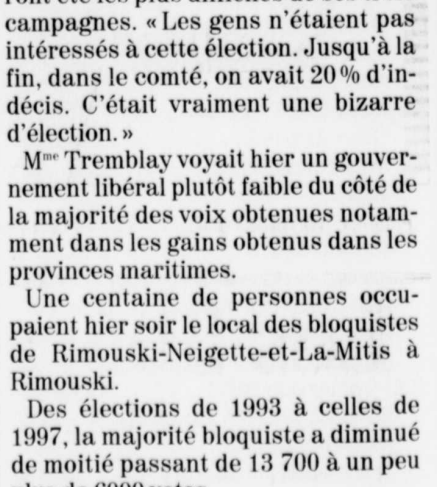

ARCHIVES, LE SOLEIL

Suzanne Tremblay

Vous cherchez à conquérir de nouveaux sommets en devenant un investisseur autonome?

Avec l'assistance de TD Waterhouse, vous aurez la situation bien en main.

Pour atteindre vos objectifs lorsque vous gérez vous-même vos placements, vous devez être bien épaulé. Avec TD Waterhouse®, vous bénéficiez d'une foule de services d'assistance pour vous aider à prendre des décisions éclairées : des représentants expérimentés pour exécuter vos ordres jusqu'aux spécialistes en fonds communs, en passant par des séminaires gratuits sur les investissements. TD Waterhouse présente des avantages indéniables en vous permettant de profiter de solutions complètes, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et de réaliser des économies considérables sur les commissions exigées par les courtiers traditionnels. Plus d'un million d'investisseurs autonomes au Canada choisissent TD Waterhouse. Pour savoir pourquoi, appelez-nous, branchez-vous ou rendez-vous dès aujourd'hui à l'une des succursales de TD Waterhouse, de la Banque TD ou de Canada Trust.

MEILLEUR COURTIER À ESCOMPTE AU PAYS — NO 1 — TD WATERHOUSE — 1999 ENCORE UNE FOIS 2001 — Magazine Canadian Business*

TD WATERHOUSE

Investissez seul, mais pas tout seul.®

1 800 363-1171 www.tdwaterhouse.ca/fr

Montréal • Laval • Québec • Pointe-Claire

*Selon une étude publiée par le magazine Canadian Business, le 16 octobre 2000. Services d'investissement TD Waterhouse (Canada) inc. est une filiale de TD Waterhouse Group, Inc., lui-même filiale de la Banque TD. ® Marque de commerce de la Banque TD. TD Waterhouse est un usager inscrit. TD Waterhouse – Membre FCPE.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2000

Les Québécois partagés

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Les Québécois ont dosé savamment leur appui au Bloc québécois et au Parti libéral du Canada, mais c'est le Bloc qui a le plus perdu en termes de comtés.

À partir de la fermeture des bureaux de scrutin à 21 h 30, le Bloc et le PLC ont tour à tour mené au Québec.

À 00 h 30, le Parti libéral avait remporté 36 circonscriptions, pendant que le Bloc québécois avait remporté 38 comtés sur 75 au Québec.

Après avoir tiré de l'arrière, le conservateur André Bachand, dans Richmond-Arthabaska, a finalement conservé son siège. Il reste le seul député du Parti progressiste-conservateur au Québec. Aucun candidat de l'Alliance canadienne ou du Nouveau Parti démocratique n'a été élu au Québec.

Le premier ministre Jean Chrétien a été déclaré réélu rapidement, et ce pour une onzième fois, dans sa circonscription de Saint-Maurice.

Le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a aussi été réélu sans difficulté dans son comté montréalais de Laurier-Sainte-Marie. Le numéro deux du Bloc québécois, un ancien dirigeant de la CSN économiste de formation, Pierre Paquette, a été élu dans Joliette.

Dans Saint-Laurent-Cartierville, le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion a été réélu sans suspense.

Réélections sans surprise aussi d'Alfonso Gagliano dans Saint-Léonard-Saint-Michel et de Paul Martin dans Lasalle-Emard. Dans son discours de la victoire, le ministre des Finances a pris la peine de rendre hommage à son chef Jean Chrétien.

Une des nouvelles figures du Bloc québécois, Mario Laframboise, ancien président de l'Union des municipalités du Québec, a été élu dans Argenteuil-Papineau-Mirabel devant la libérale Lise Bourgault. Ce comté était représenté par un autre bloquiste lors du scrutin de 1997, mais la victoire n'était pas acquise pour M. Laframboise.

PC

M. Bouchard n'a pas provoqué de raz-de-marée bloquiste.

ANDRÉ HARVEY

Dans Chicoutimi-Le Fjord, le député André Harvey a été réélu. Toutefois, il était conservateur au scrutin de 1997 et libéral cette fois-ci. Le bloquiste Noël Tremblay, plus ou moins imposé par le chef Gilles Duceppe, ne faisait pas l'unanimité chez les jeunes bloquistes, qui voulaient un jeune candidat.

Dans Bonaventure-Gaspé-Îles-de-la-Madeleine-Pabok, le Bloc a perdu un comté aux mains du libéral Georges Farrah. Deux autres comtés perdus par le Bloc sont ceux de Beauharnois-Salaberry, que détenait Daniel Turp, et de Louis-Hébert, que représentait Hélène Alarie.

Dans Saint-Lambert, sur la Rive-Sud de Montréal, l'un des rares candidats connus de l'Alliance canadienne, Nic Leblanc, a non seulement été battu, mais il est même arrivé loin derrière la libérale Yolande Thibeault et le bloquiste Christian Picard.

L'Atlantique donne une autre chance à Chrétien

MARIO GILBERT
Presse canadienne

Les électeurs des provinces de l'Atlantique semblent avoir accepté les « excuses » prononcées du bout des lèvres, en début de campagne électorale, par le premier ministre Jean Chrétien concernant les irritants à la réforme de l'assurance-emploi.

Les libéraux ont réalisé des gains importants dans l'Atlantique, allant chercher 19 comtés sur 32, contre 11 aux élections générales de 1997, où on leur avait fait payer cher la réforme jugée inique pour les travailleurs saisonniers.

C'est en Nouvelle-Écosse que les libéraux, qui avaient été complètement chassés en 1997, ont fait leur meilleur retour : ils y ont repris trois comtés aux néo-démocrates et un autre aux conservateurs. Les conservateurs y ont conservé quatre comtés, les néo-démocrates, trois.

La leader du Nouveau Parti démocratique, Alexa McDonough, a été facilement réélue à Halifax, mais son parti passe de huit à quatre députés dans l'Atlantique.

Les conservateurs, eux, passent de 13 élus en 1997 dans la région à 9 cette année.

Au Nouveau-Brunswick, les libéraux ont fait trois gains aux dépens du Parti conservateur, pour un total de six députés. Ainsi, dans Beauséjour-Petitcodiac, l'ex-néo-démocrate Angela Vautour, passée conservatrice, a été battue par le libéral Dominic LeBlanc, fils de Roméo LeBlanc, l'ex-gouverneur général et ancien ministre sous Pierre Trudeau. Dans Madawaska-Restigouche, le libéral Jeannot Castonguay a battu le conservateur Jean Dubé, et dans Tobique-Mactaquac, le conservateur Gilles Bernier a été battu par le libéral Andy Savoie.

Pour le reste, le néo-démocrate Yvon Godin, qui avait battu en 1997 le ministre libéral du Développement des ressources humaines Doug Young (responsable de la réforme de l'assurance-emploi), a été réélu dans Acadie-Bathurst. Il sera le seul néo-démocrate au Nouveau-Brunswick.

Le libéral Andy Scott, qui avait dû démissionner de son poste de Solliciteur général pour ses indiscrétions dans un avion sur l'enquête de l'APEC, a été réélu avec environ 3200 voix de majorité dans Fredericton.

La ministre du Travail, Claudette Bradshaw, a aussi été réélue dans Moncton, tout comme la conservatrice Elsie Wayne, qui avait tenu le Parti conservateur au départ de Jean Charest.

À Terre-Neuve, les libéraux ont fait un gain grâce au transfuge Bill Matthews, qui avait été élu sous la bannière conservatrice en juin 1997 mais qui a récemment traversé le parquet de la Chambre. M. Matthews a battu l'ancien leader du Nouveau Parti démocratique de la province Peter Fenwick, passé à l'Alliance canadienne, qui est arrivé quatrième avec environ 5 % des voix.

Pour le reste, le paysage à Terre-Neuve ne change pas: les libéraux y ont donc fait élire cinq députés, contre deux conservateurs (à Saint-Jean).

Le premier ministre démissionnaire de Terre-Neuve Brian Tobin, ancien ministre libéral des Pêches et actuel ministre de l'Industrie, a été facilement élu dans Bonavista-Trinity-Conception, laissé vacant par le « démissionnaire » Fred Mifflin.

Dans l'Île-du-Prince-Édouard, les libéraux gardent leurs quatre circonscriptions.

L'Alliance échoue en Ontario

Stockwell Day a perdu son pari de réaliser une percée majeure dans cette forteresse libérale

MARIO SIMARD
Presse canadienne

■ L'Ontario demeure une forteresse inexpugnable pour les libéraux fédéraux, qui y ont remporté au moins 100 des 103 sièges. Stockwell Day a donc échoué dans son pari de réaliser une percée majeure en Ontario, qui lui aurait permis de faire de l'Alliance canadienne un véritable parti national.

PC

Preston Manning aurait-il fait mieux que Day?

L'Alliance n'a ravi que deux sièges aux libéraux, mais en perdu un autre, dans la circonscription de Markham, une banlieue cossue de Toronto. Jim Jones, un ancien conservateur devenu allianciste, y a subi une défaite sans appel aux dépens du candidat vedette John McCallum, ancien économiste en chef de la Banque Royale recruté par les libéraux.

Tous les ténors libéraux ont été réélus

Lors des élections de 1997, M. Jones avait été le seul non-libéral à se faire élire en Ontario.

Le Nouveau Parti démocratique était en tête dans une circonscription, en fin de soirée.

Les ténors libéraux en Ontario — et ils sont nombreux — ont tous été réélus. La ministre Jane Stewart, éclaboussée par le scandale de la mauvaise gestion des fonds publics au Développement des ressources humaines, a défendu son siège avec succès dans la circonscription de Brant, où elle facilement distancé le candidat allianciste Chris Cattle.

Sheila Copps (Patrimoine), John Manley (Affaires étrangères), Lyle Vanclief (Agriculture), Herb Gray (vice-premier ministre), Maria Minna (Coopération internationale), David Collenette (Transport), Allan Rock (Santé), Robert Nault (Affaires indiennes), Don Boudria (leader en Chambre), Elinor Caplan (Citoyenneté et Immigration) et Art Eggleton (Défense) sont autant de ministres qui ont été réélus.

Les allianciste Cheryl Gallant, dans Renfrew-Nipissing-Pembroke, et Scott Reid, dans Lanark-Carleton, sont parvenus à ravir des sièges aux libéraux.

L'un des candidats vedettes de l'Alliance en Ontario, Dan Ferrone, un ex-joueur de la Ligne canadienne de football, a mordu la poussière dans la circonscription d'Oakville, où la libérale Bonnie Brown a été réélue.

Promesse tenue

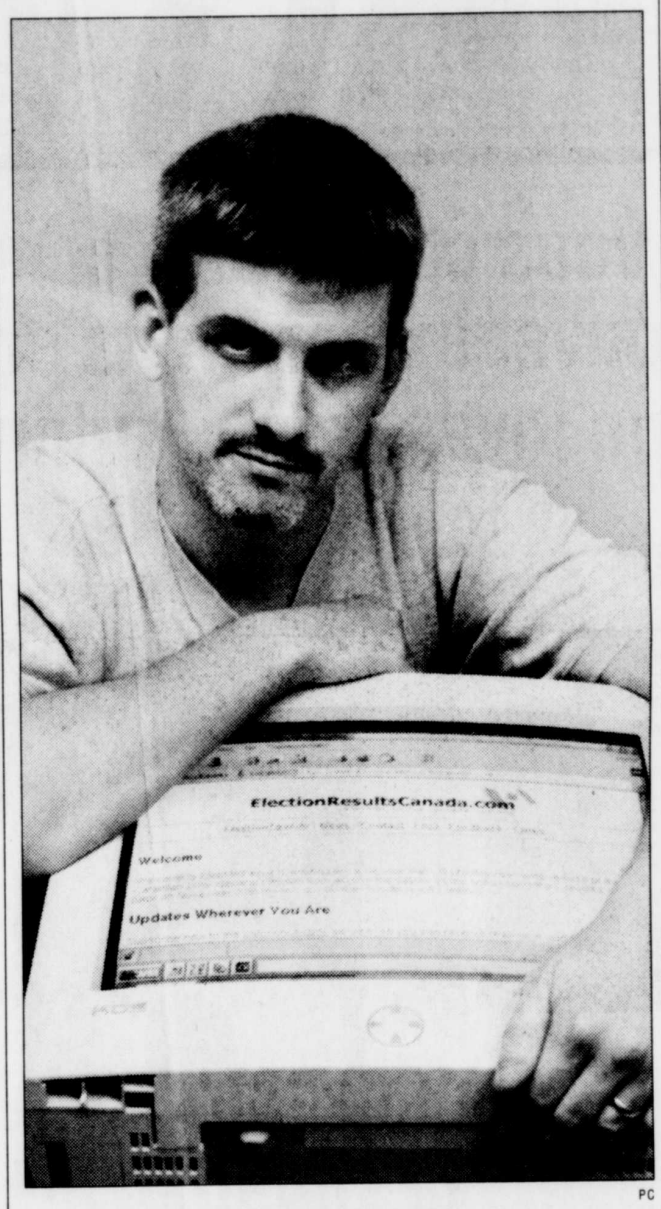

PC

L'informaticien Paul Bryan a tenu sa promesse hier de publier sur Internet les résultats des élections avant la fermeture de tous les bureaux de vote. Il a défié les autorités fédérales qui ont tenté de lui faire renoncer à son projet. Il a publié les résultats des régions atlantiques presque trois heures avant la fermeture des bureaux en Colombie-Britannique.

Les libéraux s'en tirent presque indemnes

Tous les ministres du cabinet de Jean Chrétien, sauf deux, ont été réélus

MARIO GILBERT
Presse canadienne

Tous les ministres libéraux, sauf deux, ont été réélus, hier soir, lors des élections générales au pays. Et le chef conservateur, Joe Clark, qu'on disait un moment en danger dans sa circonscription de Calgary-Centre, a été réélu avec une relative facilité.

Les libéraux n'ont donc pas répété leur triste exploit de 1997, alors que des électeurs mécontents avaient rabroué certains ministres de premier plan.

Cette fois-ci, toutefois, la ministre de la Justice et Procureure générale, Anne McLellan, n'a pas résisté à la vague de l'Alliance canadienne en Alberta, pas plus que son collègue « junior », ministre d'État pour l'Asie-Pacifique, Raymond Chang, en Colombie-Britannique.

Mais la ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart, qui avait passé un mauvais quart d'heure le printemps dernier dans l'affaire des subventions douteuses de son ministère, a tout de même été réélue en Ontario. Le ministre de l'Environnement, David Anderson, a aussi résisté à l'Alliance en Colombie-Britannique.

Mais c'est probablement le Bloc québécois qui a perdu ses éléments les plus importants. L'éminence grise du

PC

Anne McLellan n'a pas résisté à la vague de l'Alliance.

parti en matière de Constitution, Daniel Turp, a été battu dans Beauharnois-Salaberry, où les libéraux étaient venus promettre, en pleine campagne électorale, un nouveau pont pour joindre l'île de Montréal.

Dans Chicoutimi-LeFjord, le parachutage d'un candidat bloquiste par le chef, Gilles Duceppe, n'a visiblement pas plu. Le conservateur passé libéral André Harvey a filé entre les deux candidats souverainistes — l'officiel et le « paria », qui s'était présenté à titre d'indépendant.

Dans Frontenac-Mégantic, le bloquiste Jean-Guy Chrétien, qui avait évoqué le « chantage » que pouvait exercer le parti à Ottawa, a été battu par le libéral Gérard Binet.

Mais le Bloc a quand même fait élire l'ancien président de l'Union des municipalités du Québec Mario Laframboise dans Argenteuil-Papineau-Mirabel, une nouvelle vedette pour le parti, qui a résisté au mot d'ordre « antifusions » de certains maires du Québec.

Les députés Hélène Alarie et Jean-Paul Marchand, eux, n'y auront pas résisté dans la banlieue de Québec, où la mairesse de Sainte-Foy, notamment, avait appelé à faire payer au Bloc le projet de loi 170 du gouvernement du Québec sur la réorganisation municipale. Ce sont les libéraux qui ont ramassé les morceaux.

Le vice-président du Bloc, Pierre Paquette, a été élu pour la première fois à la Chambre des communes, dans la circonscription de Joliette.

Et les conservateurs ont réussi à faire réélire dans Richmond-Arthabaska André Bachand, qui demeurera toutefois tout seul de son parti au Québec.

À Terre-Neuve, on a élu facilement Brian Tobin, ancien ministre libéral devenu premier ministre de sa province puis rappelé auprès de lui par le premier ministre Chrétien pour étoffer l'équipe libérale dans l'Atlantique — et pour faire venir son dauphin à Ottawa, prétendent certains.

John Nunziata, qui avait été exclu du caucus libéral pour avoir rompu la ligne de partie, a été battu par un libéral

En Ontario, l'économiste principal de la Banque royale John McCallum a battu le conservateur Jim Jones ; un nouveau ministre économique est probablement né hier soir dans Markham.

Le député indépendant John Nunziata, qui avait été exclu du caucus libéral pour avoir refusé de voter en faveur du budget à cause du maintien de la TPS, a été battu par un libéral à Toronto.

En Saskatchewan, le ministre des Ressources naturelles, Ralph Goodale, s'est maintenu au pouvoir malgré la puissance de l'Alliance canadienne dans les Prairies.

En Alberta, les ténors de l'Alliance canadienne ont conservé leurs galons : la leader adjointe Deborah Grey, l'ancien chef du Parti réformiste Preston Manning, le député très « audible » Monte Solberg, notamment.

EN BREF

Pauvre petit frère...

■ MONTRÉAL — Le frère du premier ministre, Michel Chrétien, a trouvé « dures » les attaques dont a été la cible son cadet de deux ans durant la campagne électorale. Interrogé à l'antenne de Radio-Canada, le frère de Jean Chrétien a souligné que le chef libéral avait été « très positif, malgré toutes ces attaques. Nous avons trouvé ça dur, nous de la famille ». Leur père, a rappelé Michel Chrétien, chercheur en médecine à Montréal, avait souvent répété à ses enfants que « la réputation de quelqu'un, c'est ce qui le suit toute sa vie ». Il est également d'accord avec cette affirmation voulant que son frère soit « mal connu des Québécois ». (PC)

GM

Taux

0,9 %
de financement
à l'achat*

ou

Tard

Rien à payer avant 1 an*

Faites votre choix mais faites vite !
Sur la plupart de nos véhicules 2001 et 2000 en stock.
Pour un temps limité.

CHEVROLET
Oldsmobile
GM

PONTIAC
BUICK
GMC
GM

Les Associations marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement à l'achat de 0,9 % disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en stock. Pas de versement initial, pas d'intérêt, pas de paiement avant 90 jours. Exclut, Corvette , Express et Savana 2000 et 2001 ainsi que les modèles 2001 suivants : Cadillac , camionnettes de série CK 1500/2500/3500, châssis-cabine, Tahoe, Yukon, Yukon Denali, Suburban, Yukon XL et Yukon XL Denali. *L'offre est disponible avec un taux de financement à l'achat de 9,9 % jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en stock. Pas de versement initial, pas d'intérêt, pas de paiement avant un an. Exclut Corvette, Express et Savana 2000 et 2001 ainsi que les modèles 2001 suivants : camionnettes de série CK 2500/3500, châssis-cabine, Sierra C3, Tahoe, Yukon, Yukon Denali, Suburban, Yukon XL et Yukon XL Denali. †Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. ™Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange (ou commande) de véhicule peut être requis. **Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.**

gmcanada.com

LE QUÉBEC LE CANADA

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2000

BELLECHASSE

Gilbert Normand réélu

«J'avais prévu que la moitié du vote conservateur de 93 irait de mon côté. C'est ce qui s'est passé», a-t-il commenté.

PIERRE PELCHAT
PPelchat@lesoleil.com

■ MONTMAGNY — La réélection du ministre Gilbert Normand dans Bellechasse-Montmagny-L'Islet a confirmé ses prédictions.

«J'avais prévu que la moitié du vote conservateur de 93 irait de mon côté. C'est ce qui c'est passé», a-t-il commenté, hier soir, à Montmagny.

«Les gens ont préféré faire partie d'une équipe gouvernementale au lieu d'appuyer la critique du Bloc. Ils ont compris que la critique ne faisait pas avancer les dossiers de développement économique. Les électeurs n'ont pas voulu revivre le trou noir de 93 à 97 avec le Bloc», a-t-il ajouté.

Les gens n'ont pas voulu appuyer la critique du Bloc

Par ailleurs, M. Normand s'est réjoui de l'élections d'autres députés libéraux dans la région.

«Plus nous serons nombreux au gouvernement à défendre les dossiers de la région de Québec et de l'Est du Québec, plus nous serons en mesure de faire avancer nos demandes», a-t-il affirmé.

Pour sa part, le candidat bloquiste, François Langlois avait peu de commentaires à formuler hier soir. Il a attribué une partie de sa défaite au faible taux de participation.

À la dernière élection, M. Normand avait défait M. Langlois par seulement 47 voix. Après 165 bureaux de scrutin sur 205, le ministre libéral menait par près de 3600 voix.

COLLABORATION SPÉCIALE, SYLVAIN FOURNIER

Gilbert Normand s'est réjoui de l'élection d'autres libéraux dans la région.

QUÉBEC

Gagnon sans surprise

JEAN-SIMON GAGNÉ
JSGagne@lesoleil.com

QUÉBEC — C'est sans surprise que la députée bloquiste Christiane Gagnon a été réélue pour un troisième mandat consécutif dans le comté de Québec. Avant même le dépouillement du scrutin, les organisateurs de Mme Gagnon prévoyaient une victoire assez facile de leur protégée, alors que certains libéraux envisageaient ouvertement la défaite de leur candidate, Claudette Tessier-Couture.

De l'avis général, la circonscription de Québec, qui regroupe les quartiers centraux de la Veille Capitale, n'a guère alimenté la controverse durant la campagne. Pendant que la tempête des fusions soufflait sur la banlieue, les candidates Gagnon et Tessier-Couture menaient une campagne discrète sur des enjeux locaux. «Est-ce que nous avons eu une campagne ?», interrogeait hier soir un bénévole libéral.

Même si Mme Gagnon a obtenu sensiblement le même pourcentage de votes qu'en 1997, sa majorité devrait être considérablement réduite, passant de quelque 6700 à environ 4000. Il faut dire que le taux de participation a chuté dramatiquement, passant de 73 % en 1997 à un peu moins de 54 %. Avec 220 bureaux de vote dépouillés sur 238, Mme Gagnon recueillait 20 904 bulletins (43,8 %), contre 16 672 (34,9 %) pour son adversaire libérale.

La députée bloquiste attribue sa victoire au travail à sa présence continuelle sur le terrain. «Je ne pouvais pas faire plus. J'ai travaillé dans le comté de 60 à 70 heures par semaine», a-t-elle expliqué. Quant à la libérale, Mme Tessier-Couture, elle refusait de se laisser décourager par sa seconde défaite électorale consécutive. «Je tiens à mon Canada. Je n'abandonnerai pas. On ne se fera pas de cachette, Québec constitue le bastion du Bloc et du Parti québécois. Nos résultats sont encourageants, puisque nous avons encore réduit leur majorité».

Michel Rivard

Comme dans le reste du Québec, l'un des faits saillants du scrutin demeure l'effondrement du Parti conservateur, qui avait recueilli plus de 10 000 votes en 1997. Au moment de mettre sous presse, le candidat conservateur, Marc Jalbert, avait recueilli un peu plus de 2915 votes.

L'ancien président de la Communauté urbaine de Québec, Michel Rivard, qui se présentait sous les couleurs de l'Alliance canadienne, n'a cependant pu récupérer tous les électeurs conservateurs, devant se contenter de 3629 votes, soit moins de 7 % des suffrages. Une misère, si l'on considère que le candidat du Parti marijuana, Pierre-Étienne Paradis, amassait 1388 votes...

LÉVIS

Dubé revient avec une confortable majorité

MARC SAINT-PIERRE
mstpierre@lesoleil.com

LÉVIS—De son propre aveu effleuré par le ressac antifusionniste, le député bloquiste de Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière, Antoine Dubé, a été réélu avec au-delà de 42 % des voies exprimées, hier.

Grande adversaire du Bloc, la porte-couleur libérale, Shirley Baril, a de son côté obtenu quelque 32 % des votes dans une élection dont la tendance s'est précisée dès le dépouillement des premières boîtes de scrutin.

Nouvelle venue dans la lutte électorale, l'Alliance a somme toute bien fait, son candidat Jacques Bergeron s'imposant comme bon troisième avec plus de 15 % du vote populaire.

Les conservateurs avec Réal St-Laurent et les néo-démocrates avec France Michaud se sont respectivement gagné 7 % et 2,3 % des voies.

L'appui populaire qui a reporté M. Dubé à son siège des Communes a régressé d'un peu plus de 2 % par rapport à l'élection de juin 1997. Les libéraux ont dans le même temps un progrès de quelque 4 % par rapport aux 28 % de l'élection précédente.

RESSAC ANTIFUSIONNISTE

Pour le député Dubé, il est clair qu'il a été effleuré par ce même ressac antifusionniste qui a frappé de plein fouet ses collègues de la rive nord. «Il y a au moins une municipalité qui remet en question les fusions sur la rive sud et il y en une autre également où tout le monde n'est pas d'accord», a-t-il observé en faisant allusion à Charny et à Saint-Romuald.

«Les partisans bloquistes ont également eu tendance à considérer ma victoire comme acquise. Nous n'avons pas eu toute la sortie de vote que nous aurions dû avoir», a ajouté M. Dubé.

«C'est tout de même une majorité confortable que le Bloc a obtenue. C'est probablement la majorité la plus élevée de la région de Québec», a-t-il conclu, évoquant une majorité de l'ordre de 5000 ou 6000 voix.

Son adversaire libérale a eu une lecture différente des résultats. «Le vote fédéraliste a dans son ensemble supplanté M. Dubé et sa majorité a baissé de plus de la moitié», a indiqué Mme Baril.

«Dans ce contexte, je suis gagnante. Et je suis très fière de ma campagne», a-t-elle conclu.

CHARLESBOURG-JACQUES-CARTIER

Marceau, une victoire moins éclatante

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

CHARLESBOURG — C'est une victoire un peu moins éclatante que celle de 1997 qu'a remporté hier soir le député bloquiste sortant de Charlesbourg-Jacques-Cartier, Richard Marceau.

Au moment de mettre sous presse, le bloquiste avait recueilli 21 174 votes, alors que son adversaire libérale, Isabelle Thivierge, en avait obtenu 20 096. Le candidat de l'Alliance canadienne et bras droit de Stockwell Day au Québec, Gérard Latulippe, avait quant à lui récolté l'appui de 8522 électeurs. La candidate du Parti conservateur, Dann Murray, le candidat du Parti vert, Samuel Moisan-Domm, et la candidate du NDP, Françoise Dicaire, avaient respectivement recueilli 3146, 1105 et 987 votes.

En 1997, Richard Marceau avait récolté 21 556 votes, soit 3928 de plus que son adversaire libéral de l'époque, Jacques Portelance.

Les membres de l'organisation du Bloc québécois dans Charlesbourg-Jacques-Cartier s'étaient donné rendez-vous au Paradis du billard, sur le boulevard Henri-Bourassa, à Charlesbourg. Leur vedette ne s'est cependant montré le bout du nez qu'aux environs de 23 h 45. «Je voulais regarder les résultats en famille», a-t-il expliqué au SOLEIL au bout du fil.

Alors, il a eu chaud, M. Marceau ? «Je savais que le vote allait être serré, mais j'étais convaincu de gagner», a-t-il répondu du tac au tac.

Le député de Charlesbourg-Jacques Cartier a promis qu'il continuerait de «travailler très fort» pour les gens de son comté et de «faire la promotion de la souveraineté». Et plus concrètement ? «Je compte bien faire bouger les dossiers de l'Aquazoo, du sentier Trans-Québec et de la station touristique Stoneham.»

Mentionnons au passage que Richard Marceau est responsable de la région de l'Est du Québec au sein du caucus du Bloc québécois et siège sur plusieurs comités des Communes.

ARCHIVES LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Richard Marceau savait que le vote serait serré.

THIVIERGE DÉÇUE

La candidate libérale, Isabelle Thivierge, a confié au SOLEIL qu'elle n'avait «pas prévu que le vote allait être à ce point dilué avec l'Alliance». «C'est sûr que je suis déçue, mais en même temps, c'est une belle victoire parce que je me serai battue jusqu'à la fin», a ajouté Mme Thivierge.

Gérard Latulippe s'est pour sa part dit «très satisfait des résultats obtenus compte tenu que l'Alliance canadienne est une nouvelle formation».

Mais selon lui, le programme du parti devra être «mieux adapté» à l'est du pays. «Il faudrait peut-être songer à faire une aile québécoise», propose-t-il.

BEAUPORT-MONTMORENCY

Guimond l'emporte

C'est «l'homme de terrain» et non le bloquiste qui a été élu

MARC LESTAGE
MLestage@lesoleil.com

QUÉBEC — Le député du Bloc Michel Guimond a défait, hier, la jeune libérale Chantal Plante de l'île d'Orléans, dans la circonscription de Beauport-Montmorency-Côte-de-Beaupré-Île-d'Orléans.

Sa belle majorité de 8000 voix inscrite lors du scrutin de 1997 en a toutefois pris un coup. En fin de soirée, l'écart entre les deux principaux candidats était de 2700 voix. C'est toutefois le candidat de l'Alliance, Robert Giroux qui a causé la plus importante surprise accumulant plus de 5000 votes.

Le député du Bloc, a misé tout au long de sa campagne sur la grande disponibilité dont il a toujours fait preuve depuis sa toute première élection, en 1993. «Homme de terrain», le bloquiste de 46 ans prétend avoir réglé plus de 6000 dossiers de pensions de vieillesse et de chômage durant ces mandats.

Le débat sur les fusions a influencé le scrutin dans cette circonscription, mais beaucoup moins que dans l'ouest de la région de la Vieille Capitale. En effet, la ville de Beauport est visée par le projet du PQ, mais pour la Côte-de-Beaupré, comme les gens de l'île d'Orléans, le dossier des fusions ne constituait pas un enjeu majeur.

De leur côté, les supporters de la jeune candidate libérale de 27 ans ont assumé le coup avec élégance. Il se sont montrés des plus satisfaits de la grande victoire de M. Chrétien, en fin de soirée, lorsqu'il est devenu évident «que l'élection de Chantal devra attendre une prochaine fois».

Cette jeune femme s'est engagée dans le Parti libéral du Canada à la veille du référendum de 1995. Mme Plante a été choisie candidate libérale après avoir milité au comité jeunesse et plus récemment comme permanente dans les bureaux du ministre Paul Martin, à Ottawa ou adjointe du député Jacques Saada de Brossard-La Prairie.

Lors de la dernière élection dans Beauport, en 1997, le Bloc avait obtenu 22 000 voix, les libéraux 14 000 et les conservateurs 13 000.

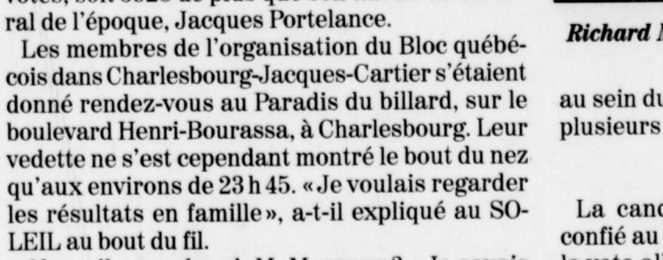

SAAB 9-3

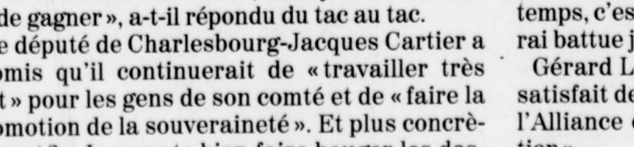

SAAB 9-5

Saab versus l'ennui

Taux de location de 3,9% & 5,9%

Saab 9-3
À partir de 34 740 $ Location à partir de 498 $/mois/36 mois
comptant 4,500 $

Saab 9-5
À partir de 42 605 $ Location à partir de 596 $
comptant 5,400 $

Les Saab 9-3 et 9-5 à moteur turbocompressé a de quoi vous transporter. Saab n'a pas créé une voiture simplement pour transporter vos passagers et votre équipement d'un point à un autre, mais aussi pour vous transporter de plaisir. La maniabilité précise et la poussée irrésistible du moteur turbocompressé rendent le trajet dans la Saab aussi passionnant que la destination proprement dite.

- Moteur à turbocompression de DACT
- Sièges chauffants
- Climatisation
- Appuie-tête actifs Saab
- Alarme de protection antivol Saab
- Système OnStar de série
- Radio AM/FM avec lecteur CD

www.saturndequebec.saturncanada.com

SAAB Québec
765, rue Marais, Québec 681-5777

Les prix et tarifs proposés sont pour le modèle 9.3 et 9.5 groupes d'options 1SA à transmission manuelle. Ces prix comprennent les frais de préparation à la route, la taxe d'accises sur le climatiseur et les frais de transport. Les taxes, les frais d'immatriculation et l'assurance sont à la charge du client. Le premier paiement et un dépôt de garantie sont exigibles à la livraison.

1496213

LE QUÉBEC LE CANADA

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2000

Vox populi

Didier Fessou
DFessou@lesoleil.com
RADIO/TÉLÉ

Dans la vérité ou dans l'erreur, je suis d'une constance crasse. Et je m'en flatte. Ainsi, élection après élection, j'ai toujours voté Bernard Derome ! Lors d'un appel au bon sens populaire, simple façon de parler, bien sûr, sa rassurante binette est tendance. Difficile de trouver plus convenable ailleurs. Alors, pourquoi changer ?

Au fil des décennies, cette coutumière habitude s'est maintenue envers et contre toutes les modes. Seule la couleur de sa cravate a changé. Cette présence à l'écran a été quasiment érigée au rang d'une tradition démocratique. Et saluée comme telle par plusieurs générations. Voilà qui ne nous rajeunit pas. Lui non plus, d'ailleurs.

Les affaires publiques, dans ce pays, ça se résume à une absolue certitude : les politiciens passent, Bernard Derome reste !

Plus tard, bien plus tard, cet archiprêtre de nos grands-messes électorales méritera une place de choix au panthéon de notre civilisation, section des curiosités postindustrielles, entre une vieille télé en noir et blanc et les premiers web-tv numériques. Cet homme-tronc est devenu bien malgré lui le symbole de l'expression civique de tout un peuple. Son destin, c'est notre destin ! Sous sa statue de cire au musée de l'imaginaire, on pourra lire cette jolie inscription gravée sur une plaque de laiton : « À défaut d'avoir le monopole de la vertu citoyenne, il la symbolisait. »

Et tout à côté, pour faire bonne mesure, ce graffiti décapant d'un polisson : « Élections, piège à cons ». Voilà qui résumera parfaitement la lettre et l'esprit du spectacle politique souvent terne auquel nous avons été tant de fois conviés. Et auquel, par routine, celui d'hier soir n'échappait pas.

Il est vrai que nous ne sommes pas des Américains. Dieu merci, ce n'est pas le genre du Canada de se donner en exhibition devant le reste du monde. Même si, des fois, n'est-ce pas...

Indéboulonnable, notre Bernard national d'un océan à l'autre ? Certainement ! Et pour cause, personne ne lui arrive à la cheville dans cet art délicat qui consiste à dédramatiser un rituel qui est à la fois porteur d'espoirs et source de frustrations. Ce n'est pas donné au premier venu de savoir soliloquer pour ne rien dire, ou si peu, pendant qu'au bas de l'écran défile la seule information qui compte : les résultats, circonscription par circonscription.

Quand le peuple s'exprime, à l'occasion, il faut savoir se taire pour mieux faire semblant de l'écouter... Que peut-on ajouter à cela ?

Bon, d'accord, discutons-en un peu. Hier soir, vos modestes désirs électoraux sont-ils devenus la réalité ? Êtes-vous contents ? Comme on dit dans le Jura suisse, en traînant un accent paresseux, l'avez-vous gagnée, votre votation ?

Quand même, ils sont très confondants ces résultats d'une élection qu'on prétendait sans surprise et plate à mourir ! Dire que des esprits fins et éclairés, ce n'est pas ça qui manquait à la télévision ces derniers temps, dissertaient sans fin sur l'inutilité de cet appel au peuple. Certains n'hésitant pas à hurler au gaspillage d'argent ! De gauche ou de droite, les dictatures n'ont pas ces problèmes. Heureuses dictatures...

Ce n'est pas important, mais quelle coïncidence épatante que cette soirée électorale ait été organisée en pleine période de sondages BBM. C'est pain béni pour Radio-Canada. Grosse cote d'écoute assurée. Plus grosse que celle de TVA, sans doute.

Examinons quelques chiffres. Un de plus, un de moins, ce n'est pas ça qui devrait vous faire mourir. Lors des fédérales du 2 juin 1997, Radio-Canada tenait la dragée haute à TVA par 176 000 voix d'avance. L'année suivante, aux provinciales du 30 novembre, elle remettait ça avec un avantage de 256 000 voix.

Ces chiffres montrent que TVA talonne Radio-Canada d'assez près, mais qu'il reste un dernier carré de bozos rétrogrades et de vieux jeu démodés qui sont viscéralement attachés au savoir-faire du Bureau des élections de la télévision publique, au sens de l'à-propos du tandem Derome-Lessard et à tous ces guidis-là...

Savez-vous qu'on a failli perdre tout ça. Si Stock Car avait gagné son pari et pris les rênes du pouvoir, il aurait mis Radio-Canada au pain sec et à l'eau : « Finies les folies, vous avez assez ri de moi ! »

Au fait, comment c'était à l'autre poste ? Sans être extraordinaire, le duo de Brunus et Jobinus ne manquait pas de saveur. Et Vastel y a beaucoup contribué.

Je résume : un spectacle télévisé si bien rodé qu'il n'y avait aucune fièvre dans l'air. Ni dans la chanson. À 21 h 55, la tendance s'est affichée. À 22 h 22, elle était consommée. Tout s'explique, a alors répliqué Léger-qui-sait-tout sur le réseau privé, c'est à cause du taux de votation.

Ben voyons, c'est la faute aux votants !

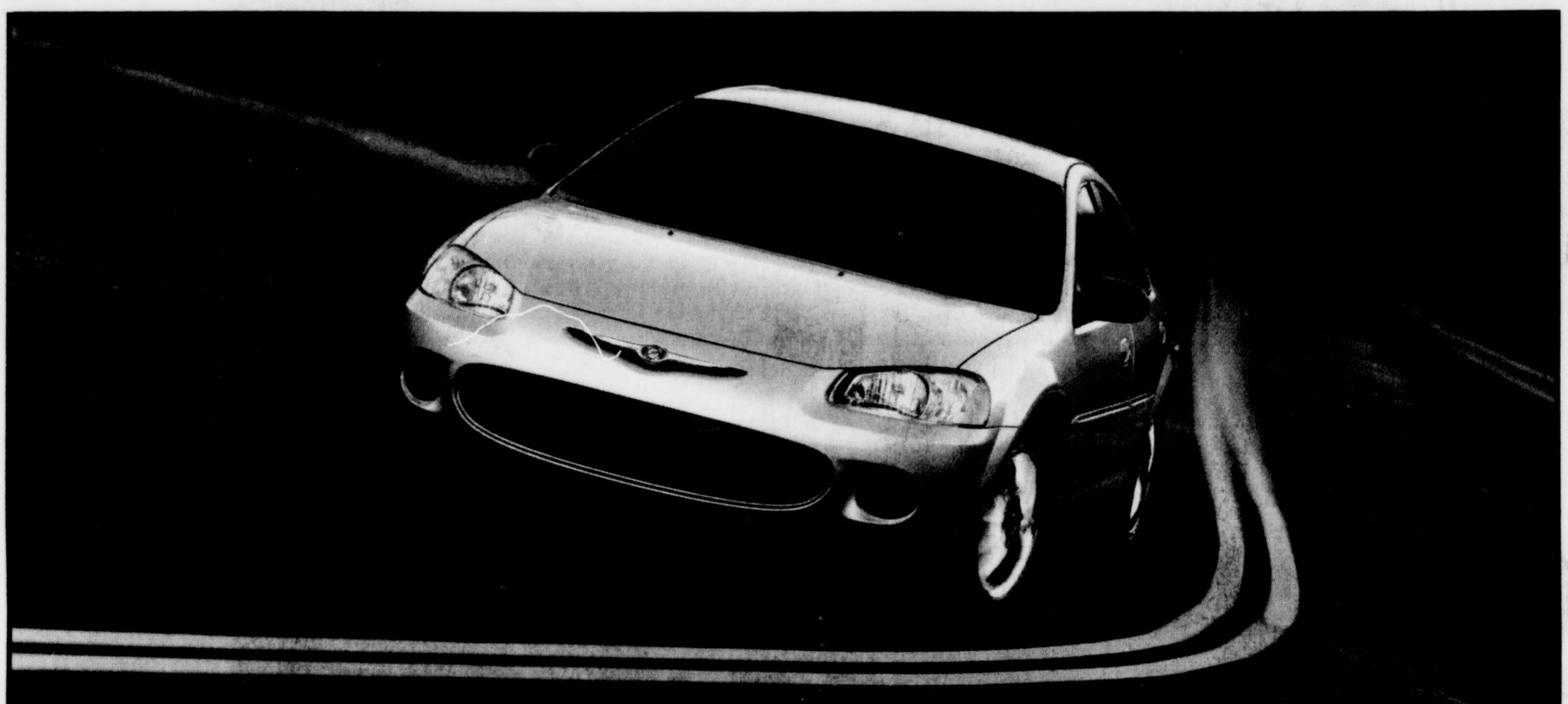

La toute nouvelle berline Chrysler Sebring

Une remarquable combinaison de style, de puissance et d'avantages financiers.

Lorsque vous avez la chance d'admirer une Sebring de près, vous avez certainement de la difficulté à croire qu'elle est plus abordable que la Camry ou l'Accord. Avec tout le respect que nous devons à la compétition, il est important de mentionner que la Sebring établit de nouvelles normes dans la catégorie des berlines intermédiaires. La nouvelle Sebring se compare aisément aux voitures de sa catégorie et surpasse même la Camry et l'Accord quant aux options qu'elle offre. Débutons par la protection Cinq étoiles. La Sebring est dotée d'une protection de 5 ans ou 100 000 km* sur le groupe motopropulseur et d'une assistance routière de 5 ans ou 100 000 km*. Comme la plupart des voitures importées.

Jouons maintenant au jeu des comparaisons. Pendant que la Sebring LX vous offre un moteur de 2,7 litres à 6 cylindres et double arbre à cames, la berline Accord LX vous offre un moteur de 2,3 litres à simple arbre à cames, tandis que la Camry CE se contente de 2,2 litres à double arbre à cames.

La puissance de 200 chevaux de la Sebring surpasse celle de l'Accord de 50 chevaux et surclasse la Camry de 64 chevaux. Évidemment, avec autant de puissance, vous devez pouvoir vous arrêter en toute quiétude. C'est pourquoi nous avons muni tous les modèles Sebring de freins à disque aux quatre roues. L'Accord et la Camry vous offrent uniquement cet équipement en option.

Pour ce qui est de la sécurité, la Sebring est équipée de sacs gonflables à déploiement progressif autant pour le passager avant que pour le conducteur. La Camry et l'Accord, quant à elles, sont munies d'un sac gonflable à mode simple du côté conducteur et à déploiement progressif du côté passager.

Que dire du style, du design et du caractère de la Sebring, de toutes ces petites choses qui vous font apprécier une voiture ? Selon nous, c'est là que la Sebring surpasse toute compétition... Enfin, c'est à vous d'en juger ! Passez voir la Sebring chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep$_{MD}$ le plus près de chez vous. Pour en savoir davantage, appelez-nous au 1 800 361-3700 ou visitez-nous à www.daimlerchrysler.ca.

	Chrysler Sebring LX 28H	ΔAccord LX	ΔCamry CE
Moteur	V6 DACT de 2,7 L	L4 SACT de 2,3 L	L4 DACT de 2,2 L
Chevaux	200	150	136
Transmission automatique à 4 rapports	série	incluse	incluse
Freins à disque aux 4 roues	série	option	option
Banquette arrière à dossier 60/40 rabattable	série	N/D	série
Ouverture d'urgence du coffre à l'intérieur	série	N/D	N/D
Ouverture du coffre à commande électrique	série	N/D	N/D
Volume du coffre (pi³/litres)	16,0/453	14,1/399	14,1/399
Assistance routière	5 ans/100 000 km*	option	3 ans/60 000 km
Prix annoncé	23 599 $***	23 800 $**	25 565 $**

LA BERLINE SEBRING LX

• Moteur DACT V6 de 2,7 litres à 24 soupapes, 200 chevaux • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Lève-glaces et rétroviseurs à commande électrique • Radiocassette AM/FM avec commande pour changeur de CD • Régulateur de vitesse • Verrouillage électrique activé par la vitesse • Glaces à filtre UV • Freins à disque aux 4 roues • Sacs gonflables de nouvelle génération • Plein d'essence gratuit$^{\Omega}$

Louez à **329 $†** par mois.

Terme de 40 mois.
Comptant initial de 3 710 $.

Options de location de 40 mois offertes

Mensualités	Comptant initial
329 $†	3 710 $
379 $†	1 930 $
433 $†	0 $

Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

5 100 Protection 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur. Assistance routière 5 ans/100 000 km*.

CHRYSLER

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep$_{MD}$

Δ Les véhicules Camry et Accord illustrés peuvent différer de ceux décrits. * Suivant que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Certaines conditions s'appliquent. ** Prix de détail suggérés des véhicules en date du 20 novembre 2000. *** Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. Transport, préparation et taxe sur le climatiseur en sus. † Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés à la livraison. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 80 000 km, au taux de 12¢ le km. Comptant initial ou échange équivalent. Location pour usage personnel seulement. Rachat non requis. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus. ***,† Tarifs mensuels et prix établis d'après la description de la Chrysler Sebring LX 2001 ensemble 28H. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Les photos sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut louer/vendre à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à échanger ou à commander un véhicule. Ces offres, valables sur les modèles 2001 seulement, sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Voir le concessionnaire pour tous les détails. Ω Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tous les véhicules Chrysler neufs. Jeep$_{MD}$ et les ailes Chrysler sont des marques déposées de DaimlerChrysler Corporation, utilisées sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour asseoir les enfants. Voyez-y !

Rabais des DIPLÔMÉS

CHRYSLER Dodge Jeep CHRYSLER Dodge Jeep

CHICOUTIMI-LE FJORD

André Harvey réélu encore une fois... avec les libéraux

DENIS BOUCHARD
Le Quotidien

CHICOUTIMI — Après avoir été élu à trois reprises comme conservateur, André Harvey a de nouveau obtenu la confiance des électeurs de , cette fois-ci, avec les libéraux de Jean Chrétien.

Le nouveau député libéral a fait une entrée remarquée à son local de campagne électorale de la rue Racine, avec sa petite-fille Émilie dans les bras, des taches de rouge à lèvres sur les joues, et une ironie bien aiguisée.

André Harvey

Sous les applaudissements des libéraux qui avaient été blanchis depuis 1984 dans la circonscription, André Harvey a commencé son discours en remerciant le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe d'avoir annoncé sa victoire samedi, à l'occasion de son marathon de 36 heures.

Le chef du Bloc, sous l'emprise de la fatigue, a alors prédit qu'André Harvey serait le vainqueur lundi (hier) et ce, deux fois plutôt qu'une.

Il remercie Gilles Duceppe d'avoir annoncé sa victoire en fin de semaine

Le seul regret que j'ai, a poursuivi le député Harvey, c'est que M. Duceppe n'ait pas fait de prédictions pour les autres circonscriptions de la région. Il aura à manoeuvrer parmi trois députés bloquistes et cinq péquistes au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

DES PROJETS

Le nouveau député libéral a indiqué qu'il sera à la fois le député de Chicoutimi-Le Fjord et de toute la région. Son action politique commencera par le projet d'une route à quatre voies dans la réserve des Laurentides, avec ou sans le gouvernement péquiste.

Dès les prochains jours, il dit être en mesure de présenter un scénario à son gouvernement, engageant un consortium d'entreprises privées. « Et si les péquistes ne veulent pas de ça, on fera l'autre bout », a-t-il dit.

La route du Parc et la santé ont été deux thèmes chers au député Harvey. « Il faut s'assurer maintenant que la région reçoive les 75 millions $ qui manquent à son budget pour la santé. On devra interpeller Québec qui gère l'argent qu'Ottawa lui a envoyé. »

LE QUÉBEC LE CANADA

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2000

Drouin : « On continue sans lâcher »

LUCE DALLAIRE
collaboration spéciale

SAINT-GEORGES — « Mission accomplie et maintenant... on continue sans lâcher ! » a déclaré le député libéral Claude Drouin qui a été réélu en Beauce pour un second mandat avec une confortable majorité.

À l'annonce des résultats, qui lui conféraient la victoire, Claude Drouin s'est rendu au Journel à Saint-Joseph de Beauce où il a été accueilli par des applaudissements nourris.

« Merci à toutes et à tous, a-t-il lancé d'entrée de jeu. Comme je l'ai dit en campagne, nous avons encore beaucoup à faire. Pour la Beauce, j'ai pris des engagements. J'ai parlé de l'autoroute, des barrages, du train de marchandises et vous me connaissez, j'entends continuer à travailler dans ce sens. »

Depuis 15 ans qu'il est en politique, d'abord pour avoir côtoyé les Jean Audet et Normand Poulin avant de se présenter lui-même en campagne et faire face à l'électorat sous la bannière libérale au fédéral en 1997, Claude Drouin estime que son vrai rôle de député est avant tout de bien servir la population en donnant l'heure juste.

« Je ne changerai pas. J'ai toujours eu à cœur de bien représenter la population beauceronne; c'est ma priorité. Ce soir, Beauceronnes et Beaucerons me le rendent bien et me commandent de continuer de la même manière », poursuivait-il.

« Aujourd'hui, a-t-il confié, j'étais calme. Je réfléchissais à ce que j'avais entrepris et j'estimais, en toute humilité, que j'avais donné le meilleur de moi. Alors je me disais que peu importe le résultat de la soirée, j'aurais à remercier celles et ceux qui m'ont appuyé et qui m'ont fait confiance. »

Claude Drouin est d'autant plus heureux qu'il regagnera Ottawa pour y faire valoir les doléances de la Beauce.

« En ce moment, je suis très fier et honoré de pouvoir servir une fois de plus celles et ceux qui me demandent à nouveau de me dépasser. »

Portneuf passe au rouge

Duplain défait le bloquiste Dallaire

MICHEL GODIN
Collaboration spéciale

PONT-ROUGE — Dans la circonscription de Portneuf, les électeurs ont élu le gars du coin, le candidat libéral Claude Duplain, originaire de Saint-Raymond.

Il a défait le bloquiste Patrice Dallaire, l'homme de Gilles Duceppe, par une faible majorité pour chasser le Bloc du comté après deux mandats de suite sous la députation de Pierre de Savoye. Fort heureux, le nouveau député a fait savoir qu'il travaillerait avec acharnement pour aider à bâtir Portneuf.

« Je suis un gars de terrain et j'ai hâte de travailler avec les Portneuvois », a-t-il dit à peine élu. Comme il l'a fait savoir pendant la campagne électorale, il prévoit notamment travailler avec les jeunes et les entrepreneurs de la région.

CANDIDAT PARACHUTÉ

Conscient que l'imposition des fusions forcées par le gouvernement dans l'est du comté a influencé le vote, le député Duplain a indiqué qu'il s'agissait d'un message de démocratie vis-à-vis le gouvernement québécois.

Il a aussi précisé que les Portneuvois ont appuyé le gars de la place au lieu d'un candidat parachuté par Gilles Duceppe et par son parti.

ROGERS AT&T

QUÉBEC
2700, rue Jean-Perrin
Bureau 101
(418) 843-0000
Galeries de la Capitale
(418) 628-0888
Fleur de Lys
(418) 266-1333

SAINTE-FOY
2095, boul. Jean-Talon Sud
Bureau 101
(418) 684-8884
3062, ch. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423
Place Laurier
(418) 659-2132
Place de la Cité
(418) 575-7377

CHICOUTIMI
1021, boul. de l'Université
(418) 690-0535
Place du Royaume
(418) 690-3155
Place du Saguenay
(418) 820-3633

ALMA
241, av. du Pont Nord
(418) 662-9993
Plaza II Alma
(418) 487-1611

LÉVIS
50, route du Président-Kennedy
Local 114
(418) 835-8383

LA BAIE
285, boul. de la Grande-Baie Nord
(418) 544-2828

VICTORIAVILLE
495, boul. des Bois-Francs Sud
(819) 758-8840

ROGERS AT&T
AGENT AUTORISÉ

FAUBOURG SAGAMIE
2655, boul. du Royaume
Jonquière
(418) 820-1042

LALIBERTÉ ÉLECTRONIQUE
1007, rue Fontaine
Saint-Jean-Chrysostome
(418) 839-4328

LE NATIONAL
865, boul. Charest O.
Québec
(418) 686-6366
8752, boul Lacroix
Saint-Georges-de-Beauce
(418) 227-7797
170, boul. Saint-Germain O.
Rimouski
(418) 722-0414

RDS RADIO
557, rue des Érables
Cap-de-la-Madeleine
(819) 379-2223

COMMUNICATIONS SPECTROCOM
99, boul. des Bois-Francs Sud
Victoriaville
(819) 752-6935

DSM ENRG.
855, boul. Bégin
Saint-Anselme
(418) 885-9331

INOVATEL
3715, boul. Harvey
Jonquière
(418) 542-4996

INFORMATIQUE MERCIER INC.
4750, boul. Hamel
Québec
(418) 871-7022
1015, rue De Nemours
Charlesbourg
(418) 628-3330

Ericsson A1228d

Temps des fêtes et temps gratuit !
300 minutes en cadeau* (valeur de 100 $)

- Téléphone numérique Ericsson pour aussi peu que 99,99 $†
- Aucuns frais additionnels pour interurbains effectués au pays
- Boîte vocale disponible

PARLEZ à la carte

Pas de contrat. Pas de facture mensuelle.
Pas de vérification de crédit.

Rendez-vous chez nos distributeurs participants, visitez le www.rogers.com/sans-fil ou composez le 1 800 IMAGINE.

†Avec tout achat d'un ensemble *Parlez à la carte* comprenant un téléphone Ericsson A1228d avec pile et chargeur incorporé. Faites parvenir une preuve d'achat et vous recevrez un chèque correspondant à un rabais de 50 $. * 60 minutes de temps d'antenne seront portées à votre compte à l'activation de votre appareil. À l'acquittement du rabais postal, 240 minutes offertes en prime vous seront postées dans un délai de six à huit semaines. Les minutes de crédit inutilisées expirent 60 jours après l'activation de l'appareil. Offre valable sur toute nouvelle activation seulement. L'offre prend fin le 31 décembre 2000. MC Rogers Communications inc. Utilisé sous licence. MC AT&T Corp. Utilisé sous licence. MC *Parlez à la carte* est une marque de commerce de Rogers Sans-fil inc.

ROGERS AT&T
COMMUNICATIONS SANS FIL
imagination sans fil

RadioShack. LA CABINE TÉLÉPHONIQUE Dans les PHARMAPRIX participants. CARTES EN VENTE CHEZ : PETRO-CANADA POSTES CANADA CANADA POST Le SuperClub Vidéotron

FUTURE SHOP CENTRE HI-FI BUREAU EN GROS TÉLÉSOLUTIONS SEARS WAL-MART

L'EXTRA
NUMÉRO
LE SOLEIL

BONAVENTURE-GASPÉ-ILES-DE-LA-MADELEINE

Le bloquiste attribue sa défaite à une polarisation avec le libéral

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ PORT-DANIEL — Le candidat bloquiste défait dans Bonaventure-Gaspé-Iles-de-la-Madeleine-Pabok, Raynald Blais, attribue la victoire de son rival libéral, le Madelinot Georges Farrah, à l'absence d'un candidat conservateur dans la circonscription, et, par conséquent, à la polarisation des votes entre deux candidats.

Aux Iles, M. Farrah s'est adressé à ses partisans sur le coup de minuit.

« Les 6300 voix des conservateurs de 1997 ont dû favoriser les libéraux. Mais il y a d'autres considérations. Quand on assiste à une lutte à deux, à une polarisation, une tendance, la gauche ou la droite est avantagée, et cette fois, ce fut la droite », a souligné M. Blais

Celui-ci tirait de l'arrière par 1700 voix au moment de mettre sous presse, alors que les résultats de 125 bureaux de vote sur 190 étaient connus.

« Tout ce qu'on peut espérer, c'est que les promesses soient réalisées. Je demeure la même personne qu'avant, et je continuerai à surveiller la situation. Je demeure fidèle à mes engagements, je vais continuer mon travail pour défendre les intérêts de la région de Gaspésie-les-Iles-de-la-Madeleine (...) Il faut continuer de parler de développement pour la région, de relance économique », a indiqué M. Blais.

DE RETOUR AU MICRO

Journaliste de carrière, il pourrait retourner derrière le micro dans une dizaine de jours. Au cours des deux dernières années, M. Blais a été président régional de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Il a roulé 18 000 kilomètres en cinq semaines de campagne, en plus d'effectuer cinq voyages aux Iles. Il a félicité le nouveau député.

Une seule fois au cours de la soirée, M. Blais, a eu l'avance, lors du dévoilement du premier résultat, très fragmentaire. Par la suite, l'écart s'est creusé.

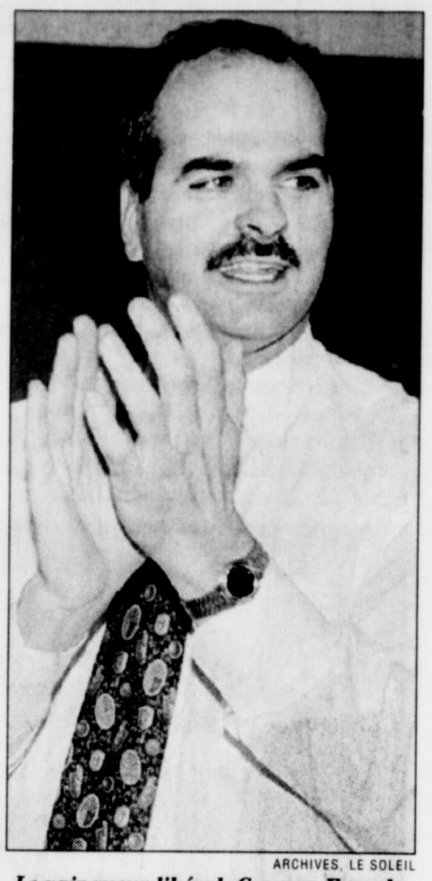
ARCHIVES, LE SOLEIL
Le vainqueur libéral, Georges Farrah.

Le PLC gagne dans Frontenac-Mégantic

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Le Bloc québécois a perdu, hier soir, la circonscription de Frontenac-Mégantic où le candidat libéral Gérard Binet, homme d'affaires et maire de St-Méthode-de-Frontenac, l'a emporté par 1400 voix sur Jean-Guy Chrétien qui sollicitait un troisième mandat.

« Je suis très heureux, car je crois que Frontenac-Mégantic avait besoin d'un député du côté du pouvoir. Je croyais toutefois aller chercher un peu plus de votes, mais il faut avouer que M. Chrétien a travaillé fort durant la campagne », a déclaré le nouveau député.

De son côté, le candidat bloquiste s'est dit extrêmement déçu. « Je ne m'attendais pas à ça. Nos pointages ne nous laissaient pas prévoir une défaite », a-t-il déclaré, attribuant, entre autres, ce revers au faible taux de participation. L'ex-député entend passer davantage de temps avec sa famille au cours des prochains mois.

Après avoir voté conservateur, durant les années 1980, et bloquiste dans les années 1990, Frontenac-Mégantic revient donc aux mains des libéraux qui y avaient régné durant les années 1970, jusqu'au début des années 1980, alors que Léopold Corriveau occupait le poste de député.

Pour sa part, le député bloquiste sortant de Lotbinière-l'Érable, Odina Desrochers, a réussi à obtenir un deuxième mandat, récoltant 45% des suffrages, une hausse de huit points par rapport à l'élection de 1997.

Le Bloc réélu dans Charlevoix

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Le bloquiste Gérard Asselin était fier d'avoir obtenu un troisième mandat dans Charlevoix avec probablement une autre confortable majorité. Le député, qui a donné crédit à son équipe de 350 bénévoles pour ce résultat, a estimé que le Parti libéral n'avait aucune chance d'arracher le comté.

« Les gens n'ont pas cru les libéraux quand ils disent qu'ils veulent régler le dossier de l'assurance-emploi, a lancé M. Asselin. Les électeurs ne voulaient rien savoir d'eux et la campagne du candidat de l'Alliance canadienne en a été une de destruction. Ces deux candidats ont eu les résultats qu'ils méritent ». La libérale Marjolaine Gagnon et l'alliancist Pierre Paradis ont terminé loin du bloquiste.

Gérard Asselin, heureux comme un paon d'avoir été le premier bloquiste déclaré élu par les réseaux de télévision, a souligné que la confiance des électeurs en son endroit témoigne de la qualité de son travail dans la capitale fédérale. « Avec trois mandats consécutifs, ça démontre que le Bloc québécois a livré la marchandise dans le comté de Charlevoix », a -t-il lancé. Malgré le fait que le Bloc semble plafonner, M. Asselin a assuré que la formation politique a toujours sa raison d'être.

On revient toujours chez Honda.
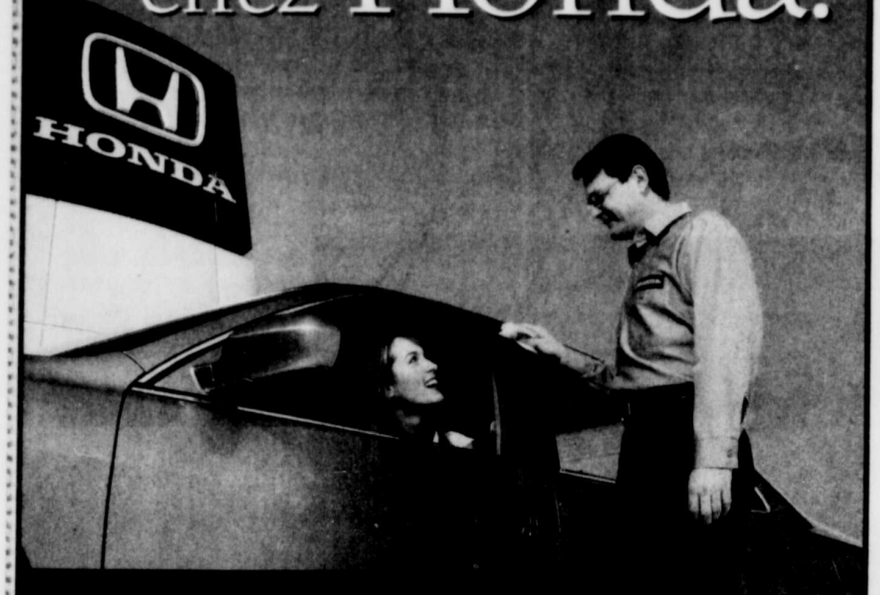
La grande inspection de remise en forme de Honda
63,88 $*
Votre Honda gardera la forme au moyen d'une vérification multipoint complète avec remplacement du filtre à huile par un filtre Honda d'origine ainsi que vidange d'huile et remplacement par une huile 5W30 de première qualité.
✓ Vidange d'huile et remplacement du filtre. Recherche des fuites.
✓ Contrôle de la batterie et de la charge.
✓ Vérification du niveau du liquide de refroidissement et de son point de congélation.
✓ Vérification de la pression du système de refroidissement et inspection des durites et des colliers.
✓ Vérification de l'état et du degré d'usure des freins.
✓ Vérification des étriers, des cylindres de frein et du frein à main.
✓ Vérification de l'usure et de la pression des pneus.
✓ Permutation des pneus.
✓ Contrôle du niveau des liquides de boîte de vitesses, de servodirection (s'il y a lieu) de freins et d'embrayage (s'il y a lieu).
✓ Vérification de l'état des courroies d'entraînement (sauf courroie de distribution).
✓ Vérification du chapeau, du rotor de distributeur et des fils à haute tension.
✓ Inspection des essuie-glaces, des lames et des gicleurs.
✓ Mise à niveau du liquide lave-glace.
✓ Inspection de l'échappement.
✓ Inspection des ressorts et des amortisseurs.
✓ Inspection des phares et des ampoules.
✓ Inspection et graissage des serrures, des mécanismes de verrouillage et des poignées.
✓ Vérification du chauffe-moteur.
AUX P'TITS SOINS, À P'TITS PRIX.
Offres à prix raisonnables en tout temps.
22,88 $*
Puissante accélération
Prenez aujourd'hui même rendez-vous pour le remplacement du filtre à huile par un filtre Honda d'origine, la vidange d'huile et son remplacement par une huile 5W30 et la pose d'un nouveau joint d'étanchéité de bouchon de vidange.
Service Accéléré
Service garanti en 30 minutes ou moins**
138,88 $* Civic
148,88 $* Accord
Puissant silence
Prenez un rendez-vous dès aujourd'hui pour un silencieux Honda.
Service Accéléré
Prix comprenant l'installation.
Service garanti en une heure ou moins**
98,88 $* Civic
108,88 $* Toutes les autres
Puissant freinage
Venez vite faire effectuer un service d'entretien des freins Honda d'origine.
Comprend l'installation de plaquettes avant ou de plaquettes ou segments arrière ainsi que l'entretien des étriers avant ou des freins arrière.
Réusinage ou remplacement de disque ou de tambour en sus.
* Offert pour la plupart des modèles Honda.
** Sur rendez-vous seulement.
Taxes en sus. Frais de récupération en sus, s'il y a lieu. Le prix des concessionnaires peut être inférieur. Renseignez-vous chez un concessionnaire Honda. Tous les prix sont honorés par les concessionnaires participants jusqu'au 31 mars 2001.
ON REVIENT TOUJOURS CHEZ HONDA
www.honda.ca

Ensemble de 6 tasses et soucoupes Espresso

à partir de 9,98 $ l'ensemble
POM POM LE COIN CULINAIRE
PLACE LAURIER 653-5878
1499009

C'est déjà Noël chez Mannequin
20% à 50% sur toutes nos collections*
Félicitations à madame Gisèle Dubé de Québec, gagnante de notre concours 10e anniversaire, soit une garde-robe d'une valeur de 3500$.
* Sauf chandails et jeans de base, accessoires et mises de côté
MannEquin
PLACE DE LA CITÉ

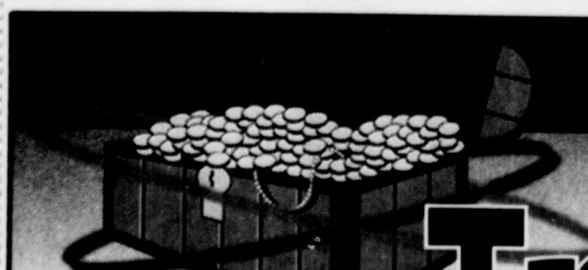
Chasse aux Trésors
www.lesoleil.com
LE SOLEIL
Sur mesure pour vous
FÉLICITATIONS à
Andrée Bouchard de Cap-de-la-Madeleine et à Julie Grégoire de St-Augustin-de-Desmaures.
Elles gagnent un week-end pour 2 personnes, forfait ski, spa ou randonnée équestre au Comfort Inn Saint-Jovite/Tremblant d'une valeur minimale de 280 $.
Merci à tous les participants et revenez-nous en décembre pour le deuxième concours de la Chasse aux Trésors www.lesoleil.com.

1499008

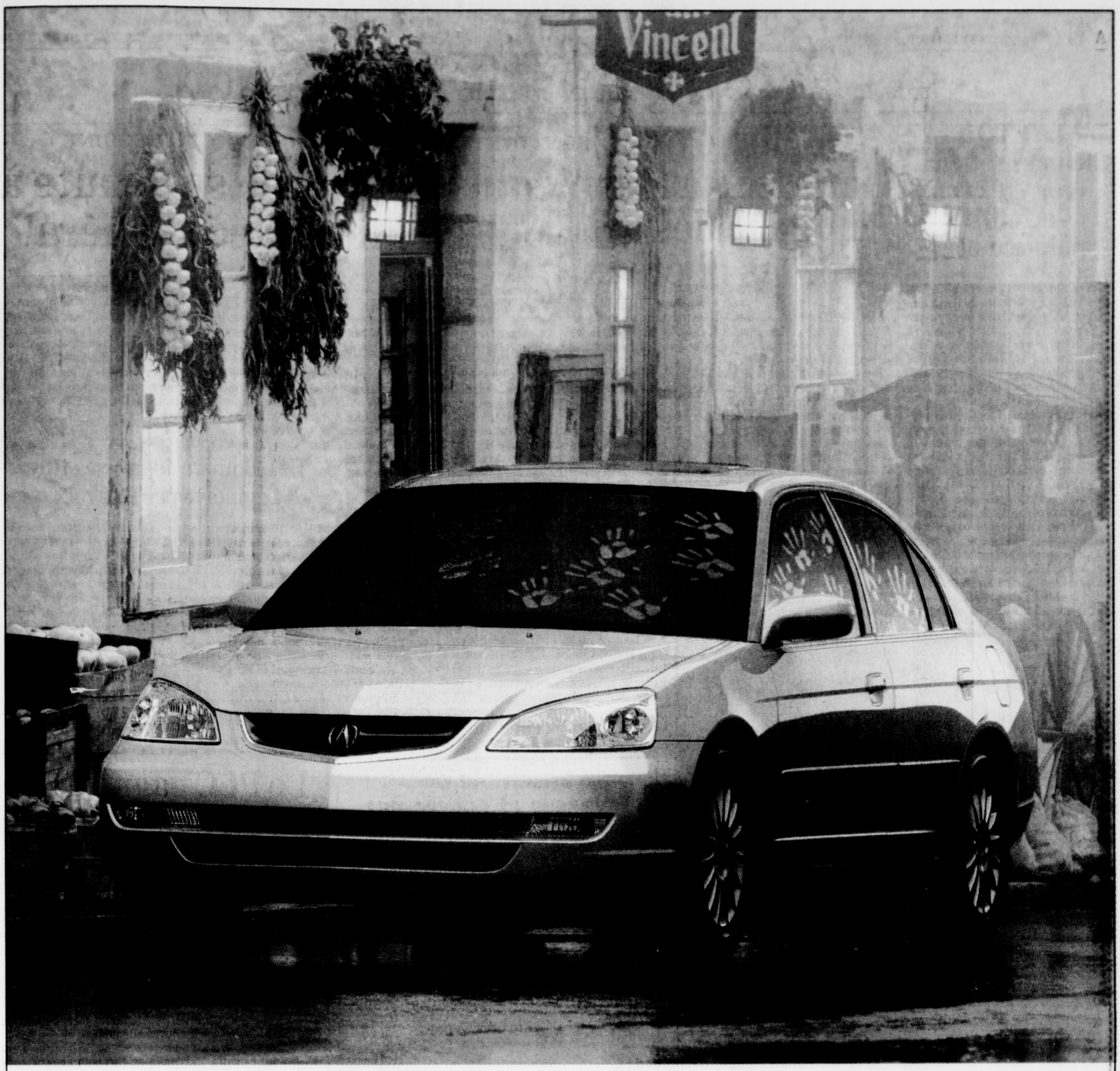

La nouvelle Acura EL a tout l'air d'attirer bien des regards.

On la regarde même de très près. Pas surprenant, quand on voit tout ce que cette élégante berline d'inspiration européenne a à offrir. Sa garniture similibois avec accents chromés, son volant gainé de cuir, son lecteur de CD, et ses coussins gonflables latéraux ne sont que quelques-unes des caractéristiques de luxe qui vous tomberont dans l'œil. Il serait peut-être temps de venir y voir de plus près vous-même. Visitez le www.2001EL.com ou composez le 1 888 9-ACURA-9 pour le concessionnaire le plus près.

Voici l'Acura EL, complètement redessinée.

(L'admirer de loin ? Oubliez ça !)

Équipée de façon impressionnante à compter de 21 500 $*

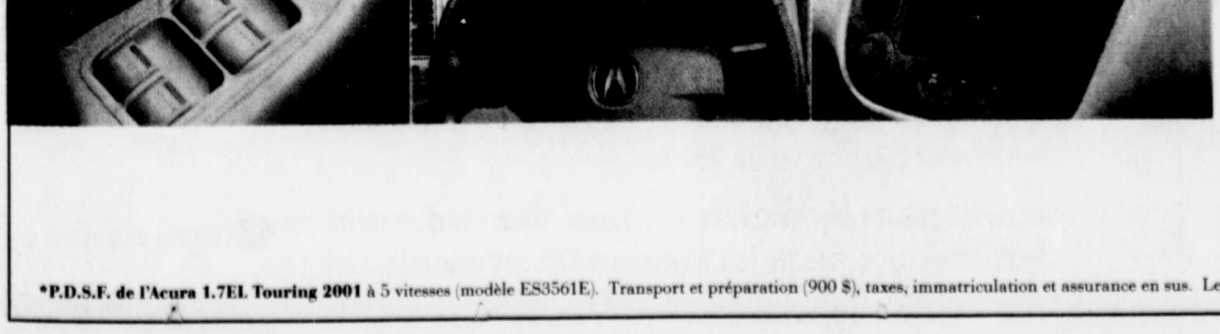

Une vision qui inspire un élan de passion.

ACURA

***P.D.S.F. de l'Acura 1.7EL Touring 2001** à 5 vitesses (modèle ES3561E). Transport et préparation (900 $), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Pour plus de détails, consultez un concessionnaire Acura.

LE QUÉBEC LE CANADA

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2000

La FTQ à Jean Chrétien : « corrigez vos erreurs maintenant ! »

MONTRÉAL (PC) — À la suite de la réélection d'un gouvernement majoritaire libéral, la Fédération du travail du Québec (FTQ) a souhaité hier soir que le gouvernement Chrétien travaille à régler les dossiers considérés comme prioritaires par la centrale syndicale.

« Le premier de ces dossiers est la réforme en profondeur du régime de l'assurance-emploi, qui est actuellement un vrai désastre, écrivent le président de la FTQ, Henri Massé, et le secrétaire général René Roy, dans un communiqué. M. Chrétien a eu beau s'excuser, il doit maintenant corriger ses erreurs. »

De plus, la FTQ estime que « le prochain gouvernement libéral doit aussi faire preuve de beaucoup moins d'arrogance à l'égard du Québec. Il doit régler, de concert avec le gouvernement québécois, des dossiers majeurs comme la mise sur pied d'un régime d'assurance parentale, la relance des travaux d'infrastructures et l'avenir de l'usine GM à Boisbriand ».

Gagliano croit que les fusions municipales ont aidé les libéraux

MONTRÉAL (PC) — Le ministre des Travaux publics Alfonso Gagliano estime que les fusions municipales imposées par le gouvernement Bouchard ont pu favoriser le camp libéral au Québec.

Cet élément de politique locale a pesé dans la balance parce que « nous avons su travailler en équipe avec nos cousins, les libéraux provinciaux du Québec », a-t-il déclaré en marge d'une assemblée où il célébrait la victoire avec ses partisans.

Le Bloc québécois ayant quand même conservé 37 comtés, M. Gagliano a constaté qu'« ailleurs ça n'a pas eu les résultats escomptés. Mais les électeurs veulent dire aussi que le gouvernement n'a pas la solution à tout. Notre victoire aussi donne de l'assurance aux Québécois. »

Hélène Alarie, la bloquiste battue dans Louis-Hébert, à Québec, s'est rendue à l'évidence, après le fait, quant au rôle joué par ces fusions. « Je ne le sentais pas sur le terrain mais... hélas. »

« J'espérais que les électeurs allaient s'en rendre compte », a-t-elle ajouté au sujet de cette pomme de discorde municipale, récupérée sur la scène fédérale. M^me^ Alarie a également parlé des « moyens énormes » dont aurait disposé son adversaire libérale Hélène Scherrer.

EN BREF

KAMOURASKA/LES BASQUES

Paul Crête est réélu

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Le candidat bloquiste Paul Crête a été réélu dans Kamouraska/Rivière-du-Loup/Témiscouata/Les Basques, avec 233118 votes, plus du double de sa plus proche rivale Helen Ouellet, qui en a eu 11794. Même s'il ne l'avouera pas, les appuis de l'ancien député conservateur André Plourde et de l'ex-ministre Marc-Yvan Côté envers la libérale Helen Ouellet l'inquiétaient. En 1997, Paul Crête avait récolté 16 518 votes pour 38,2 %. Le conservateur André Plourde avait quant à lui récolté 11 623 votes en 1997, alors qu'hier, André Paquet n'en a reçu que 1382. « Je suis très heureux du mandat clair que la population m'a donné Les gens ont posé un jugement très sévère sur le gouvernement Chrétien, particulièrement sur son insensibilité envers les travailleurs aux prises avec son programme d'assurance chômage, la classe moyenne et les plus démunis. »Quant à savoir s'il pensait qu'il serait élu avec une si forte majorité, M. Crête estime qu'il a réussi à aller chercher le vote des conservateurs de 1997. **M.L.**

MANICOUAGAN

Ghislain Fournier garde facilement son siège

■ SEPT-ÎLES — Le député bloquiste sortant de Manicouagan, Ghislain Fournier a conservé son siège, hier, avec une majorité de 3867 voix (avec une boîte de scrutin à dépouiller) sur le libéral Robert Labadie (11 597 voix contre 7730). Le député Fournier anticipait une majorité de quelque 7000 voix, alors qu'il en avait obtenues 1600 de majorité à l'élection générale de 1997. Il avait alors défait le libéral André Maltais. Le taux de participation dans Manicouagan tourne autour de 55 %, une journée pourtant épargnée par la tempête de neige qui s'est abattue sur l'Est, hier. Manicouagan est la plus vaste circonscription fédérale au Québec en englobant les villes de Sept-Îles, Port-Cartier, Fermont au Nouveau-Québec, la Minganie et les villages de la Basse Côte-Nord en incluant l'île d'Anticosti. **S.T.**

MATAPÉDIA-MATANE

Le bloquiste Jean-Yves Roy l'emporte par 284 voix

■ MATANE—La lutte est demeurée très serrée jusqu'à la toute fin dans Matapédia-Matane. Seulement 284 voix ont permis au candidat bloquiste de l'emporter sur le libéral. Jean-Yves Roy a finalement battu Marc Bélanger par 14 691 voix à 14 407, les deux autres candidats en lice, Germain Dumas pour les conservateurs et Karine Paquet-Gauthier du NPD, ne récoltant que des miettes : 1460 votes pour le premier et 945 pour la deuxième. « Les conditions climatiques ont eu une incidence sur le taux de participation, croit la directrice du scrutin, Jocelyne Lévesque. **H.M.**

C'est le temps des Fêtes.

Montres sport pour hommes et femmes de Henry Birks et Fils.
Verre saphir, étanches.
Acier inoxydable, 525 $.
Deux tons, acier inoxydable et plaqué or, 595 $.

BIRKS

TEMPS. depuis 1879

BIRKS

Place Ste-Foy 653-4035
1 800 682 2622 www.birks.com

1496603

Diplôme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations (DGDO)

Nouveau programme pour gestionnaires d'aujourd'hui et de demain

• Ce programme s'adresse aux personnes en situation de gestion désireuses de développer ou d'améliorer leurs habiletés de gestion.

• L'approche pédagogique favorise les échanges, le travail en équipe et le transfert des nouveaux savoirs dans l'organisation.

• La formation sera offerte à temps partiel, sous forme de sessions intensives de deux jours consécutifs de présence en classe (vendredi et samedi) suivis et/ou précédés de lectures et de travaux.

Le programme débutera le 19 janvier 2001.

Date limite d'inscription : **13 décembre 2000**

RENSEIGNEMENTS :
Téléphone : (418) 656-3202
ou sans frais au
1 877 785-2825 poste 3202
Télécopieur : (418) 656-3192
dgfc@dgfc.ulaval.ca

fsa Faculté des sciences de l'administration

Direction générale de la formation continue

UNIVERSITÉ LAVAL
Aujourd'hui Québec, demain le monde.

1499430

www.ulaval.ca/dgfc

Voici l'occasion rêvée d'acquérir tous les outils essentiels à la conception et la réalisation de sites Web ! **Économisez 600 $** sur le Web Collection d'Adobe à l'achat d'un PowerMac G4†. Cet ensemble comprend : GoLive 5.0, Illustrator 9.0, Photoshop 6.0 et LiveMotion.

Une offre exclusive à Micro Logic !

Micro Logic

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
658 6624

Obtenez le **Web Collection d'Adobe** à prix magique à l'achat d'un ordinateur† !

1 099 $
(Rég. : 1699 $)

Adobe

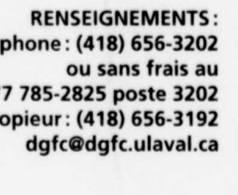

PowerMacintosh G4
PowerPC G4 à 400 MHz • Mémoire vive de 64 Mo • Disque rigide de 10 Go • Lecteur DVD • 2 ports FireWire • 3 connecteurs PCI • Clavier étendu et souris

1 899 $
(Rég. : 2 399 $)

Revendeur agréé

† Configuration minimum de l'ordinateur pour être admissible au rabais. G4 400 Mhz ou Pentium II/600, détails en magasin. Photos à titre indicatif seulement.
Apple, le logo d'Apple, FireWire et PowerMacintosh sont des marques de Apple Computer, Inc. Adobe, le logo d'Adobe, GoLive, Illustrator, LiveMotion et Photoshop sont des marques d'Adobe Systems Incorporated.

sd1499714

Mise à jour sur la fusion nº 4

Bâtir une meilleure banque pour vous.

Un message important à nos clients et clientes :

Aujourd'hui, c'est la quatrième fois que je vous fais part des progrès réalisés dans l'intégration des activités de détail de La Banque TD et de Canada Trust.

La véritable intégration a commencé

Jusqu'ici, **les affaires se déroulent comme d'habitude** pour nos clients, et les bienfaits de l'intégration annoncée en février ont commencé à se matérialiser pour eux : beaucoup de succursales de La Banque TD du pays sont ouvertes plus longtemps et **les frais de retraits Interac*** **ont été éliminés à nos 2 800 guichets automatiques réunis**. Le regroupement récent de nos activités de courtage réduit à l'intérieur de Services d'investissement TD Waterhouse et de nos activités de fonds communs de placement à l'intérieur de Gestion de placements TD Inc. s'est fait à l'avantage des clients.

Il est maintenant temps de passer aux prochaines étapes qui seront de plus grande envergure : nous unifierons tous nos produits et services de détail, y compris nos services télébancaires et du Web, de même que notre réseau de succursales de détail.

Il est important de comprendre comment cette intégration se déroulera

À partir de l'an prochain, vous commencerez à percevoir les premiers signes de l'intégration de nos produits, services et succursales. **Dès le 1er mars 2001, La Banque TD et Canada Trust offriront une gamme harmonisée de comptes de chèques, d'épargne et pour les petites entreprises. Ces produits se ressembleront en tous points et présenteront une tarification simplifiée**. De plus, d'ici l'automne 2001, l'élimination des bordereaux de dépôt et de retrait procurera à tous les clients de La Banque TD les mêmes services bancaires sans papier que ceux déjà à la portée des clients de Canada Trust.

L'intégration des autres produits et du réseau de succursales se déroulera en quatre vagues et, **d'ici l'automne prochain, le processus de création d'une seule institution de détail, TD *Canada* Trust, devrait être chose faite**. Les changements auront lieu la fin de semaine du 24 mars dans les provinces de l'Atlantique; celle du 19 mai en Alberta, en Colombie-Britannique, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut; celle du 23 juin au Manitoba, en Saskatchewan, au Québec et dans le nord-ouest de l'Ontario, y compris à Thunder Bay; et celle du 4 août dans le reste de l'Ontario.

Nos deux réseaux de succursales fusionneront eux aussi

Une fois que nos succursales, produits et services, y compris les services télébancaires et du Web, auront été réunis sous la bannière de TD *Canada Trust*, nous commencerons une deuxième phase, c'est-à-dire la consolidation de notre réseau de succursales afin de le rendre davantage efficace.

Nous devrons prendre des décisions difficiles, car nos succursales existantes ne répondront pas toutes aux besoins futurs de nos clients. ***La plupart de nos quelque 1 300 succursales demeureront ouvertes, mais certaines devront être fusionnées ou déménagées.*** Afin de déterminer quelles succursales seront touchées, nous étudions actuellement toutes sortes de facteurs, depuis la taille des succursales et des marchés jusqu'au stationnement et à l'accès en fauteuil roulant. ***De plus, nous ouvrirons de nouvelles succursales pendant cette période de transition afin de mieux servir notre clientèle.*** Quand nous devrons consolider des succursales, nous le ferons en minimisant les inconvénients pour nos clients et employés. Afin de prendre les bonnes décisions, le processus de consolidation des succursales pourrait durer jusqu'à trois ans.

Notre engagement envers vous

Quelle que soit l'incidence de ces changements sur vous, je peux vous assurer de trois choses :

1. Nous vous avertirons à l'avance. Par exemple, tous les clients au détail de La Banque TD dont les comptes chèques ou épargne seront touchés par des changements après le 1er mars 2001 recevront une lettre datée du 31 janvier leur donnant de l'information sur la nouvelle famille de comptes. De plus, des avis seront affichés dans toutes les succursales et joints aux relevés mensuels.

Les clients voyageant à l'extérieur du Canada en hiver devront faire acheminer leur courrier afin de recevoir tous les avis et d'assurer la continuité du service.

2. La qualité de vos services bancaires ira en s'améliorant. Pour nous aider à bâtir une meilleure banque, tous les employés des succursales prendront part à l'un des programmes de formation bancaire les plus intensifs au Canada. De plus, nos systèmes et notre technologie vous permettront d'accéder à nos services bancaires de façon plus pratique et diversifiée que jamais.

3. Nous corrigerons rapidement toute erreur. La fusion de deux des plus grandes institutions financières canadiennes n'est pas une mince entreprise – et il nous arrivera de commettre des erreurs. Mais nous réagirons rapidement pour les corriger vite, bien et avec entrain.

Nous réinvestirons dans les collectivités que nous servons

En plus de soutenir nos grandes causes éducatives et environnementales, nous faisons cadeau d'un livre à plus de 400 000 enfants de 1re année de partout au Canada pour souligner la Semaine canadienne du livre pour enfants TD. Par ce don, nous espérons encourager les enfants à découvrir les joies de la lecture.

Je conclurai en répétant que nous ferons tout notre possible pour vous tenir informés des mesures que nous prendrons pour bâtir une meilleure banque au cours de l'intégration de nos deux institutions. Nous sommes des milliers à travailler afin d'assurer le succès de cette opération. **Notre seul but est d'offrir à nos clients le même service bancaire pratique et agréable, que ce soit en succursale, par téléphone ou sur le Web.**

Vous pouvez obtenir un exemplaire de nos rapports sur la fusion publiés régulièrement dans nos succursales. Je continuerai aussi de vous informer personnellement grâce à des mises à jour, comme celle-ci, publiées dans les journaux canadiens. Si vous avez des questions ou pensez que nous ne répondons pas à vos attentes, n'hésitez pas à utiliser notre Centre de renseignements de la clientèle de TD *Canada Trust* au 1 800 577-6103.

Sincères salutations,

Ed Clark
TD *Canada Trust*

BANQUE TD Canada Trust

1499472

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

Service réduit et mises à pied

Rien ne va plus entre la STCUQ et ses mécaniciens

Robert Fleury
RFleury@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Les négociations sont au point mort à la STCUQ au terme de quatre semaines de grève de ses mécaniciens. Les autobus en circulation ne cessent de diminuer. Tellement que la STCUQ annoncera aujourd'hui une nouvelle réduction de service et une mise à pied additionnelle de 300 chauffeurs.

Selon des informations obtenues par LE SOLEIL, mais que la direction de la STCUQ refuse de confirmer, le service sera réduit de façon significative en dehors des heures de pointe sur semaine, ce qui pourrait signifier l'abandon de nombreux parcours en soirée et durant les fins de semaine ainsi que la mise à pied de 300 chauffeurs de plus que les 85 actuellement en chômage forcé.

Les négociations piétinent entre la STCUQ et le Syndicat des employés d'entretien. On ne prévoit d'ailleurs aucune nouvelle rencontre de conciliation, et cela une semaine à peine après que le président de la STCUQ ait laissé entendre au conseil de Québec qu'il aurait peut-être de bonnes nouvelles à nous apprendre. La direction promet d'ailleurs de faire le point avec les médias ce matin. Une séance du conseil d'administration de la STCUQ suivra à 11 h à l'édifice de la CUQ, rue Saint-Joseph Est à Québec.

Déjà la semaine dernière, la STCUQ avait cessé d'émettre des laissez-passer pour le mois de décembre, car il manquait régulièrement de 20 à 30 par jour depuis une semaine. Or, il en faut 220 pour maintenir un service minimal, 360 étant le nombre de véhicules normalement en circulation. Selon nos informations, il n'en resterait plus que 120 car la STCUQ n'aurait pas su gérer avec efficacité les travaux d'entretien à réaliser en atelier.

USURE DES FREINS

Un des principaux problèmes rencontrés toucherait l'usure excessive des freins, compte tenu de l'utilisation prolongée des véhicules.

Ce ne sont donc pas de bonnes nouvelles qui attendent les utilisateurs du transport en commun aujourd'hui, au moment où la STCUQ déposera son budget 2001. Des augmentations de tarifs sont prévues pour les usagers et les contribuables des municipalités membres verront également leur quote-part augmenter l'an prochain, les coûts d'entretien, tel le carburant, ne cessant d'augmenter.

Une bétonnière dans la maison

LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

La maison d'Yves Lemieux avait bien triste allure, hier, après qu'une bétonnière eut enfoncé le mur du salon et laissé un large trou béant, qui a considérablement affaibli la structure. Le choc est survenu vers 7 h. Le chauffeur du véhicule lourd a raté une courbe du Rang 1 Est, à Saint-Gervais, dans Bellechasse. Tout l'avant du véhicule s'est retrouvé dans le salon. Deux fillettes se trouvaient dans la pièce, et l'une d'elles a été blessée très légèrement. Le chauffeur est demeuré coincé pendant deux heures et souffrait de blessures aux jambes. Les pompiers ont dû solidifier la structure avant de retirer le véhicule, pour éviter que le premier étage ne s'effondre. Le propriétaire, Yves Lemieux, se trouvait à l'étage au moment du choc. Il dit avoir d'abord cru à un tremblement de terre. Descendu en trombe, il a vu un nuage de poussière si épais qu'il ne pouvait voir dans la pièce. C'est à ses enfants qu'il a d'abord pensé, et il les a fait sortir en vitesse. M. Lemieux pense que sa maison est une perte totale. C.S.

Nettoyage fatal

COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Un citoyen de Loretteville, Denis Plamondon, domicilié au 591, boulevard Valcartier, est décédé, hier soir, dans des circonstances que la police de la Haute-Saint-Charles qualifie, à prime abord, d'accidentelles. Selon les premiers témoignages, l'homme, âgé de 55 ans, était à nettoyer une carabine, dans l'intention de la vendre, quand le coup de feu est parti. Il est mort sur le coup. Le drame s'est produit dans la cuisine. Sa conjointe était présente sur les lieux au moment où l'accident s'est produit. Ci-dessus, des policiers quittent les lieux du drame C.V.

Collision mortelle en Beauce

■ SAINT-MARTIN — Collision fatale, hier vers 17 h 50, alors qu'une dépanneuse, conduite par un homme âgé de 18 ans, de Saint-Robert, est entrée en collision avec une camionnette conduite par une femme âgée de 40 ans, de Saint-Gédéon, en Beauce. L'accident s'est produit non loin du 304, route 204 Sud, à Saint-Martin de Beauce. La Sûreté du Québec, qui mène l'enquête, a confirmé la mort de la dame et est d'avis que l'alcool n'est nullement un facteur de l'accident. Des spécialistes étaient à établir des causes plus précises de la collision en soirée. C.V.

THETFORD MINES

Bertrand Gagné passera les Fêtes en prison

Ian Bussières
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Bertrand Gagné, accusé d'avoir heurté à mort la petite Marie-Pier Roy, 12 ans, et son frère Mathieu, 9 ans, passera les Fêtes derrière les barreaux après avoir obtenu hier une nouvelle remise de son enquête en cautionnement.

Le Thetfordois de 51 ans a décidé de changer de procureur et de faire confiance à Me Jean Couture, de Sherbrooke, alors que l'avocat thetfordois Yvan Corriveau a demandé à se retirer du dossier.

Me Couture a réussi à obtenir du juge Jean-François Dionne qu'il reporte une fois de plus l'enquête en cautionnement de son client au 12 janvier, date à laquelle sera également entendue l'enquête préliminaire du quinquagénaire pour les accusations de négligence criminelle causant la mort, délit de fuite mortel, conduite dangereuse causant la mort, conduite avec facultés affaiblies causant la mort et prise de véhicule sans permission.

Les forces policières veillaient au grain lors de cette troisième comparution de Gagné au palais de justice de Thetford Mines, qui s'est déroulée dans le calme devant une salle bondée de curieux. Tout l'effectif policier de jour du Service de la protection publique de Thetford Mines-Black Lake, soit neuf constables, avait été assigné sur place.

D'entrée de jeu, le juge Dionne a d'ailleurs mis en garde les gens qui prenaient place dans la salle à l'effet qu'il n'accepterait aucune manifestation à l'arrivée de l'accusé devant le tribunal.

La première rangée de la salle d'audience était réservée à cinq membres de la famille de l'accusé qui étaient escortés d'un policier. Ils ont également pu quitter les lieux en utilisant la porte arrière généralement réservée aux juges et aux avocats afin de leur éviter d'être pris à partie par la foule.

« Nous avons tout mis en place afin que les membres de la famille Gagné puissent assister aux audiences sans être bousculés et insultés comme la dernière fois », signalait le porte-parole du Service de la protection publique de Thetford Mines-Black Lake, l'agent Yves Simoneau.

Les 15 personnes qui ont attendu la sortie de Gagné du fourgon cellulaire à l'extérieur du palais de justice se sont également montrées beaucoup moins hargneuses que lors de ses précédentes comparutions. « As-tu eu le temps de rêver aux enfants? » aura été la seule phrase lancée à son endroit hier.

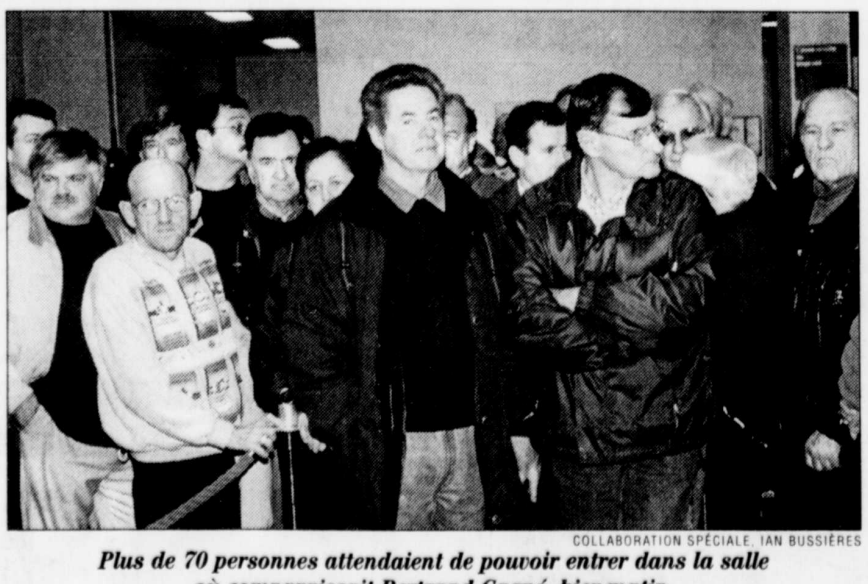

COLLABORATION SPÉCIALE, IAN BUSSIÈRES

Plus de 70 personnes attendaient de pouvoir entrer dans la salle où comparaissait Bertrand Gagné, hier matin.

PINTENDRE

Le maire ne peut plus parler au nom de la Ville

Marc Saint-Pierre
MStPierre@lesoleil.com

PINTENDRE — Dans une résolution adoptée à la majorité, le conseil municipal de Pintendre vient entre autres de décider que le maire Albert Lachance ne peut plus parler au nom de sa Ville au Conseil provisoire de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière/Desjardins.

Et il vient aussi de se dissocier totalement de ce même conseil provisoire qu'ont constitué les élus des conseils des MRC de la Rive-Sud pour faire front commun dans le cadre de la réforme Harel.

Et ce même conseil de Pintendre, qui souligne être d'accord en principe avec le projet de loi 170, a aussi constitué un comité d'élus municipaux dont le mandat sera de préparer une position sur le projet de loi de Louise Harel et d'informer la population de ses implications.

Tout cela, les élus municipaux de Pintendre, qui estiment avoir été écartés du coup, l'ont exprimé ces jours-ci dans des résolutions adoptées sur division.

Dans un communiqué émanant de l'hôtel de ville, le nouveau comité, présidé par le conseiller Bruno Dumas, précise que le « conseil souhaite informer sa population sur les effets anticipés de ce projet de loi et a mandaté pour ce faire un comité d'élus municipaux ».

« Le comité souhaite, de cette façon, s'élever au-dessus d'une mêlée politique qui, selon lui, crée inutilement de la confusion. Il compte dans les prochains jours distribuer un feuillet d'information à ses résidants, portant sur les effets positifs associés à ce projet de loi », souligne le message.

Le bouillonnement qui s'est fait jour à son hôtel de ville n'a pas ému outre mesure le maire Albert Lachance. Et il a confirmé d'emblée qu'il continuera de siéger au conseil provisoire, notant que l'organisme a veillé à bien informer les élus de la rive sud dans son ensemble et qu'il a notamment obtenu une approbation fortement majoritaire de ceux-ci la demi-douzaine de fois où il a sollicité leur appui.

Ne nous soumettez plus à la tentation

Julie Lemieux
JLemieux@lesoleil.com

Je m'étais pourtant fait la promesse de ne pas céder à la tentation, de ne pas donner raison à tous ces commerçants qui profitent de notre sensibilité de nouveaux parents pour nous vendre un paquet de choses inutiles. J'avais fait le serment solennel de résister aux attaques et d'enfouir mes pulsions de consommatrice dans mon fond le plus profond. Que de bonnes résolutions…

L'infirmière des cours prénataux nous avait bien averties : ne vous laissez pas aller à acheter 1000 gadgets qui ne vous serviront jamais. Quelques couvertures, quelques vêtements, un bon lit, une poussette standard, un siège d'auto, une table à langer… Allez-y pour le minimum, disait-elle. Et nous avons toutes hoché la tête, bien résolues à suivre ses conseils, à vaincre l'adversité et à faire l'essai de la simplicité volontaire.

J'ai tenu le coup jusqu'à la fin de ma grossesse, me contentant d'examiner les vêtements et les accessoires usagés du patrimoine familial comme un enfant devant ses cadeaux de Noël. Mais quelques semaines avant l'accouchement, j'ai craqué. En passant dans le rayon des bébés d'un magasin à grande surface, j'ai sauté dans la talle de vêtements et me suis fait un fun noir à me remplir les bras de pyjamas 0-3 mois. Erreur… Ma fille ne les a portés que quelques semaines tout au plus. Mais elle était si mignonne dans ses vêtements tout neufs ! Qu'est-ce qu'on peut devenir gagas quand on porte tout d'un coup l'étiquette de parents…

Plusieurs femmes profitent d'un regain d'énergie avant d'accoucher et je n'ai pas échappé à la règle. Sauf que je n'ai pas dépensé cette énergie à repeindre la chambre ou à laver le plancher, mais à magasiner, à parcourir les allées des centres commerciaux avec ma grosse bedaine prête à exploser. Après les vêtements, ce fut les hochets, le mobile, le bureau, la poussette…

J'avais tout de même le sentiment de ne pas avoir trop exagéré. Mais ce que je ne savais pas, c'est que l'épreuve ne faisait que commencer, c'est que ma vertu n'avait pas encore été mise à rude épreuve. Car après l'accouchement, c'est le téléphone qui s'est mis à sonner sans arrêt pour me soumettre à la tentation. Plus besoin de me déplacer pour faire face aux démons. Ils venaient me rendre visite jusque dans la cuisine.

Comment résister à l'appel d'un photographe qui vous offre de venir chez vous gratuitement pour faire des clichés de votre bébé, sans aucun engagement de votre part ? Évidemment, j'ai encore craqué. Et comment permettre au même photographe de repartir avec les photos de VOTRE fille sans lui en acheter quelques copies ? Ça nous a coûté une petite fortune, mais les photos de Florence les bras croisés sous le menton ont fait fureur. Une amie qui a accouché en même temps que moi m'a dit qu'on s'était fait avoir parce qu'un bébé, ça n'a jamais l'air de ça dans la réalité. Vrai. Mais ma fille était si mignonne sur la photo avec son pyjama tout neuf…

J'ai toutefois eu un certain plaisir à envoyer paître le deuxième photographe qui m'a fait la même offre, quelques jours plus tard. Insulté de s'être fait damer le pion par son concurrent, il s'est livré à un interrogatoire en règle pour savoir quand « l'autre » nous avait appelés, quel était le nom de la compagnie, combien il nous avait demandé… Cette fois-ci, je n'ai pas eu de peine à éloigner le mal. Il m'a suffi de le sermonner pour son manque de savoir-vivre et de lui raccrocher la ligne au nez.

Le même scénario s'est reproduit un peu plus tard avec deux compagnies spécialisées dans les régimes d'épargnes-études. La première avait eu le culot de me solliciter avant même que j'accouche, avait récidivé quelques jours après la naissance et ne m'a pas laissée tranquille jusqu'à ce que j'accepte de la rencontrer. À force d'écouter parler la représentante et de voir défiler ses graphiques et ses statistiques, elle nous a complètement hypnotisés. Mon chum et moi avons fini par croire dur comme fer qu'il nous était impossible de vivre sans régime d'épargnes-études. Qu'il nous fallait absolument souscrire à ce programme pour être heureux, pour être des parents prévoyants, responsables, des parents aimants. Alors devinez quoi ? On a craqué…

Mais le remord a fini par venir nous hanter quelques semaines plus tard et nous sommes finalement revenus sur notre décision. Car nous avons eu le sentiment d'avoir été forcés, de manquer d'informations avant de céder à cette vente sous pression. Quand la deuxième compagnie m'a appelée pour m'offrir le même service, en me demandant, sans même se présenter, si je savais que le gouvernement pouvait contribuer financièrement aux études de mon enfant, j'ai eu encore une fois envie de lui raccrocher la ligne au nez.

Et je sais que ça ne fait que commencer, parce que ma fille n'a encore rien demandé. Je sais que bientôt, c'est elle qui me suppliera de lui acheter la poupée qui mange, la poupée qui parle, la poupée qui fait pipi. Et plus tard, c'est elle qui me demandera de lui offrir 20 disques compacts par année, un super système de son et un baladeur aux couleurs du jour. Mais j'espère qu'avec le temps, je me serai quelque peu endurcie afin de résister à ses assauts.

Dire que nos mères élevaient bien souvent leurs enfants avec le strict minimum. Dire qu'elles recevaient elles-mêmes des oranges à Noël et qu'elles en étaient toutes excitées. Quand avons-nous perdu le sens de la mesure ? Quand avons-nous fini par céder aux démons de la publicité ? Faut dire qu'à l'époque, il n'y avait ni téléphone, ni télé…

Un bon conseil aux futures mamans : si vous ne voulez pas vous faire achaler, évitez de remplir des coupons pour gagner des couches dans les boutiques de vêtements de maternité, refusez de donner vos coordonnées et de participer à tous les concours du Salon de la maternité. Comme ça, vous aurez la paix. Du moins pour quelques mois, ou quelques années…

EN BREF

Accident mortel

■ SAINT-ANSELME — Un homme de 51 ans a péri dans un accident de voiture dû à la chaussée glissante, hier, à Saint-Anselme, dans Bellechasse. Donald Dufour circulait peu après minuit sur le chemin Sainte-Anne, où il résidait, lorsqu'il a perdu la maîtrise de sa voiture, au début d'une courbe. Celle-ci a heurté un ponceau dans un fossé, causant la mort de l'homme. M. Dufour était seul à bord de sa voiture. Selon Ann Mathieu, de la Sûreté du Québec, l'automobiliste n'a probablement pas ajusté sa vitesse à l'état de la route. Une autopsie sera réalisée. La police ne croit pas que l'alcool soit en cause. **C.S.**

Victime identifiée

■ RÉSERVE DES LAURENTIDES — La victime de l'accident mortel survenu dimanche, au kilomètre 192 de la réserve faunique des Laurentides, est Jean-Yves Côté, 55 ans, de Jonquière. Pour des raisons que la police cherche à éclaircir, la voiture de M. Côté est allée emboutir la remorque d'un camion en sens inverse. La chaussée était alors mouillée, mais non glacée. **C.S.**

Incendie de ferme

■ SAINT-ÉTIENNE — Un incendie a causé des dommages de plusieurs centaines de milliers de dollars à une ferme laitière du rang Saint-André, à Saint-Étienne-de-Lauzon, dimanche soir. Le propriétaire a réussi à sauver environ 40 bêtes. À l'arrivée des pompiers, le feu était éclaté à l'intérieur de la grange, où il y avait de la paille. Cinq autres services de pompiers ont dû venir en renfort aux sapeurs de Saint-Étienne. Hier, les experts tentaient d'en établir la cause, mais selon le chef pompier Richard Poirier, les possibilités étaient fortes qu'il soit dû à un trouble électrique. **C.S.**

313 000 $ pour ses quatre doigts coupés

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

QUÉBEC — Sur décision du tribunal, un homme de Saint-Émile recevra 313 000 $ pour ses quatre doigts coupés en utilisant une fendeuse à bois. La moitié sera versée par le beau-frère qui travaillait avec lui et l'autre moitié par l'entreprise qui leur avait loué la fendeuse.

En mai 1995, une bûche est restée coincée dans la fendeuse louée par Accessoires d'auto Vipa, de Loretteville. Pour la dégager, Hervé Therrien a placé sa main sur elle afin de la tirer vers lui. Pendant qu'il tire, son beau-frère, Mario Laprise, aussi de Saint-Émile, a acheminé une autre bûche vers le couteau, coinçant ainsi la main de M. Therrien sur le couteau.

Lorsqu'il retire sa main, il a quatre doigts en moins. Seul son auriculaire est indemne.

Dans son très long jugement, la juge Suzanne Hardy-Lemieux relate qu'après avoir ramassé les doigts, M. Laprise a conduit son beau-frère à l'hôpital. « De retour chez lui, écrit la juge, l'hôpital lui téléphone pour lui indiquer qu'il manque le pouce de M. Therrien. Il le retrouve dans un gant, par terre, et il l'apporte à l'hôpital. »

Il a ramassé les doigts et il a conduit son beau-frère à l'hôpital

Le blessé subit une première opération de greffe des doigts qui dure 15 heures. Malgré deux autres opérations rendues nécessaires par la suite, aucune des greffes de doigts ne réussit.

Comme première cause de l'accident, la juge Hardy-Lemieux retient un malheureux moment d'inattention de la part de M. Laprise qui, concentré sur son travail, a omis de regarder si M. Therrien a terminé d'enlever la bûche du couteau avant d'actionner de nouveau la manette pour y acheminer une autre bûche. En agissant ainsi, il a manqué aux règles élémentaires de prudence et il n'a pas respecté la méthode de travail que les beaux-frères adoptent pourtant ensemble au fil des ans.

Cependant, c'est l'absence d'information adéquate qui les a incités à développer une méthode de travail qui ne correspond pas aux recommandations des fabricants. Aussi M. Laprise ne saurait être tenu seul responsable de l'accident, estime le tribunal : « Les dommages subis par M. Therrien sont le résultat, à la fois, d'un malheureux moment d'inattention de la part de M. Laprise, d'une part, et de leur incapacité à connaître, au fils des ans, non seulement le mode d'emploi adéquat, mais aussi les précautions à prendre à cause de l'absence d'information pertinente de Vipa, d'autre part. C'est la conjugaison de ces deux facteurs qui est la cause efficiente de l'accident. »

Aux yeux de la juge, la responsabilité de Vipa était au moins aussi importante que celle du beau-frère. Elle est en effet convaincue par l'attitude calme et réfléchie de MM. Therrien et Laprise qu'ils se seraient conformés à toutes les mesures de sécurité que Vipa leur aurait communiquées. Or, non seulement l'employé du commerce n'a pas donné les consignes appropriées, mais il a donné une consigne qui est non recommandée par les fabricants et les détaillants, soit l'insertion d'une seconde bûche pour en dégager une première.

Procès d'André Roy

■ QUÉBEC — Une partie des 140 personnes qui se sont présentées hier au palais de justice de Québec pour la sélection du jury au procès d'André Roy, accusé du meurtre prémédité de Victor Lemay, ont dû patienter jusqu'en fin de journée avant de savoir si elles feraient partie de ce jury. Ce n'est en effet qu'en toute fin de journée que le dernier juré a été choisi. Le jury ne reviendra toutefois en cour que lundi prochain car, d'ici là, les parties devront débattre de points de droit. Une partie de la matinée d'hier a été consacrée à l'audition d'une requête présentée par la procureure de la Couronne, Me Geneviève Lacroix. Encore une fois, une ordonnance de non-publication émise d'entrée de jeu par le juge Gaston Desjardins interdit toutefois de rapporter tant la teneur de cette requête que les arguments plaidés et même le jugement rendu. En tout début de journée, l'accusé de 23 ans avait plaidé non coupable à l'accusation de meurtre non prémédité. La victime du meurtre, Victor Lemay, 17 ans, avait été abattue d'une décharge d'arme à feu et son corps avait été retrouvé en bordure du fleuve, près de Sainte-Croix de Lotbinière, en novembre 1999. **R.H.**

88 accusations

■ RIMOUSKI — L'enquête de remise en liberté du réseau des huit individus qui auraient commis des vols chez des aînés de la vallée de la Matapédia, au Bas-Saint-Laurent, aura finalement lieu le mardi 5 décembre, au palais de justice de Rimouski. Hier, il a été impossible de procéder, le juge de paix en devoir n'ayant que 45 minutes à consacrer à un long débat judiciaire alors que l'enquête pour remise en liberté devrait prendre de trois à quatre jours, selon le procureur de la Couronne, Me James Rondeau. Un total de 88 chefs d'accusation pèsent contre ces individus : vol qualifié, séquestration, déguisement et introduction par effraction. **C.T.**

L'homme tiré à Beauport est décédé

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

BEAUPORT — L'homme qui avait été trouvé blessé d'une balle à la tête, le 17 novembre, à Beauport, a succombé hier à ses blessures. La police de Québec enquête donc désormais sur un meurtre.

La victime du premier homicide à survenir à Beauport cette année est Mario Sansfaçon, 40 ans, de Charlesbourg. L'homme n'avait aucun antécédent judiciaire.

Il avait été découvert par des passants, à proximité du 1082, boulevard Sainte-Anne, sur un stationnement desservant la piste cyclable, à côté de son véhicule. Il avait la tête ensanglantée. Ce n'est qu'une fois rendu à l'hôpital qu'un médecin avait décelé l'origine de sa blessure. Un projectile d'arme à feu avait été découvert dans son crâne.

Selon Lyne Jacques, de la police de Québec, l'attentat s'était produit sur le stationnement même.

Hospitalisé à l'Enfant-Jésus, M. Sansfaçon a survécu jusqu'à la nuit d'hier.

Au cours de la nuit du 18 novembre, deux « témoins importants » ont été arrêtés chez eux. L'homme et la femme ont par la suite été libérés.

Ces personnes demeurent des « témoins importants », a indiqué hier la policière.

Il s'agit du troisième meurtre de l'année commis sur le territoire desservi par la police de Québec. Les deux premiers sont survenus à Québec même.

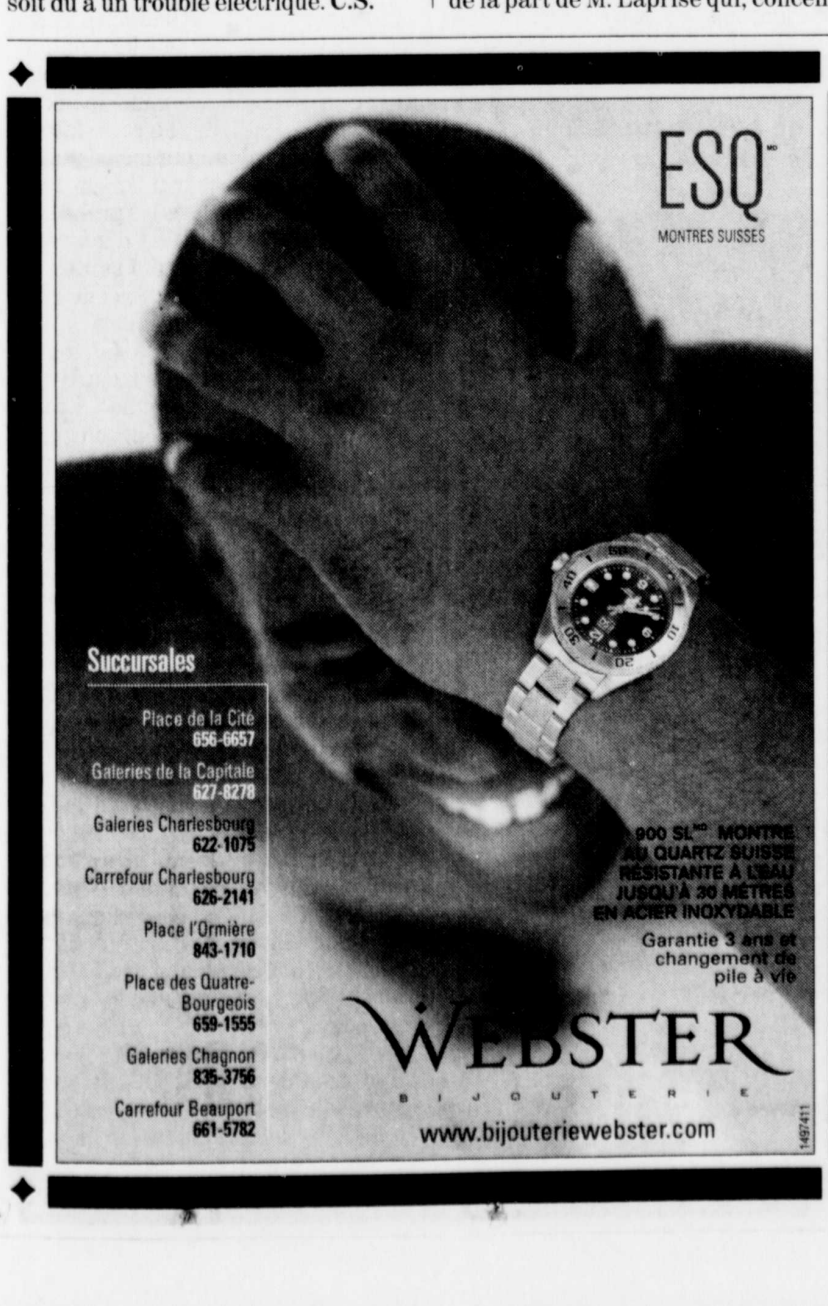

LE QUÉBEC LE CANADA

Partenariat

Québec s'unit au secteur privé pour la construction de nouvelles routes

MICHEL HÉBERT
Presse canadienne

■ Inspiré par l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, le gouvernement Bouchard devrait conclure en 2001 des partenariats avec le secteur privé pour la construction de nouvelles infrastructures routières.

Le projet de loi 164, qui en sera aujourd'hui à l'étape de l'adoption de principe, annonce en effet de futures ententes avec le secteur privé pour la « construction, la réfection ou l'exploitation d'une infrastructure de transport ».

Québec avance donc d'un pas vers la conclusion à moyen terme de partenariats avec de grands consortiums, notamment pour le parachèvement de l'autoroute 25 entre Laval et Anjou (200 millions) et pour la mise en œuvre d'un train léger devant lier le centre-ville de Montréal à la Rive-Sud via l'estacade du pont Champlain (155 millions). Le prolongement de la 30 n'implique présentement qu'Ottawa et Québec. La facture de 640 millions pourraient les inciter à inviter le privé.

La vogue de tels partenariats a été lancée par l'Ontario qui s'en est remis au privé pour l'exploitation de l'autoroute 417. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont emboîté le pas. Mais Québec précise d'entrée de jeu que les futures ententes devront « comporter un partage de risques entre le gouvernement et le secteur privé », précise le projet de loi 164 du ministre Guy Chevrette.

Le gouvernement Bouchard semble aussi déterminé à rétablir des postes de péage sur ces nouveaux liens routiers. Les futurs péages ne ressembleront pas à ceux qui ont été enlevés au cours des années 1980. Ils fonctionneront comme des guichets automatiques, employant des cartes magnétiques prépayées. Les Européens les utilisent depuis des années.

Ceux qui seront tentés de les franchir sans débourser auront une mauvaise surprise. Les péages seront munis de photo-caméras qui établiront « la preuve de l'obligation de payer un péage », précise le projet de loi.

Faute de paiement, les contrevenants verront leur permis de conduire révoqué par la SAAQ.

PC

La complexité des interventions chirurgicales dépassait les capacités du Dr Jonah Odim.

Traitement « inapproprié »

WINNIPEG (PC) — Des 12 bébés décédés à la suite d'une chirurgie cardiaque effectuée dans un hôpital de Winnipeg, en 1994, au moins 10 auraient pu survivre moyennant un traitement approprié, conclut le rapport d'enquête déposé hier par le juge Murray Sinclair.

Le programme chirurgical prévoyait la pratique d'interventions dont le degré de difficulté excédait les capacités du chirurgien et de son équipe, note le juge Sinclair, en parlant du travail du docteur Jonah Odim au Centre des sciences de la santé en 1994.

La vie de 10 bébés aurait pu être épargnée

Le Dr Odim, un chirurgien cardiologue pour enfants, relativement inexpérimenté à l'époque, a quitté le Manitoba et se trouverait, aux dernières nouvelles, en Californie. Le programme cardiaque avait été suspendu avant l'ouverture de l'enquête, il y a cinq ans.

Plusieurs parents d'enfants décédés poursuivent l'hôpital et les médecins impliqués dans les chirurgies fatales. Les conclusions accablantes de l'enquête du juge Sinclair viennent renforcer leur cause.

Le rapport de 502 pages, que le juge Sinclair aura mis deux ans à rédiger, constate que seule la mort d'un bébé de huit mois n'était clairement pas évitable. Le juge Sinclair n'a pu déterminer si la mort d'un deuxième bébé, âgé de 14 mois, était évitable.

Mais il en vient à la conclusion que les 10 autres décès, tous survenus au cours d'une période de 10 mois, étaient soit évitables, soit « possiblement évitables ». Il précise aussi que deux de ces bébés auraient eu de meilleures chances de survie si on les avait envoyés se faire soigner à l'extérieur de la province.

RECOMMANDATIONS

« L'hôpital n'a pas fourni la qualité de soins qu'il avait le mandat de fournir et que les parents croyaient — et étaient en droit de s'attendre — que leurs enfants recevraient en 1994 », écrit le magistrat. Le juge émet un total de 36 recommandations dans son rapport, dont la production aura coûté 2,4 millions $. Il recommande notamment que le Centre des sciences de la santé améliore ses méthodes de recrutement de spécialistes, et que les tarifs des chirurgiens cardiologues pédiatriques soient ajustés de façon à ce qu'ils ne soient pas payés moins que ceux qui effectuent des interventions chirurgicales sur des adultes.

Les familles des victimes ont durement critiqué l'hôpital, ainsi que l'enquête. Elles souhaitaient la tenue d'une enquête publique pleine et entière, qui aurait pu identifier des responsables, mais le gouvernement manitobain a rejeté cette idée. L'enquête présidée par le juge Sinclair n'avait pas le mandat de trouver des coupables et pouvait seulement formuler des recommandations. Le rapport a été rendu public le jour du scrutin fédéral, ce qui a choqué des membres des familles des victimes, qui y ont vu un stratagème délibéré pour que les conclusions accablantes du rapport soient noyées au milieu des nouvelles sur les résultats des élections.

PORNO INFANTILE

Pronovost fixé le 14 février

■ TROIS-RIVIÈRES — Le policier André Pronovost n'a jamais eu l'intention de nuire à l'enquête de la Sûreté du Québec (SQ) sur l'inspecteur Gilles Tremblay de la police de Trois-Rivières-Ouest lorsqu'il a demandé à ce dernier de le rencontrer, le 22 janvier 2000. L'inspecteur Tremblay faisait alors l'objet d'une surveillance intensive de la part des affaires internes quant à l'utilisation de son ordinateur de bureau pour visiter des sites Internet de pornographie infantile, pour imprimer des photos et pour stocker des images sur des disquettes. Le responsable de l'enquête, Nelson Landry, a affirmé que l'appel et la discussion de Pronovost avec Tremblay avait mis fin à l'enquête interne. Appelé en premier à présenter sa plaidoirie, le procureur de la Couronne a dit que la preuve était claire et manifeste quant au fait que l'accusé a entravé l'enquête interne. La plaidoirie de la partie défenderesse a porté sur le fait que Pronovost n'était pas au courant de tous les faits entourant cette enquête. Le juge Rousseau a pris en délibéré les arguments et la jurisprudence soumise. Il fera connaître son jugement le 14 février. (PC)

Travailleur de rue... policier... travailleur de rue... policier...

Les carrières à caractère social et communautaire se sont multipliées depuis quelques années.

À qui veut s'engager corps et âme auprès des citoyens, des enfants ou des jeunes délinquants, le cégep offre de belles possibilités avec les ***Techniques humaines***. Ces programmes demandent, entre autres, une grande capacité d'écoute et de communication, une résistance au stress et un intérêt pour le travail d'équipe.

L'étudiant peut, entre autres débouchés, devenir travailleur de rue, animateur social, policier, technicien juridique ou éducateur en garderie. Le taux de placement global est de 90 %.

Avec le cégep, on bâtit son avenir sur une base solide.

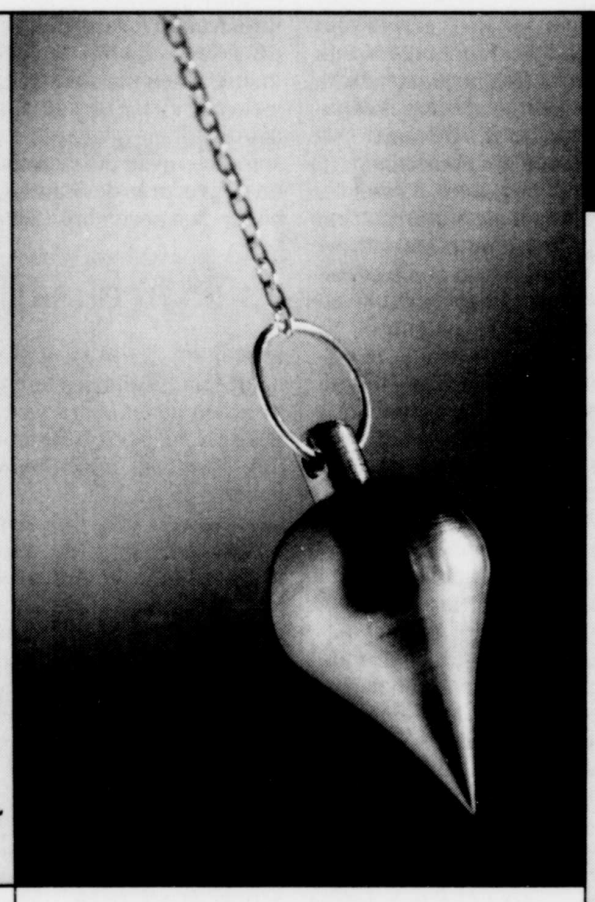

Les cégeps de Québec et de sa région, du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie et des Îles et de la Côte-Nord

Cégep de Baie-Comeau
(418) 589-5707
poste 231

Cégep Beauce-Appalaches
(418) 228-8896

Champlain Regional College
Campus Saint-Lawrence
(418) 656-6921

Collège François-Xavier-Garneau
(418) 688-8310

Cégep de la Gaspésie et des Îles
(418) 368-2201

Cégep de La Pocatière
(418) 856-1525

Cégep de Lévis-Lauzon
(418) 833-5110

Collège de Limoilou
(418) 647-6600

Collège de Limoilou
Campus de Charlesbourg
(418) 624-3700

Cégep de Matane
(418) 562-1240

Collège de la région de L'Amiante
(418) 338-8591

Cégep de Rimouski
(418) 723-1880

Cégep de Rivière-du-Loup
(418) 862-6903

Cégep de Sainte-Foy
(418) 659-6600

Cégep de Sept-Îles
(418) 962-9848

Plusieurs pensent que lorsqu'on est le fils de quelqu'un on peut se permettre de laisser le hasard faire les choses. Je peux vous dire avec certitude que l'avenir ça se prépare, et que le cégep c'est le premier pas pour se rendre où l'on veut aller. Et que cela s'applique à tout le monde.

Pierre Pomerleau, ing.
Président-directeur général
Pomerleau

On ne laisse pas son avenir au hasard.

Mes chums et moi étions des rêveurs. Qu'individuellement nous ayons choisi d'être ingénieur, médecin ou écrivain importe peu : un rêve n'a aucune portée si on n'y investit pas la rigueur qu'il faut pour le concrétiser. J'imagine mal comment j'aurais réalisé le mien sans passer par les études supérieures.

Stanley Péan
Écrivain et journaliste
Photo : André Lemelin éditions Planète rebelle

Votre cégep

Fédération des cégeps

www.fedecegeps.qc.ca

(514) 381-8631

Nouvelle ère pour les notaires

(PC) — Les notaires québécois viennent de passer à la technologie du XXIe siècle. L'Assemblée nationale vient en effet d'adopter un projet de loi qui modernise cette profession, et notamment la met à l'heure des technologies nouvelles.

La loi, présentée par la ministre responsable de l'application des lois professionnelles, Linda Goupil, autorise les notaires à recevoir leurs actes non seulement sur papier, mais sur tout support faisant appel aux nouvelles technologies de l'information, comme les disquettes, les ordinateurs, etc.

De plus, le nouveau texte de loi prévoit l'établissement pour les notaires de la signature électronique qui aura la même valeur légale que la signature traditionnelle. « La loi sur le notariat n'a pas fait l'objet de modifications depuis près de 30 ans et une adaptation des dispositions de cette loi était devenue essentielle », a déclaré la ministre Goupil .

CERTAINES ANOMALIES

Tout en contribuant à l'adoption de la loi, le porte-parole de l'opposition libérale, Lawrence Bergman, député de D'Arcy-McGee et lui-même notaire, a souligné certaines anomalies que la révision de la loi du notariat engendre. Il a mis en évidence la permission que la loi accorde à un notaire étranger d'agir s'il provient d'un État dont l'ordre professionnel est membre de l'Union internationale du notariat latin. Cet article « causera beaucoup de difficultés aux notaires du Québec. Nous nous demandons comment un notaire issu d'une juridiction différente pourra adéquatement expliquer aux individus le contenu de l'acte faisant l'objet de la transaction dans toutes ses ramifications, alors qu'il n'a pas étudié et n'est pas au courant de notre système juridique », a dit le député Bergman.

Il a néanmoins appuyé le projet de loi, y voyant « une démarche fort constructive visant à repositionner la profession notariale auprès de la population du Québec ».

Deux autres députés eux aussi notaires ont appuyé le projet de loi, soit Jacques Côté, député de Dubuc, et Claude Pinard, député de Saint-Maurice.

Pour M. Côté, « le notaire québécois officier public et conseiller juridique sera le professionnel tout désigné pour les transactions en matière électronique ».

Michel Auger honoré

■ MONTRÉAL — Le journaliste Michel Auger, qui a survécu à un attentat le 13 septembre, a reçu le Prix de la libre Expression, décerné par l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF) à Paris. Ce prix, d'une valeur de 5000 $, est une distinction « pour avoir, dans un environnement difficile, maintenu contre vents et marées l'indépendance de sa ou de ses publications, malgré les pressions et les atteintes à ses installations ou à sa personne ». (PC)

Décès de papa Lavigueur

■ MONTRÉAL — L'un des plus célèbres gagnants du Lotto 6/49 au Québec, Jean-Guy Lavigueur, est décédé dimanche soir à l'âge de 65 ans. Son décès survient environ une semaine après la publication d'un livre écrit par son fils Yve, qui raconte la vie menée par la famille après le gain de plus de sept millions de dollars à la loterie, en 1986. M. Lavigueur, après ce gain soudain à la loterie, avait choisi de vivre dans l'anonymat dans un modeste logement de l'est de Montréal depuis quelques années. Il souffrait de problèmes respiratoires. (PC)

À l'ombre pour 16 ans

■ MONTRÉAL — Robert Pallagi, un spécialiste des vols de banque qui avait tenté d'assassiner un policier qui l'avait pris en chasse, a été condamné à 16 ans de pénitencier. Quatre hold-up avaient eu lieu à Montréal le 28 avril dernier dans autant d'institutions financières. À chaque endroit, des témoins avaient vu les voleurs déguerpir dans une Chrysler Dynasty de couleur grise. En tout, ils avaient mis la main sur 5820 $. Le 3 mai suivant, Frédéric Huchet, un jeune policier de la CUM aperçoit la Chrysler roulant en sens inverse ; elle affiche, au surplus, la plaque minéralogique recherchée. Pallagi est au volant. Il avait encore sur lui 37 billets de 50 $ appartenant à la succursale de la Banque Laurentienne qu'il avait volée. (PC)

FUSILLADE DE LYTTON

Pas encore d'accusation

■ HULL— La Sûreté du Québec ne sait toujours pas si des accusations seront portées dans l'affaire de la fusillade de Lytton, où Jean-Guy Roy, 64 ans, a été gravement atteint par des coups de feu tirés par un enfant de 8 ans. Les enquêteurs de la SQ cherchent encore à déterminer si l'arme était remisée dans un endroit sécuritaire et hors de la portée des enfants, comme le prescrit la loi. Ils tentent également d'expliquer comment ce jeune garçon a pu charger, puis pointer son arme sur sa victime. Jean-Guy Roy a été atteint à l'épaule gauche, juste au-dessus du cœur, alors qu'il bûchait du bois sur la terre de son frère. (PC)

Folle poursuite policière

■ GRANBY — Le vol d'un camion à Granby s'est terminé par une folle poursuite dans la région de Beloeil. Après 20 minutes de folle cavale, le jeune voleur s'est jeté en bas du véhicule qui continuait sa route avant de faire une chute de plusieurs mètres en bas d'un viaduc. La poursuite s'est amorcée à haute vitesse sur les autoroutes 10, 20 et 30. À un certain moment, le présumé voleur s'est retrouvé en sens inverse de la circulation. (PC)

Violente collision frontale

■ CANTON DE MELBOURNE — La passagère d'une minifourgonnette a péri et cinq autres personnes ont subi des blessures dans une violente collision frontale survenue sur l'autoroute 55, à huit kilomètres au nord de Windsor. La mère de famille, une femme âgée de 47 ans de Fleurimont, près de Sherbrooke, est décédée. Les autres occupants du véhicule ont subi de graves blessures, mais on ne craint pas pour leur vie. (PC)

CAMION TOYOTA
1 888 TOYOTA-8 ♣ www.toyota.ca

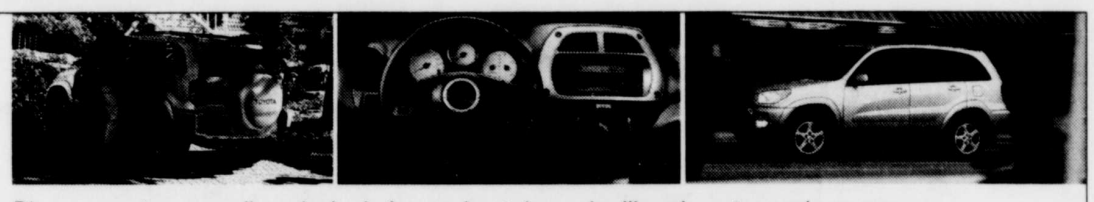

Bien que votre nouvelle scie à chaîne ou les talons aiguilles de votre amie ne vous aient servi à la plage, n'étiez-vous pas plus tranquille à l'idée de les avoir emportés ? C'est ce genre de raisonnement qui est à la base du RAV4 2001 entièrement redessiné. Grâce à sa banquette arrière divisée/coulissante et amovible, vous bénéficiez d'un espace de rangement des plus généreux. Et son moteur LEV* de 148 ch a une telle puissance que vous en aurez toujours en réserve. Mettez donc tout ce dont vous risquez de ne pas avoir besoin à l'arrière ! Ce n'est pas la place qui manque.

VOUS POUVEZ DÉSORMAIS EMPORTER TOUT CE DONT VOUS N'AVEZ PAS BESOIN.

LA VRAIE VIE EST DEHORS.

RAV4

*Satisfait aux normes de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) pour [illegible]
Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux.
En tout lieu et en tout temps. N'oubliez jamais l'environnement... et votre crème solaire.

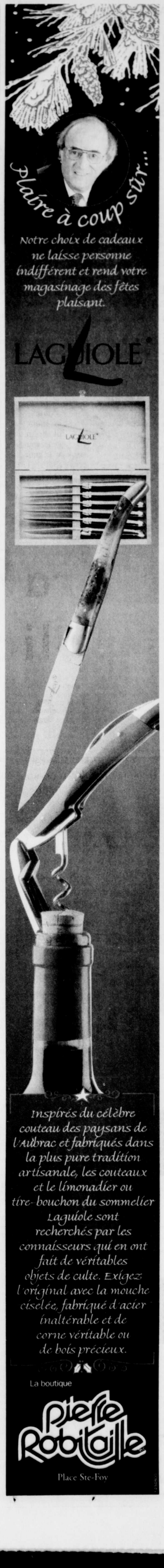

DÉCÈS ET AVIS

COOPER, Helen, Beaupré
COUTURIER, Zénon, Sainte-Foy
DAIGLE, Martin, St-Antoine-de-Tilly
DESROCHES, Jeannine McGee, Québec
DUFF, Yvette Guérin, Québec
GAGNON, Nicole, Charlesbourg
HAMEL, Marie-Jeanne Bilodeau, Québec
LACHANCE, Roland, Val-Bélair
LAROCHELLE, Alexandre, Neuville
LECLAIR, Elsie Mc Grath, Sainte-Foy
LECOURS, Célina Bisson, Québec
LEPAGE, Brigitte, Cap-Rouge
MARTIN, Maurice, Lac-Saint-Charles
MASSICOTTE, Simone Barras, Lévis
MÉTIVIER, Cécile Desrosiers, Buckland
MORNEAU, Georges, Saint-Jean-Port-Joli
PARÉ, Gabriel, Montréal
PICARD, Monique Paquet, Saint-Romuald
ROY, Angélina Lacasse, Saint-Romuald
TURGEON, Jean-Paul, Sillery
VIEN, Jeannine, Lévis
VIEN, Madeleine, Montréal

COOPER
Helen

Dans l'avis de décès de Mme Helen Cooper, nous aurions dû lire: ses nièces: Mme Georgette Lechasseur (feu André Giguère) et Mme Georgette Thibault (feu Jacques Giguère).

COUTURIER
Zénon

Dans l'avis de décès de M. Zénon Couturier paru le 27 novembre, on aurait dû lire: il était aussi le père de feu Marie-Ghislaine.

DAIGLE
Martin

À St-Antoine-de-Tilly, le 24 novembre 2000, à l'âge de 13 ans et 5 mois, est décédé accidentellement M. Martin Daigle, fils de M. Yvan Daigle et de Dame Sylvie Leclerc. Il demeurait à St-Antoine-de-Tilly. Un service sera chanté en présence des cendres le mercredi 29 novembre 2000 à 10h00 en l'église de St-Antoine-de-Tilly, où la famille recevra les condoléances 1 heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil son père M. Yvan Daigle, sa mère Mme Sylvie Leclerc, sa soeur Véronique, ses grands-parents paternels M. et Mme Aurélius Daigle, ses grands-parents maternels M. et Mme Raymond Leclerc, plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée
St-Agapit
Pour renseignements: 888-4351
Fax: 888-5014

DESROCHES
Jeannine McGee

à l'Hôpital St-François d'Assise du CHUQ le lundi 27 novembre 2000, à l'âge de 69 ans, suite à une longue maladie, est décédée dame Jeannine McGee, épouse de M. Roger Desroches. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium de la

coopérative funéraire de l'Anse
280, 8ème Rue
Québec

mercredi de 14 à 17h, et de 19 à 22h. Jeudi, jour des funérailles, de 9 à 10h30. Le service religieux sera célébré le jeudi 30 novembre, à 11h, en l'église Ste-Odile, coin Duval et des Peupliers, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils Réjean (Manon Poirier); ses soeurs, frères, beaux-frères belles-soeurs, Fernande (feu Paul Valiquette), Gemma, Yvette, Cécile (Roger Ratté), Roger (Lucienne Gauthier), Claude (Pierrette Lemay), Simone Desrosches (feu André Gauvin), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements 525-6044
télécopieur: 525-6971
courriel: coopdel.anse@videotron.ca

DUFF
Yvette Guérin

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA, le 26 novembre 2000, est décédée Mme Yvette Guérin, épouse de feu George Duff. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté en présence du corps le mercredi 29 novembre 2000 à 11h en l'église Saint-Paul Apôtre, 2110, 8e Avenue et de là au cimetière Saint-Patrick. La direction des funérailles a été confiée à la

Coopérative funéraire au Pied de la Falaise
525, Prince-Édouard
Québec

La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Kenny (Charlotte Tremblay), Marlyn (Gilles Hamel), Shirley (Robert Mearns); plusieurs petits-enfants: Kathleen et Nancy Duff, Éric et Dominique Hamel, Tracey et Ronald Mearns; ses arrière-petits-enfants: Justine Hamel, Laurie-Ann, Dominic et Eve-Mary Lachance; ses frères et soeurs: Caroline Roy, Gisèle Genois, Cécile (Roland Simard), Normand; et sa belle-soeur Albertine Guérin; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement au personnel en orthopédie et des soins intensifs ainsi qu'aux résidents et médecins de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à l'Association pulmonaire du Québec, 800, boul. Maisonneuve Est, bureau 800, Montréal, Qc H2L 9Z9.

Pour renseignements (418) 525-4637
télécopieur (418) 529-5803

GAGNON
Nicole

À Charlesbourg, le 25 novembre 2000, à l'âge de 55 ans, est décédée dame Nicole Gagnon, épouse de M. Maurice Bérubé. Elle demeurait à Charlesbourg. Le corps a été confié au crématorium. Un service sera chanté, en présence des cendres, le jeudi, 30 novembre 2000, à 14h, en l'église St-Charles Borromée, 1ère Avenue, coin 80ème Rue Est, Charlesbourg, où la famille recevra les condoléances à la sacristie une heure avant la cérémonie et de là au cimetière St-Charles, sous la direction de la

Coopérative Funéraire de l'Anse
280, 8ème Rue
Québec

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Martin (Josée Gallant), Mylène, sa mère Mme Marie-Berthe Corneau (feu Joseph Gagnon), sa soeur Monique, son beau-père M. Louis-Philippe Bérubé (Germaine Cloutier), ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Bérubé et Cloutier, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Maurice Tanguay, 5600, boul. des Galeries, Bur. 335, Québec (Québec) G2K 2H6 Tél. 627-5527.

Pour renseignements 525-6044
Télécopieur 525-6971
Courriel
coopdel.anse@videotron.ca

HAMEL
Marie-Jeanne Bilodeau

Au Centre Maizerets, le 26 novembre 2000, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Bilodeau, épouse de feu M. Roland Hamel. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté en présence du corps le mercredi 29 novembre à 14h00 en l'église St-Sauveur, 215 des Oblats, Québec, où la famille recevra les condoléances 1 heure avant la cérémonie, et de là au cimetière St-Charles pour mise en crypte, sous la direction de la

Coopérative funéraire de l'Anse
280, 8eme Rue
Québec

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Liliane (Jean-Marc Cormier), Robert (feu Rachel Valcourt), Denise (Jean-Claude Boissonneault), Rollande (Laurent Bergeron), André (Denise Roy), Gilles (Diane Lacombe); ses frères: Roger Bilodeau (Jacqueline Carpentier), Jean-Paul Bilodeau (Irma Nolet), ses belles-soeurs: Marguerite Lapointe (feu Léopold Bilodeau), Yvonne Plante (feu René Bilodeau) ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement spécial au personnel du Centre Maizerets pour les bons soins prodigués. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Hôpital l'Enfant-Jésus, 1401, 18eme Rue, Québec G1J 1Z4.

Pour renseignements: 525-6044
Télécopieur 525-6971
Courriel: coopdel.anse@videotron.ca

LACHANCE
Roland

À son domicile, le 24 novembre 2000, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Roland Lachance, menuisier retraité, époux de feu dame Lucille Bourget. Il demeurait à Val Bélair. Selon ses volontés, il a été confié au

Parc Commémoratif La Souvenance
301, rang Ste-Anne
(coin rte de l'Aéroport)
Quartier Laurentien
Ste-Foy

Le service religieux sera célébré le mercredi 29 novembre 2000 à 14h, en l'église Ste-Anne de Val-St-Michel (1765, boul. Pie XI Nord, Val Bélair) et de là au mausolée du Parc Commémoratif La Souvenance. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil ses fils, ses belles-filles: Claude, Marcel (Johanne Thibodeau), Denis (Lyne Lebel), Richard (Josée Boutin); ses petits-enfants: Tony, Marilyn. Il laisse également dans le deuil son amie Yolande Germain et ses enfants; ainsi que ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs des familles Lachance et Bourget et de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 489, boul. René-Lévesque Ouest, Québec, G1S 1S2.

Pour renseignements: 871-2372
Télécopieur: 871-6965
Courriel: la_souvenance@qc.aira.com

LAROCHELLE
Alexandre

Au CHUL Ste-Foy, le 27 novembre 2000, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Alexandre Larochelle, époux de dame Bertille Germain. Il demeurait à Neuville. Il n'y aura pas de rencontre au salon. Les funérailles auront lieu le jeudi 30 novembre à 14h, en l'église de Neuville, où la famille recevra les témoignages de condoléances à compter de 13h30 et de là au crématorium, sous la direction de la maison

Roger Benoit & Fils Donnacona.

M. Larochelle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Emile Larochelle (Albertine Audet), Alice Larochelle Camdam, Yvonne Larochelle (Lucien Létourneau), Noëlla Larochelle, Rose-Aimée Larochelle Daoust, Émilia Larochelle (Léonard Arcand), Eugène Larochelle (Aline Nadeau), Alcide Larochelle, Marie-Anna Larochelle (Ovila Demers), Nellie Germain Tessier, Lucie Germain Frenette, Thérèse Germain Angers, Gilles Germain (Geneviève McGrath), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Ceux qui le désirent, compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec.

Pour renseignements (418) 285-2211
télécopieur (418) 285-2077
courriel salonbenoit@globetrotter.net

LECLAIR
Elsie Mc Grath

À son domicile, le 26 novembre 2000, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Elsie Mc Grath, fille de feu M. William Mc Grath et de feu dame Helena Mc Grath. Épouse de M. Ronald Leclair. Elle demeurait à Ste-Foy. Le service religieux sera célébré le jeudi 30 novembre 2000, à 10h, en l'église St-Patrick, 1145, de Salaberry, Québec, et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Katherine (Charles Stevens), John (Carole Dupont), Louise (Pierre Tremblay), Michael (Christine Gervais); ses petits-enfants: Christopher, Kelly, David, Jessica, Sean, Thomas, Shawna, Lea, Malcolm, Stephanie, Simon, Ashley; ses frères, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Alice Mc Grath, Soeur Mary Lucy Mc Grath, William Mc Grath (Lise Dussault), feu Jim Mc Grath (Germaine Simoneau), Dennis (Mary Kenny), Francis (René Paquin), Grace (Donald Arseneau), feu Florence Mc Grath, feu Élisabeth (Berry Mc Grath), feu Raymond Leclair, Jack Leclair (Doreen Mc Mahon), William Leclair (Lisiane Lavina); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, spécialement ses grandes amies: Élisabeth Pichette et Mary Brennan. Un merci sincère au Père Léo Letarte.

LECOURS
Célina Bisson

Au CHA Pavillon de l'Enfant-Jésus, le 26 novembre 2000, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Célina Bisson, épouse de feu M. Roger Lecours. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au

complexe funéraire Sylvio Marceau
270, Marie-de-l'Incarnation
Québec

le jeudi 30 novembre de 12h30 à 13h45. Le service religieux sera célébré le jeudi 30 novembre 2000 à 14h, en l'église Sainte-Angèle de Saint-Malo et de là au cimetière Saint-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Danielle, Denis, France (Yvon Jacques), Yves (Carolyne Germain), Alain (Marie-Josée Plamondon); ses petits-enfants: Tommy, Jessica, Roxanne, Émilie et Laurence; ses frères et soeurs: Mme Marcelle Bisson, M. Jean-Claude Bisson (Céline Lépine), Mme Édith Bisson, M. Conrad Bisson (Claudette Drouin); son beau-frère et sa belle-soeur M. Jean Lecours (Laurette Laverdière); ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la fondation des maladies du coeur, 2725, ch. Sainte-Foy, Québec G1V 4G5, tél.: 656-4564.

Pour renseignements 522-5212
télécopieur 521-2187
courriel cfsm2@netrover.com

LEPAGE
Brigitte

À la maison Michel-Sarrazin, le samedi 25 novembre 2000, à l'âge de 42 ans, est décédée madame Brigitte Lepage, conjointe de M. Jean Mathieu. Elle demeurait à Cap-Rouge. Le service religieux sera célébré le jeudi 30 novembre 2000, à 14h, en l'église St-Félix, 1460 rue Provancher, Cap-Rouge, et de là au Parc Commémoratif La Souvenance. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil outre son conjoint, ses enfants, Annick, Philippe, Carol-Ann; Matisse; sa mère Denyse Lessard (feu Gaston Lepage); ses frères et soeurs, Andrée (Roma Bureau), Céline, Susan (René Fecteau), Robert, Bernard (Carole Maheu), Éric (Linda Forgues), Martin; sa belle-mère Marguerite Quirion (feu Benoit Mathieu); ses beaux-frères et belles-soeurs, Claude Mathieu (Louise Morissette), Pauline, Hélène (Pierre Dufresne), Luc (Céline Gagnon), Maryse, Véronique Morency, ainsi que de nombreux oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la maison Michel-Sarrazin, 2101 ch. St-Louis, Sillery G1T 1P5, tél.: 688-0878. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

Lépine Cloutier Ltée
1025 route de l'Église
Ste-Foy
Renseignements: 529-3371
Télécopieur: 529-9506
courriel: lc@lepinecloutier.com

MARTIN
Maurice

À l'hôpital Saint-François-d'Assise, le 26 novembre 2000, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Maurice Martin, retraité du Service de police de Québec, époux de dame Pierrette Mercier. Il demeurait à Lac-Saint-Charles. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, en présence du corps, le mercredi 29 novembre 2000, à 14h, en l'église Ste-Françoise-Cabrini, 1re Avenue, Lac-Saint-Charles, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis, sous la direction de la

Coopérative funéraire de l'Anse
280, 8e Rue
Québec

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Pierrette, ses enfants: feu Louise (Jacques Blouin), Michelle (Jacques Thivierge), Pierre, Jacques (Lyson Harvey), André (Nancy Harvey), Claude et Rémi, Lyne (André Lessard); ses petits-enfants: Annie et Isabelle Blouin, Carine Khenenou Martin, Pierre et Alexandre Martin, Dave et Jessie Harvey; ses arrière-petites-filles: Romanne et Léonie; ses frères et soeurs: Madeleine (Jean-Paul Tétreault), William (Solange Levesque), Gabrielle (Doran Doucet), Pierrette (feu Jean-Claude Turcotte), Bernadette (feu Gérard Brabant) et Robert (Thérèse Audet); ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements 525-6044
Télécopieur 525-6971
Courriel: coopdel.anse@videotron.ca

MASSICOTTE
Simone Barras

Au centre d'accueil Saint-Joseph de Lévis, le 26 novembre 2000, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Simone Barras, épouse de feu Philippe Massicotte.
Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil, son frère, ses soeurs, son beau-frère et sa belle-soeur: Cécile (feu Gérard Dutil), Marguerite (Jean-Louis Lemieux), Gustave (Simone Jacques); ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. La famille vous accueillera au centre funéraire

Gilbert & Turgeon Ltée
6566, rue St-Laurent
Lévis 837-4757
télécopieur 837-9317
courriel
gilbert@turgeon.qc.ca

le mercredi 29 novembre 2000 à compter de 10h. Le service religieux sera célébré le même jour à 11h en l'église Saint-Antoine de Bienville.

MÉTIVIER
Cécile Desrosiers

À l'hôtel-Dieu de Lévis, le 26 novembre 2000, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Cécile Desrosiers, épouse de feu M. Jean-Baptiste Métivier. Elle demeurait à Buckland, comté de Bellechasse. Les membres de la famille accueilleront parents et ami(e)s au

Centre communautaire de Buckland

le mercredi 29 novembre de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 11h. Le service religieux sera célébré le jeudi 30 novembre à 14h, en l'église de Buckland et de là au cimetière paroissial, sous la direction de la maison funéraire

Roy & Rouleau Inc
Saint-Damien de Bellechasse

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Marie-France (Philippe Pinard), Jacques (Lise Boudreault), Myriame (Francis Lebel), Bernard (Huguette Lagacé), Denis; ses petits-enfants: Julie, Fannie, Jérôme, Maude, Antoine, Jérôme, Sébastien, Andrée-Ann et Annie-Pier; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, ses cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s. Un remerciement à Madeleine Tanguay et Hélène Morissette pour leur présence particulière.

Pour renseignements 789-2143
télécopieur 789-2576

MORNEAU
Georges

A l'Hotel-Dieu de Montmagny, le 25 novembre 2000, à l'âge de 89 ans et 8 mois est décédé monsieur Georges Morneau époux de feu dame Adélia Laurendeau. Il demeurait à St-Jean-Port-Joli. Les membres de sa famille accueilleront parents et amis(es) à la résidence funéraire

De la Durantaye & Fils Inc.
4, ch. du Roy Ouest
St-Jean-Port-Joli

mardi de 19h à 22h; mercredi jour des funérailles à compter de 9h30. Le service religieux sera célébré le mercredi 29 novembre à 11h en l'église de Saint-Jean-Port-Joli, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses filles: Georgette (André Therrien), Marie (Claude Roy), Yvette, Thérèse, Raymonde (Laurier Guérette), ses petits-enfants: Marie-Andrée Roy (Martin Lepage), Caroline et Emmanuelle Guérette; ses arrière-petits-fils: Xavier et Jean-Félix Lepage; sa sœur Martine; son beau-frère et sa belle-soeur Thaddée Laurendeau (Jeannette Verreault), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es). Des remerciements sincères sont adressés à l'équipe des soins à domicile du CLSC de Saint-Jean-Port-Joli en particulier à Mme Cécile St-Pierre et au Dr Réjean Laberge. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Soins Palliatifs du CLSC de Saint-Jean-Port-Joli, 430, rue Jean-Leclerc, Saint-Jean-Port-Joli, Québec, G0R 3G0 (des formulaires seront également disponibles au salon). La direction des funérailles a été confiée à la maison De la Durantaye & Fils, Cap-Saint-Ignace, L'Islet et St-Jean-Port-Joli

Pour renseignements ou messages de sympathie: (418) 598-3093
Télécopieur (418) 246-5115
Courriel duran4ge@globetrotter.net ou tmorneau@globetrotter.net

PARÉ
Gabriel

À Montréal, le 12 novembre 2000, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Gabriel Paré. Il était né à Deschambault, fils de Irène Nault et de Henri Paré, décédés. Il laisse dans le deuil sa soeur: Solange (Mme René de Passillé), son frère Yvon (Pauline Trudel) et beaucoup de neveux, nièces, cousins et cousines. Il repose avec ceux de sa famille au cimetière Côte-des-Neiges, à Montréal.

PICARD
Monique Paquet

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 26 novembre 2000, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Monique Paquet, épouse de monsieur Joseph Picard. Elle demeurait à St-Romuald. La famille recevra les condoléances au funérarium

Claude Marcoux Ltée
2100, ch. du Sault
St-Romuald

mercredi à compter de midi. Le service religieux sera célébré le mercredi 29 novembre, à 14h, en l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son fils Jean-Paul (Annie Morissette), sa fille Jeanne-D'Arc (Claude Cantin), son petit-fils Mario Cantin (Sandy Quach), sa belle-soeur Mme Cécile Roy, son beau-frère Lionel Roy (Marie-Anne Gagnon), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Un grand merci à M. et Mme Lavoie et à leur personnel pour les soins attentionnés et leur grand dévouement prodigué à notre mère.

Pour renseignements 839-8823
Télécopieur: 839-0016
Courriel cmarcoux@videotron.ca

ROY
Angélina Lacasse

À Saint-Romuald, le 24 novembre 2000, à l'âge de 94 ans et 11 mois, est décédée dame Angélina Lacasse, épouse de feu M. Émilien Roy. Elle demeurait à Saint-Romuald. La famille recevra les condoléances au funérarium

Claude Marcoux Itée
2100 ch. Du Sault
Saint-Romuald

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h et jeudi à compter de midi. Le service religieux sera célébré le jeudi 30 novembre, à 14h, en l'église de Saint-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son fils Jean-Paul (Annie Morissette), sa fille Jeanne-D'Arc (Claude Cantin), son petit-fils Mario Cantin (Sandy Quach), sa belle-soeur Mme Cécile Roy, son beau-frère Lionel Roy (Marie-Anne Gagnon), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Un grand merci à M. et Mme Lavoie et à leur personnel pour les soins attentionnés et leur grand dévouement prodigué à notre mère.

Pour renseignements 839-8823
Télécopieur: 839-0016
Courriel cmarcoux@videotron.ca

DÉCÈS

Communiquez avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès.

TURGEON
Jean-Paul

Au CHUL du CHUQ, le 25 novembre 2000, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Jean-Paul Turgeon, époux de dame Rosalie Chartré. Il demeurait à Sillery. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire du

Parc Commémoratif La Souvenance
(2e édifice)
301, rang Ste-Anne
(coin rte de l'Aéroport)
Quartier Laurentien
Ste-Foy

le jeudi 30 novembre de 9h30 à 10h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le jeudi 30 novembre 2000 à 10h, en la chapelle du Parc Commémoratif La Souvenance. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille et son gendre: Danielle (Charles Robitaille); sa petite-fille Sophie; ses soeurs, ses beaux-frères et sa belle-soeur: Alix (Maurice Fleury), Pierrette (Fernand Poulin), Lucille (Léo Maltais), Mme Marie-Laure Chartré; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUQ, 10, de l'Espinay, Québec (Qc), G1L 3L5.

Pour renseignements: 871-2372
Télécopieur: 871-6965
Courriel: la_souvenance@qc.aira.com

VIEN
Jeannine

À son domicile, le 26 novembre 2000, à l'âge de 75 ans, est décédée subitement dame Jeannine Vien, fille de feu M. Edgar Vien et de feu dame Éva Michaud. Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Robert (feu Bernadette Bourget), Jacques (Blandine Côté), Jeanne-d'Arc Boulanger (feu Yvan Vien), Laurent (Aline Bédard), Marie-Marthe (feu Raoul Bouchard), Paul-Henri (Fernande Couture), Soeur Pauline, Soeur de l'Enfant-Jésus, Liliane (feu Réginald Labrie), Édith (feu Henri Côté), Jean-Paul (Solange Rhéaume), Yolande (feu Valère Hallé), Claude, Élisabeth (Jean-Claude Racine), Gilles (Francine Chamberland), Lise (Guy-Marcel Larouche), Nicole (Paul Morin), Danielle; sa tante Juliette Lemieux Vien; ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des offrandes de messes ou un don à la Fondation des maladies du coeur, 1248, chemin Sainte-Foy, bureau 200, Québec, G1S 2M5. La famille vous accueillera à la résidence funéraire

Gilbert et Turgeon Ltée
58, avenue Bégin
Lévis 837-4757
télécopieur 837-9317
courriel:
gilbert@turgeon.qc.ca

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, ouverture à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le samedi 2 décembre 2000 à 11h, en l'église Christ-Roi.

VIEN
Madeleine

À l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, le lundi 27 novembre 2000, à l'âge de 81 ans, est décédée paisiblement Madeleine Vien. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Claude Bachand (Marie Vien) et Raymond Bachand (Micheline Brazeau); son ex-époux André Bachand; ses petits-enfants, Geneviève, Frédéric, Anne, Catherine, Thomas, Marie-Hélène et Stéphanie; ses frères et soeurs, Louise (Guy Mauffette), Hélène, Thérèse (André Clermont), Raymond (Madeleine Demers), Paul (Françoise Beaubien), ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles auront lieu le vendredi 1er décembre, à 11h, en l'église St-Germain d'Outremont (angle Côte Sainte-Catherine et Vincent d'Indy). Parents et amis son priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (4565, chemin Queen-Mary, Montréal, Qc H3W 1W5) seraient appréciés.

Direction

Centre funéraire Côte-des-Neiges
(514) 342-8000

740
Faveurs obtenues

MERCI mon Dieu. Dites 9 fois par jour. "Je vous salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. G.L.

PRIÈRE infaillible à la Vierge-Marie. Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. Ô Étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici-même que vous êtes ma mère. Ô sainte Marie, Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande. (Formuler ici sa demande). Personne ne peut résister à votre puissance, Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faites cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier. La faveur vous sera accordée. L.F.

REMERCIEMENTS à Ste-Anne et à Notre-Dame-de-la-Porte pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.V.A.

REMERCIEMENTS à Soeur Julienne du Rosaire pour faveurs obtenues avec promesse de publier. J.C.

REMERCIEMENTS à Saint Antoine pour faveur obtenue avec promesse de publier. F.C.

O glorieux Apôtre St-Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron des causes désespérées. Priez pour nous si malheureux, je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent. Venez à mon secours et soulagez ma misère, obtenez-moi l'aide et la grâce du bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demande particulière). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel. Je vous promets, Ô Saint-Jude, de me souvenir de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours, je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme le patron des causes désespérées. Amen. L.H.

MERCI mon Dieu. Dites 9 fois par jour. "Je vous salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. A.C.

765
Monuments

DU MANUFACTURIER
THERIAULT & FILS
710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

5 jours pour 5$
Pour des articles de 100$ et moins pour un temps limité
LE SOLEIL Annonces classées 686-3311

LE MONDE

Le combat persiste aux É.-U.

Avantage à Bush, mais Gore exige le décompte complet des votes de la Floride

■ WASHINGTON (AFP, AP) — Trois semaines après le scrutin présidentiel, la bataille pour la Maison-Blanche a tourné à l'avantage de George W. Bush, mais Al Gore a lancé, hier, une contre-offensive judiciaire qui s'annonce difficile.

Les commentateurs et les politiques étaient partagés, hier : pour les uns, le candidat républicain a bien gagné après plusieurs décomptes la Floride, et donc la Maison-Blanche, et son rival démocrate doit enfin s'incliner.

Pour les autres, Bush a tort de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué parce que son infime majorité de voix en Floride (537) est contestée et que les tribunaux trancheront.

Mais le gouverneur du Texas a remporté une victoire psychologique indéniable aux yeux de l'opinion, quand la secrétaire d'État de Floride, Katherine Harris — une républicaine — a proclamé, dimanche soir, sa victoire officielle.

Une majorité de 60 % d'Américains estime qu'Al Gore doit jeter l'éponge et reconnaître la victoire de Bush, selon un sondage ABC/*Washington Post*, hier matin. Seulement 35 % considèrent que le vice-président doit continuer son combat.

GORE À L'ATTAQUE

Conscient que le temps joue contre lui et que l'opinion commence à s'impatienter, M. Gore a néanmoins réclamé, hier soir, un « décompte complet » des suffrages en Floride et a dénoncé les efforts « partisans » pour empêcher ce processus.

« J'ai décidé de contester ce décompte incomplet et imprécis en vue de garantir la plus grande crédibilité possible pour les résultats de ce scrutin », a déclaré le vice-président démocrate, dans une brève intervention télévisée devant la nation.

La démocratie américaine exige que tous les votes de ses citoyens soient pris en compte, dit-il.

Dans la journée, il s'est assuré du soutien public des dirigeants démocrates au Congrès, Tom Daschle (Sénat) et Dick Gephardt (Chambre), qui l'ont encouragé à tenir bon, car, selon eux, les résultats de la Floride sont incomplets et inexacts.

Un membre démocrate de la Chambre des représentants, Robert Wexler de Boca Raton, a été placé sous protection renforcée après avoir reçu des menaces de mort pour son soutien déclaré au vice-président Al Gore lors du recomptage de la présidentielle en Floride, a affirmé, hier, l'un de ses conseillers Eric Johnson.

Officiellement, M. Bush a obtenu les 25 grands électeurs de Floride, ce qui lui donne une majorité d'une seule voix (271) au collège électoral chargé d'élire le président, le 18 décembre. Al Gore a cependant obtenu la majorité absolue du vote populaire au plan national.

George W. Bush a revendiqué, dimanche soir, la victoire et s'est dit prêt à préparer la transition avec le président Bill Clinton : « L'élection a été serrée, mais après plusieurs décomptes y compris manuellement, nous acceptons avec honneur et humilité (les résultats de) l'État de Floride qui nous donnent les voix au collège électoral nécessaires pour gagner l'élection » présidentielle, a-t-il dit à Austin.

Dès hier, Dick Cheney s'est dit prêt, à Washington, à diriger une équipe de transition présidentielle et à préparer un gouvernement d'ouverture.

« Nous gardons l'obligation de nous préparer à gouverner la nation quelle que soit la décision du vice-président », a-t-il dit.

TRANSITION ? PAS ENCORE !

Le camp Bush, qui voulait prendre possession de locaux mis à disposition par l'État pour l'équipe de transition présidentielle, et d'une enveloppe de 5,3 millions $ US réservée à celle-ci, a cependant essuyé un refus de l'agence gouvernementale responsable, qui estime que sa victoire reste hypothétique.

Les démocrates ont déposé, hier, auprès d'un juge à Tallahassee, capitale de la Floride, des recours contre les résultats officiels des décomptes dans trois comtés de cet État.

- À Miami-Dade, ils contestent : l'arrêt du décompte manuel, mercredi ; le fait que 156 voix qui avaient déjà été recomptées pour Gore ne figurent pas dans le total officiel de Floride ; et enfin que, contrairement au comté voisin de Broward, les bulletins mal perforés (plus de 10 000) n'aient pas été pris en compte.

- À Palm Beach, ils contestent que Mme Harris, ayant refusé de prolonger le délai d'enregistrement du décompte manuel, n'ait même pas retenu le résultat partiel, soit 180 voix en faveur d'Al Gore.

- À Nassau, ils reprochent à la commission électorale de ne pas avoir homologué le dernier décompte obligatoire à la machine, privant Gore de 52 voix supplémentaires.

Menaces d'élections anticipées en Israël

■ JÉRUSALEM (d'après AP) — La menace d'élections anticipées se précise pour le gouvernement d'Ehud Barak : la Knesset commence, aujourd'hui, à se pencher sur la question, tandis qu'en ce début de Ramadan, les contacts ont repris entre Israéliens et Palestiniens, surtout pour coordonner les questions de sécurité.

Chef d'un gouvernement minoritaire depuis juillet et la défection, à la veille du sommet de Camp David, de trois partis de sa coalition, le premier ministre tente, depuis deux mois que dure le conflit avec les Palestiniens, de constituer un gouvernement d'urgence nationale avec le Likoud. In extremis, hier, Ehud Barak a lancé un nouvel appel à l'union, qui « répondrait aux attentes du public et aussi à une réelle nécessité dans la lutte que nous avons à mener ».

Il n'en est pas question pour Ariel Sharon, le « faucon » chef du Likoud, qui a déclenché les violences actuelles par sa visite provocatrice sur l'Esplanade des Mosquées, le 28 septembre. Il renouvelle désormais les efforts en vue de renverser le gouvernement travailliste, privé aussi du soutien aléatoire du parti religieux sépharade Shas.

En examinant en première lecture, aujourd'hui, une proposition de loi réclamant des élections anticipées, la Knesset entame donc la procédure menant à cet objectif.

Le Likoud a saisi, hier, la Cour suprême pour trancher la querelle qui divise les députés : le président de la Knesset, le travailliste Avraham Burg, exige la majorité absolue pour l'adoption de cette loi, tandis que l'opposition estime que la majorité simple suffit.

Les trois juges de la Cour suprême, estimant que l'affaire est bien trop importante, ont reporté la décision à aujourd'hui, afin de la traiter au sein d'un forum élargi. La Cour ne se prononcera donc pas avant le premier vote à la Knesset, qui doit être suivi d'un second et d'un troisième vote pour que la loi prenne effet.

Mais pour le député du Likoud Silvan Shalom, auteur de la proposition de loi, ce n'est pas bien grave : il est certain que l'opposition récoltera, aujourd'hui, les 61 voix (sur 120) de la majorité absolue.

Totalement enfoncé dans les sondages par ce même Benyamin Nétanyahu qu'il avait chassé de la tête du gouvernement en 1999, Ehud Barak n'a plus qu'une seule chance de survivre politiquement : obtenir l'accord avec les Palestiniens dans les semaines à venir et transformer les élections anticipées en référendum pour ou contre la paix à laquelle les Israéliens restent majoritairement favorables.

Le plus long tunnel routier en Norvège

AP

L'inauguration du plus long tunnel routier au monde (24,5 km), hier, en Norvège, a été marquée par un incident qui a mis en évidence le bon fonctionnement du système de ventilation de l'ouvrage. Après s'être engagés dans le tunnel, environ 50 personnes voyageant en autocar ont dû descendre de leur véhicule envahi par de la fumée provoquée par un court-circuit. Personne n'a été intoxiqué et les passagers ont pu reprendre la route. L'incident s'est produit avant même l'ouverture officielle du tunnel de Laerdal. « Le terrain de cette zone a toujours présenté un grand défi pour ceux qui ont construit des routes », a déclaré le roi Harald V de Norvège lors de la cérémonie d'ouverture. Des générations de Norvégiens ont rêvé à un axe routier ouvert toute l'année entre la capitale Oslo (est) et la deuxième ville du pays, Bergen, sur la côte ouest.

Aristide s'ouvre à l'opposition

■ PORT-AU-PRINCE (d'après AP) — La présidence haïtienne semble promise à Jean-Bertrand Aristide. Au lendemain des élections, personne en Haïti ne doutait, hier, du retour au pouvoir de l'ancien prêtre, figure charismatique et controversée. En revanche, la violence, les irrégularités, l'abstention présumée et le boycottage de l'opposition posaient la question de la légitimité d'un tel mandat.

Les bulletins ont été acheminés par camions, hier, dans de larges conteneurs de métal jusqu'aux 11 bureaux électoraux régionaux où devait commencer le dépouillement. Les résultats préliminaires sont attendus aujourd'hui, mais l'issue du scrutin ne ménageait guère de suspense vu l'absence de compétition : Jean-Bertrand Aristide, président de 1991 à 1996, se présentait en situation de force face à trois quasi inconnus, que la peur d'attentats avait dissuadés de faire campagne.

Hier, lors de sa première conférence de presse depuis 1994, Jean-Bertrand Aristide s'est gardé de proclamer sa victoire tout en s'exprimant comme s'il avait déjà été déclaré président. « Il y aura de la place pour tout le monde dans mon gouvernement. »

« Pour qu'Haïti soit paisible, l'opposition est indispensable », a-t-il déclaré. « Cela fait partie de notre destin démocratique. » Et comme la presse lui demandait s'il comptait se proclamer président à vie, comme l'ont fait les dictateurs d'Haïti dans le passé, il a assuré que « cela ne figure pas dans mon programme ».

Bill Clinton ira à Londres, à Dublin et à Belfast

WASHINGTON (d'après AFP) — Le président américain Bill Clinton effectuera une visite en Grande-Bretagne et en Irlande du 12 au 14 décembre, a annoncé hier, le porte-parole de la Maison-Blanche, Jake Siewert.

« Le président espère que cette visite contribuera à résoudre les difficultés actuelles dans l'établissement d'une paix durable en Irlande du Nord », a ajouté le porte-parole.

Il a précisé que M. Clinton effectuerait cette visite à l'invitation du premier ministre britannique, Tony Blair, du premier ministre irlandais, Bertie Ahern, et du premier ministre d'Irlande du Nord et de son adjoint, David Trimble et Seamus Mallon.

« Il est engagé dans le processus (de paix) depuis le premier jour de son administration (...) et il entend rester engagé jusqu'au dernier jour et faire le maximum », a ajouté M. Siewert en affirmant que M. Clinton insisterait sur « l'importance de la mise en œuvre de l'Accord du Vendredi saint et d'une paix durable ». Or, rien ne va plus au sujet de cet accord...

Découvrez les trésors de la marine française au Musée de la civilisation
Embarquez-vous pour la France avec le Québec ce soir

COUREZ LA CHANCE DE VOUS ENVOLER POUR PARIS EN RÉPONDANT, DANS LE SOLEIL, AUX QUESTIONS POSÉES DURANT LE QUÉBEC CE SOIR !

Partez pour Paris en découvrant les trésors de la marine française ! Regardez attentivement le Québec ce soir en semaine à 18 h à la Télévision de Radio-Canada. Écoutez la capsule concernant l'exposition «Les Trésors du Musée national de la Marine de Paris» présentée au Musée de la civilisation. Répondez à la question posée sur le coupon de participation dans Le Soleil du jour même.

À GAGNER :
un voyage pour deux à Paris, comprenant les billets d'avion aller-retour et l'hébergement pour 7 nuits.

Radio-Canada Télévision · LE SOLEIL · MUSÉE DE LA CIVILISATION Québec · vacances air transat · AERO CLUB

Découvrez les trésors de la marine française au Musée de la civilisation
Embarquez-vous pour la France avec le Québec ce soir

QUESTION DU MARDI
Qu'est-ce que le scaphandre des frères Carmagnole devait éviter au plongeur?

Réponse : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. résidence : _____ Tél. bureau : _____

Retournez ce coupon par la poste à : Radio-Canada, **concours «EMBARQUEZ-VOUS POUR LA FRANCE AVEC LE QUÉBEC CE SOIR!»**, C.P. 10 400, Sainte-Foy (Québec) G1V 2X2 ou déposez-le, dans une enveloppe, au Musée de la Civilisation à Québec ou au bureau de Radio-Canada à Québec, Rimouski, Matane ou Sept-Îles. Réservé aux 18 ans et plus. Règlements disponibles aux bureaux de Radio-Canada ou à l'adresse internet http://radio-canada.ca/quebec.
Un coupon par enveloppe. Date limite de participation : 5 décembre, 16 h.
Tirage le 6 décembre.
1499755

Moscou admet, après plus de 50 ans, l'exécution de Wallenberg

■ MOSCOU (d'après AFP) — Une commission officielle russe a reconnu, plus d'un demi-siècle après les faits, l'exécution, en 1947, au siège du KGB à Moscou, du diplomate suédois Raoul Wallenberg, héros de la Seconde Guerre mondiale pour avoir sauvé des nazis des milliers de juifs hongrois.

« Nous sommes maintenant sûrs que (Wallenberg) a été exécuté à la Loubianka (le siège du KGB à Moscou) », a déclaré, hier, Alexandre Iakovlev, qui préside la Commission de réhabilitation des victimes des répressions politiques, cité par l'agence Interfax.

Les circonstances de la mort du diplomate suédois, disparu en janvier 1945 après avoir été convoqué par le quartier général soviétique à Budapest, n'ont jamais été élucidées, et Moscou, malgré l'insistance de la Suède, avait toujours refusé de reconnaître sa responsabilité.

M. Iakovlev, un ancien responsable politique soviétique connu comme le « père » idéologique de la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev, a indiqué avoir appris que M. Wallenberg avait été en fait exécuté à Moscou, de l'ancien chef du KGB, Vladimir Krioutchkov, en poste dans les années 1980.

« Nous avons d'abord dit qu'il était mort dans une rue de Budapest, puis qu'il avait été pris sous la protection de nos troupes. Enfin, quand les Suédois ont apporté des preuves de sa disparition, alors (nous avons dit qu'il) était probablement mort d'une attaque cardiaque, en juillet 1947 », a déclaré M. Iakovlev.

Raoul Wallenberg

Wallenberg et son chauffeur, disparu avec lui, « ont été condamnés pour des raisons politiques », a-t-il souligné.

Nommé à la légation suédoise de Budapest en 1944, Wallenberg a sauvé des milliers de juifs hongrois des camps de concentration nazis en leur délivrant des laissez-passer suédois et en soudoyant l'entourage d'Adolf Eichmann, l'un des instigateurs de la « solution finale ».

Selon le diplomate suédois Per Anger, qui travaillait à la légation de Budapest, quelque 100 000 Juifs ont échappé à la mort grâce à l'intervention de Wallenberg.

L'Azerbaïdjan critique le travail des sismologues

BAKOU (d'après AFP) — Le président de l'Azerbaïdjan, Heydar Aliev, a vivement critiqué, hier, les services de sismologie du pays qui n'avaient pas prévu le tremblement de terre qui a fait au moins 26 morts et près de 300 blessés, samedi, à Bakou.

Cinquante-quatre personnes restaient hospitalisées, hier, dont 25 dans un état critique, alors que 120 secousses secondaires au total, d'une magnitude de 2 ou 2,5 sur l'échelle ouverte de Richter, ont été enregistrées depuis samedi, selon les autorités.

« Il n'y a pas de service de sismologie digne de ce nom dans la république », a déclaré le président Aliev à la télévision d'État, accusant les responsables de ces services « de préférer se distraire au restaurant » plutôt que de faire leur travail.

Les habitants faisaient la queue, hier, pour acheter du pain, rationné à trois par personne, craignant des pénuries dans la capitale. Les patrouilles de police étaient renforcées pour lutter contre le pillage.

Une série de secousses telluriques, dont la plus forte a atteint 6,5 sur l'échelle de Richter à Bakou et 7 à l'épicentre, a touché la capitale azerbaïdjanaise, causant des dégâts mineurs, mais à une large échelle.

Trois personnes, dont un enfant, ont été tuées par la chute de fragments de façades, alors que la majorité des victimes a succombé à des crises cardiaques.

MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes:

Dans notre cahier publicitaire **SEARS Votre magasin de Noël** de 72 pages en vigueur du lundi 27 novembre au dimanche 3 décembre 2000 (C121F500)

Aux pages 44 à 47, Pour les articles sur ces pages, les **prix sont en vigueur jusqu'au dimanche 24 décembre 2000, et non le 31 décembre comme mentionné.**

À la page 44/45, Grande Nouvelle. Téléviseur 27 po #14361 **n'a pas la caractéristique 'fenêtre dans l'image', il y a un supplément pour le modèle 27 po à fenêtre dans l'image à 2 syntonisateurs.**

À la page 52, Poupée 'C'est ma fête' McDonaldland. **Aurait du se lire: Piles non incluses.**

À la page 65, Moitié prix. Jeu de 140 outils de mécanicien CRAFTSMAN. **L'article en promotion diffère de l'illustration.**

Dans notre cahier publicitaire **TOUS LES LAVE-VAISSELLE SONT EN SOLDE** en vigueur jusqu'au dimanche 10 décembre (FAM121FAM100).

À la page 3, rabais 200$. Cuisinière Kenmore à dessus lisse #65292. **Ce modèle est à nettoyage facile et non à four autonettoyant comme mentionné.**

Dans notre cahier publicitaire **Meubles et électroménagers** de 8 pages en vigueur du lundi 27 novembre au dimanche 10 décembre 2000 (F121F100)

À la page 4, le prix du jeu de 2 chaises 'Pebbles' est incorrect. **Aurait dû se lire: Rég. Sears 349,99$, en solde à 299,99$.**

Nous sommes désolés des inconvénients que ces erreurs auraient pu causer à nos clients.

SEARS

1500321

FUTURE SHOP

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

Veuillez noter l'erreur suivante dans notre circulaire du 29 novembre au 5 décembre 2000 :

Page 15, le téléviseur Sony 27po 27S42 aurait dû être annoncé à 679.99 $.

Veuillez nous excuser pour tout inconvénient que cela aurait pu causer à notre clientèle.

Merci de votre compréhension.
Département de publicité

1499964

la Baie

CORRECTIONS

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers **Solde cadeau parfait** (B10-4), **Destination solde du week-end** (B10-4A/10-4D) et **Le cadeau parfait** (B11-1) publiés par la Baie en novembre 2000.

10-4

PAGE 3. Corsage léger Mantles en soie. On aurait dû lire: **Camisole Mantles en organza luisant.**

PAGE 19. Camisole Mantles en soie. On aurait dû lire: **Camisole Mantles en organza luisant.**

PAGE 31. Jeu de hockey Top Corner de Irwin. On aurait dû lire: **Ord. 74,99$. Solde 64,99$.**

PAGE 32. Paquet de 5 Pokémon de Hasbro. On aurait du lire: **Ord. 19,99$. Solde 11,99$.** Dresseurs de Pokémon de Hasbro. On aurait dû lire: **Ord. 19,99$. Solde 11,99$.** Transformer Ultra Beast de Hasbro. On aurait dû lire: **Ord. 29,99$. Solde 24,99$.** Chuck, station-service de Hasbro. On aurait du lire: **Ord. 29,99$. Solde 24,99$.**

10-4A/10-4D

DOS DE CAHIER. Ustensiles de cuisson La Table du Gouverneur. On aurait dû lire: **Ord. 319,98$. Solde 119,98$.**

11-1

PAGE 25. Les vestes trois-quarts tout-aller Mantles ne sont pas en cuir.

PAGE 28. Poupée Brandy. On aurait dû lire: **Ord. 29,99$. Solde 12,99$.**

PAGE 35. Literie Equestrian de Ralph Lauren. **Retard de livraison. Bons d'achat différé offerts.**

NOTRE CLIENTÈLE VOUDRA BIEN EXCUSER CES ERREURS.

1500231

pour jours

Pour des articles de 100$ et moins pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.

Annonces classées
686-3311

Avis de demande de changement de nom

Changement de nom d'une personne majeure

Prenez avis que François Fortin domicilié au 805, Jean-Noël, Ste-Foy (QC) G1X 2M9 présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de François Tremblay.

Sainte-Foy, le 12 novembre 2000

François Fortin

1500038

Votre magasin de cadeaux

dessus de table

SOUPIÈRE **59,95**

argenterie

PLAT DE SERVICE CAVIAR/VODKA ARGENT PLAQUÉ **129,95**

cadeaux

ENSEMBLE À CAFÉ
prix sugg. 80,00
notre prix **39,95**

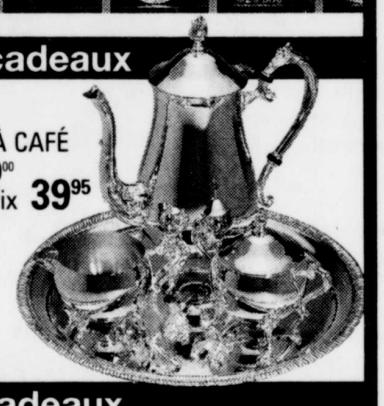

porcelaine

NORITAKE ALSATIA
prix sugg 154,00
notre prix **76,95**

Assiette creuse **gratuite** valeur 41,00

cadeaux

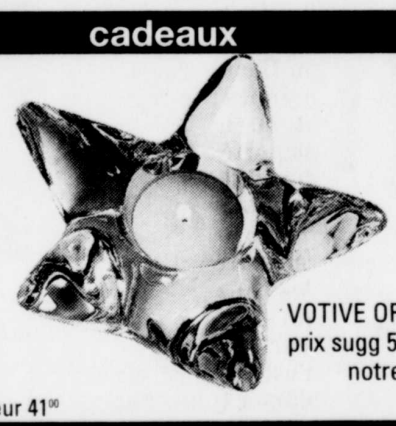

VOTIVE ORREFORS
prix sugg 56,00
notre prix **27,95**

cadeaux

CARAFE
notre prix **89,95**

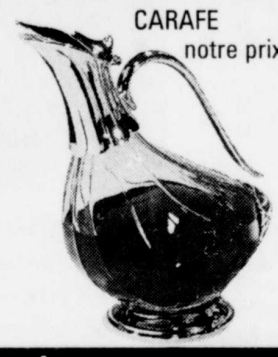

cadres

CADRES ASSORTIS
cristal, bois, étain, argent
de **12,95** à **199,95**

cristal

DA VINCI
CETONA Italie
à partir de **23,95**

cadeaux

COLLECTION DE BOLS ORIENTAUX • 6 PIÈCES
89,95

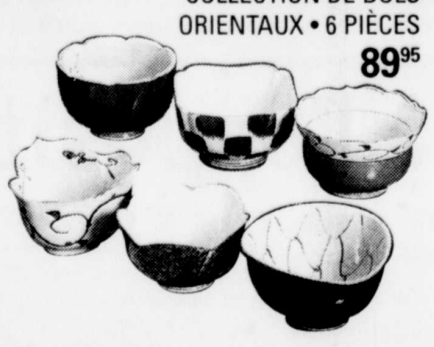

articles maison

50% de rabais

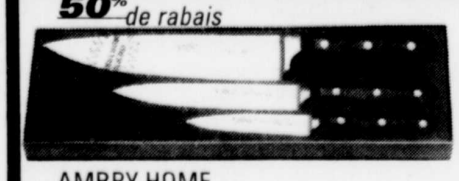

AMBRY HOME
(ENSEMBLE DE 3)
COUTEAUX DE CHEF TREMPÉES .
GARANTIE À VIE
prix sugg.160,00
notre prix **79,95**

articles maison

plus de **50%** de rabais

AMBRY HOME
CAST-DELUXE
BATTERIE DE CUISINE
(9 PIÈCES) GARANTIE À VIE
prix sugg. 800,00
notre prix: **349,99**

articles maison

KITCHEN AID
MÉLANGEUR
À PIED
(CHROMÉ)
prix sugg. 699,00
Notre prix **549,95**
Coupon boni pour poêle de 8" en prime

LINEN CHEST
DÉCOR DÉPÔT
«Le supercentre de la mode maison»

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionel de 10%

Service à domicile GRATUIT 658-5218

PLACE LAURIER **658-5218**

Liste de mariage GRATUIT 658-5218

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas !

ab499669

LÉVIS

appel d'offres

FOURNITURE D'UN BALAI DE RUE DE TYPE ASPIRATEUR AVEC BROSSE DE CANIVEAU DE CHAQUE CÔTÉ

PROJET : 2000-50-46

Des soumissions sous enveloppes scellées portant l'inscription « **FOURNITURE D'UN BALAI DE RUE DE TYPE ASPIRATEUR AVEC BROSSE DE CANIVEAU DE CHAQUE CÔTÉ** » et adressées au GREFFIER de la Ville de Lévis, 225 côte du Passage, Lévis (Qc) G6V 5T4, seront reçues jusqu'au **13 décembre 2000, 14 h,** date et heure de l'ouverture publique des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les soumissions devront être placées dans des enveloppes cachetées et porter une inscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Les soumissions devront être conformes et présentées sur les formules fournies par la Ville. Les soumissionnaires sont priés de noter que le Bureau du greffier est ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour à l'Hôtel de Ville de Lévis, 225 côte du Passage, Lévis, en présence des intéressés à 14 h 05.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents d'appel d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant à :

- MERX, via Internet : **(http://www.merx.cebra.com) ou au Centre d'appels 1-800-964-6379.** Veuillez noter que cette firme ne peut fournir aucun renseignement d'ordre technique ou administratif relativement au contenu de l'appel d'offres.

L'obtention des documents par l'entremise de MERX est sujette à la grille de tarification de cet organisme.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Lévis, le 28 novembre 2000

Carole Roseberry, assistante greffière

www.appels.doffres.com

*1499973

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur CLAUDE THIBODEAU
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Une dernière chance de se grandir

Jean Chrétien a réussi sa fuite en avant: déclencher des élections hâtives pour mettre un couvercle, temporairement tout au moins, sur la course ouverte à sa succession et couper l'herbe sous le pied du nouveau venu, Stockwell Day, à la direction de l'Alliance canadienne.

M. Chrétien a montré une fois de plus, en gagnant son pari d'arracher un troisième mandat avec l'élection d'un gouvernement majoritaire, que son flair politique surpassait encore celui de tous ses conseillers réunis et d'une large majorité d'analystes. Pour cela et pour sa pugnacité exceptionnelle, M. Chrétien mérite les félicitations d'usage au lendemain d'une victoire. Là s'arrêteront toutefois nos civilités.

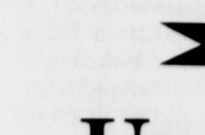

J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

Le Canada est toujours aujourd'hui une mosaïque — un casse-tête diront plusieurs — de régions emmurées. L'Ontario demeure une forteresse libérale presque cloîtrée. Le Québec francophone reste très replié sur lui-même tout comme les Prairies, même si les libéraux ont réussi une remontée dans les appuis populaires au Québec et reconquis quelques comtés. Seules les provinces de l'Atlantique semblaient ouvertes à tous les courants idéologiques. Mais l'Alliance y a finalement été boudée tout comme en Ontario et au Québec.

Jean Chrétien n'a pas réussi à ressouder ce pays ; sa réélection est le seul fruit d'un bon calcul stratégique. Tout au plus, laissera-t-il son parti, le jour de sa démission, en meilleure posture que s'il avait été forcé à un humiliant départ, à la suite de la formation d'un gouvernement minoritaire.

Les libéraux n'ont jamais eu le triomphe modeste. Ce défaut les guette aujourd'hui plus que jamais. L'arrogance et le cynisme avaient atteint des degrés révoltants: entente in extremis avec les provinces sur la santé à la veille des élections, promesse de révision de leur propre loi sur l'assurance-emploi, minibudget électoral pour court-circuiter Stockwell Day. Les trucs ont en apparence fonctionné ; la tentation de croire que tout leur est permis sera forte d'autant plus que les libéraux n'ont même pas eu à payer un prix politique pour le scandale de la dilapidation des fonds publics au ministère du Développement des ressources humaines ou l'affaire de l'Auberge Grand-Mère.

M. Chrétien devra par ailleurs avoir l'humilité de reconnaître qu'il doit en grande partie cette victoire à Paul Martin. La population et les militants libéraux accepteraient mal qu'il ne lui réserve pas le rôle que celui-ci entendra bien jouer au sein du futur gouvernement. La manœuvre de ramener un Brian Tobin, candidat connu à sa succession et de recruter un ministre des Finances de relève, juste avant les élections, relevait de la grossièreté caractéristique de M. Chrétien.

Le PLC a aussi pris certains engagements, par exemple sur des baisses des impôts, le renforcement de la lutte au crime organisé, des modifications à sa propre loi de l'assurance-emploi en faveur des travailleurs saisonniers, la construction de logements sociaux, pour ne relever que ces quelques secteurs. M. Chrétien nous a habitués à une grande désinvolture par rapport aux éditions antérieures du livre rouge. Il a ainsi puisé dans les programmes de ses adversaires parce qu'il estimait que leurs propositions rejoignaient les attentes de nombreux électeurs. Il est moralement tenu, si ces mots veulent encore dire quelque chose pour lui, de donner suite à ses discours de campagne.

Jean Chrétien voulait entrer dans l'histoire en arrachant ce troisième mandat à la tête d'un gouvernement majoritaire. Grand bien lui fasse. Il a encore par contre une côte à remonter rapidement pour que l'histoire l'élève au rang des grands pour des motifs autres que la longévité. Faute de mieux sous la main, les Canadiens lui ont donné hier une dernière chance de se grandir.

CHRONIQUE POLITIQUE

Retour à la dure réalité

Eh bien non, on ne connaîtra pas cette « période de grâce » que le premier ministre Bouchard se plaisait à évoquer, la semaine dernière. Adieu veaux, vaches, cochons, congés parentaux, points d'impôt... Le rêve a pris fin abruptement. Il faut maintenant faire face à la dure réalité.

En précipitant le départ de Jean Chrétien, l'élection d'un gouvernement minoritaire aurait peut-être causé certains problèmes à M. Bouchard, surtout si ça avait signifié l'arrivée de Paul Martin, mais ça aurait certainement été préférable à cette déconfiture du Bloc québécois.

Plus encore que les sièges perdus par le Bloc, l'important est qu'en termes de pourcentage du vote, le Parti libéral redevient le premier parti au Québec pour la première fois depuis le coup de force constitutionnel perpétré par Pierre Elliott Trudeau. M. Chrétien l'a bien souligné, hier soir.

C'est précisément le scénario que M. Bouchard craignait par-dessus tout. Même si le Bloc conserve une nette majorité chez les francophones, on ne pourra plus nier à M. Chrétien une certaine légitimité au Québec. La loi C-20 n'a pas été rejetée en bloc par les Québécois. Pas étonnant que M. Bouchard soit resté terré chez lui, hier soir.

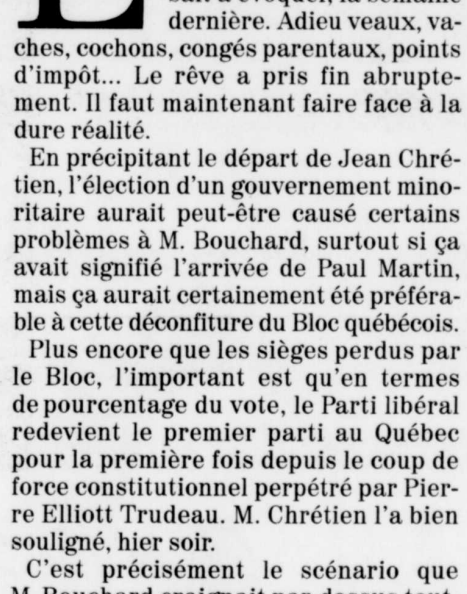

ARCHIVES, LE SOLEIL

Au vu des résultats, il faut reconnaître que Jean Charest a misé sur le bon cheval.

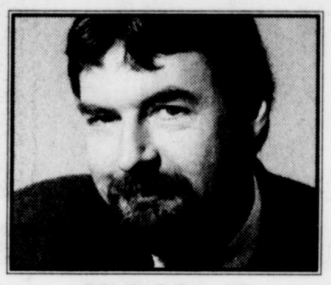

Michel David

MDavid@lesoleil.com

Inévitablement, c'est toute la dynamique politique qui s'est instaurée au Québec depuis le début des années 80 qui s'en trouve modifiée. Dans la région de Québec, il est clair que le débat sur les fusions a joué contre le Bloc, mais il a également subi la défaite dans des secteurs aussi francophones que Laval ou Beauharnois, où il n'y aura pas de fusions et où le OUI l'avait emporté au référendum de 1995.

Dans la région de Québec, il est clair que le débat sur les fusions a joué contre le Bloc

Il ne suffira pas de dire que les libéraux ont récupéré l'essentiel des voix fédéralistes qui s'étaient reportées sur les conservateurs en 1997 ou que le vote du Bloc n'est pas sorti. Cette fois, on ne peut pas blâmer Gilles Duceppe. Pour les souverainistes, il y a là matière à une très sérieuse réflexion.

Dans la mesure où la perspective d'un référendum gagnant s'éloigne encore un peu plus, certains vont immanquablement recommencer à lorgner vers une « sortie de secours » comme celle qu'évoquait Jean-François Lisée.

Au vu des résultats, il faut reconnaître que Jean Charest a misé sur le bon cheval, même si les raisons qui l'ont incité à donner implicitement son appui à M. Chrétien demeurent assez mystérieuses.

D'autant plus qu'au moment même où il invitait les Québécois à voter contre le Bloc, M. Charest confiait en privé qu'il prévoyait l'élection d'un gouvernement minoritaire, une perspective qui semblait le combler d'aise.

De tous les chefs de parti au Québec, c'est certainement lui qui avait le plus à perdre au retour de M. Chrétien à la tête d'un troisième gouvernement majoritaire. Pourquoi lui avoir donné un coup de main?

Il est difficile de comprendre pourquoi il a couru le risque d'hypothéquer son propre avenir simplement pour marquer des points dans le débat sur les fusions forcées, qui risque de s'éteindre de lui-même, une fois que le projet de loi 170 aura été adopté et que l'Assemblée nationale aura ajourné ses travaux jusqu'à la mi-mars.

D'ailleurs, après s'être défoulé sur le Bloc, il est loin d'être évident que la population en tiendra réellement grief au gouvernement Bouchard. Sauf dans les municipalités anglophones, où les fusions vont réellement être perçues comme une perte d'identité, ceux dont le compte de taxes va diminuer risquent de s'en consoler très rapidement.

En revanche, si Jean Chrétien demeure en poste pendant encore trois ans, comme il l'avait laissé entendre à quelques jours du scrutin, M. Charest risque d'avoir passablement de mal à vendre son programme de fédéralisme renouvelé aux Québécois lors de la prochaine campagne électorale au Québec.

Les lendemains de victoire, surtout de triomphe, n'ont jamais suscité beaucoup d'ouverture chez M. Chrétien et ce n'est pas à son âge qu'il va changer. La hargne avec laquelle le camp souverainiste l'a attaqué durant toute la campagne est plutôt de nature à le braquer davantage.

On a beau retourner le problème dans tous les sens, le salut de M. Charest passe invariablement par le départ de M. Chrétien et son remplacement par Paul Martin, mais il n'a plus aucune raison de se presser. À tout événement, M. Bouchard serait bien inspiré de déclencher des élections avant que ça ne se produise.

Même si Mario Dumont a eu le bon sens de rejeter toute forme d'alliance avec Stockwell Day, il n'en a pas moins reconnu l'existence d'affinités idéologiques entre les partisans de l'Action démocratique et ceux de l'Alliance canadienne.

La contre-performance de l'Alliance devrait l'inciter à réfléchir sur les limites qu'un programme trop à droite pose à la progression d'un parti politique dans l'est du Canada, y compris au Québec. Lui aussi devra apprendre à composer avec la réalité.

Une bonne leçon d'humilité

Encore une fois, tout le monde s'est réclamé d'une victoire morale hier soir. Alexa McDonough pour avoir sauvé son parti, Gilles Duceppe pour avoir fait une belle campagne, Joe Clark pour avoir été réélu à Calgary, et Stockwell Day pour avoir fait élire plus de députés que Preston Manning. Mais ne soyons pas dupes: en politique, le vrai gagnant, c'est celui qui forme le gouvernement. Mal aimé des Canadiens, décrié par les libéraux en mal de Paul Martin, accusé de patronage par la presse ontarienne, Jean Chrétien a remporté son pari, celui d'obtenir une troisième majorité. Peu importe qu'il sorte meurtri de cette campagne électorale, il a gagné.

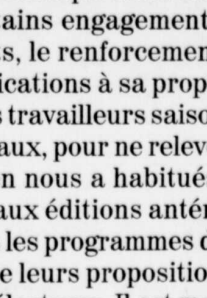

Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com

S'il est une leçon à tirer de cette campagne électorale, c'est que les partis d'opposition aux Communes sont condamnés à l'opposition tant qu'ils seront incapables de se réunir sous une ou deux étiquettes communes. Gilles Duceppe et le Bloc québécois peuvent se consoler en disant que le Québec est mieux servi par des souverainistes à Ottawa qu'au sein de l'équipe gouvernementale, cela est de moins en moins évident. Malgré une meilleure campagne qu'en 1997, M. Duceppe a fait élire moins de députés qu'au dernier scrutin. Il a encore une fois contribué à la réélection des libéraux de Jean Chrétien. On pourra toujours blâmer la campagne antifusion des maires. Mais la diminution graduelle du nombre de députés bloquistes forcera un sérieux examen de conscience chez les souverainistes.

Autre leçon à tirer de cette campagne électorale, les Canadiens ne votent pas pour des fantômes. Tout au long des dernières semaines, journalistes, sondeurs et analystes ont fait état de la frustration des électeurs qui auraient préféré voir Paul Martin à la place de Jean Chrétien. Le très sérieux *Globe and Mail* de Toronto, un journal de tendance conservatrice, est allé jusqu'à conseiller à ses lecteurs de voter libéral pour appuyer Paul Martin, dans l'espoir que Jean Chrétien accepte ensuite de partir ! M. Chrétien doit bien rigoler aujourd'hui.

Simultanément, des milliers de Canadiens ont redécouvert en Joe Clark l'honnête bagarreur d'expérience qui a su dénoncer l'opportunisme et l'arrogance des libéraux. Mais les votes de sympathie qui sont allé à M. Clark n'ont pas changé la donne.

PLUS QUE L'IMAGE

Troisième leçon importante : il faut bien davantage que des faiseurs d'images pour convaincre l'électorat du sérieux d'un nouveau venu en politique. Après plusieurs mois d'une campagne axée sur sa jeunesse ou sur ses attributs physiques, Stockwell Day est demeuré un parfait inconnu pour une majorité de Canadiens. Quelle vision cet homme a-t-il du Canada ? Personne ne le sait encore. M. Day a bien mérité les quatre prochaines années qui l'attendent dans l'opposition à Ottawa. Il n'a pas livré à la droite la percée promise en Ontario et il aura des comptes à rendre. Il devra apprendre à faire passer les intérêts de son parti avant ses croyances personnelles sur la peine de mort ou l'avortement, sans quoi il sera vite disqualifié.

Quatrième leçon, aux libéraux celle-là : il ne sert à rien de voir Paul Martin dans sa soupe tant et aussi longtemps que Jean Chrétien refuse de céder le pouvoir. Car sur le terrain miné de la politique, ce n'est pas l'élégance qui l'emporte mais la capacité d'écraser l'autre.

ALLEMAGNE

Suspects relâchés

■ La mère d'un enfant germano-irakien de six ans, mort noyé dans une piscine en 1997 lors de ce qui pourrait être un crime néo-nazi, a été reçue, hier, à Berlin, par le chancelier Gerhard Schroeder, alors que les trois suspects arrêtés la semaine dernière dans le cadre de l'enquête sur la noyade ont été relâchés dans la matinée. Le petit Joseph Abdulla est mort le 13 juin 1997 et la première enquête confiée au Parquet de Pirna (est) avait conclu qu'il s'était noyé. Mais les parents de l'enfant, qui ont recueilli une quinzaine de témoignages, affirment que leur fils a été drogué, électrocuté puis noyé par une bande de néo-nazis, tout en accusant les enquêteurs de graves négligences. (AFP)

POLOGNE

Infirmières en grève

■ Plusieurs milliers d'infirmières polonaises se sont mises en grève, hier, dans des dizaines de villes, pour exiger les hausses de salaire qui leur avaient été promises à l'issue des arrêts de travail massifs, en 1999, a rapporté l'agence PAP. Dans plusieurs hôpitaux, des infirmières ont repris la grève de la faim. « Ce n'est pas une action de femmes exaltées. C'est une lutte pour la dignité et pour le respect dû à la profession », a expliqué la présidente de la Chambre des infirmières de Varsovie, M^me^ Hanna Gutowska citée par l'agence. (AFP)

GUATEMALA

359 lynchages

■ Au total, 164 personnes ont été tuées lors de 359 lynchages au Guatemala, depuis 1996, année où avait été répertorié le premier cas de ce type de violence qui a fortement affecté le tourisme dans le pays, a annoncé, hier, l'Institut guatémaltèque du tourisme (INGUAT). Depuis le début de l'année, 24 personnes ont été tuées lors de 11 lynchages et 30 autres tentatives ont fait « près d'une centaine de victimes » (blessés), a précisé l'INGUAT dans un communiqué. Ce type de violence est principalement répertorié dans la capitale Guatemala, ainsi qu'à Huehuetenango, Alta Verapaz et Quiché où les indigènes, qui dénoncent la lenteur et l'inefficacité du système judiciaire, entendent se faire justice eux-mêmes. (AFP)

JAPON

Yahoo, les enfants...

■ La police japonaise a mené, hier, une opération dans les bureaux de la société Yahoo au Japon, en quête d'éléments tendant à prouver la vente présumée de vidéos à caractère pornographique mettant en scène des enfants. Shinichi Hori, directeur d'une école de danse dans la préfecture de Fukuoka (sud-ouest), a été arrêté au début du mois, sous l'accusation d'avoir violé les lois du Japon relatives à la pornographie infantile. Il est soupçonné d'avoir vendu des vidéos pornographiques sur le site web de Yahoo au Japon. Quelque 300 personnes auraient acheté ces cassettes vidéo, selon l'agence de presse Kyodo. (AP)

CAMBODGE

Sus aux rebelles !

■ Les forces de sécurité cambodgiennes ont arrêté au total 82 suspects et sont à la poursuite de 46 autres à la suite du coup de main de rebelles antigouvernementaux présumés qui a fait huit morts et 14 blessés, la semaine dernière à Phnom Penh, a-t-on appris hier de sources policières. La police a annoncé, dimanche, l'arrestation d'un ressortissant américain d'origine cambodgienne, Richard Kiri Kim, 51 ans, qui aurait commandé les attaques à Phnom Penh. Plusieurs dizaines d'assaillants puissamment armés ont lancé simultanément deux attaques dans la nuit de jeudi à vendredi contre le ministère de la Défense et contre une caserne en banlieue de la capitale du pays. (AFP)

ÉTATS-UNIS

L'*Ecstasy* à la mode

■ Les adolescents américains fument moins de marijuana, mais consomment davantage d'Ecstasy, une drogue de synthèse qui s'est répandue à partir des années 80 dans les soirées *rave*. Depuis 1997, l'usage régulier de mari chez les jeunes a reculé de 13 % et le nombre de premiers fumeurs a régressé de 10 %, selon une enquête publiée par l'organisme Partenariat pour une Amérique sans drogue. Mais l'usage d'Ecstasy a augmenté de 10 % par rapport à l'année passée, et a doublé depuis 1995, lorsqu'un adolescent sur 10 disait en avoir pris. (AFP)

Inondations et glissements de terrain ont fait 162 morts en Asie

■ HONG KONG (d'après AFP) — Au moins 162 personnes sont mortes par suite des inondations et des glissements de terrain qu'ont entraîné les pluies les plus fortes qui se sont abattues sur l'Asie du Sud-Est, ces 10 dernières années, selon les bilans en provenance, hier, de l'Indonésie, de la Malaisie et de la Thaïlande.

Les météorologues prévoient une accalmie des averses tout en prévenant qu'elles pourraient reprendre en raison de l'approche de la saison des moussons.

En Indonésie, au moins 91 personnes sont mortes, depuis lundi dernier, dans le nord de l'archipel en raison des plus fortes pluies de mousson jamais enregistrées dans cette région au cours des 20 dernières années.

Dans le sud de la Thaïlande, les plus fortes inondations de ces 10 dernières années ont causé la mort de 51 personnes, ravageant la ville de Hat Yai et détruisant les fermes environnantes.

Dans le nord de la Malaisie, plus de 20 personnes sont mortes et plus de 8000 habitants ont quitté leur maison en raison de la montée des eaux qui ont submergé routes et chemins de fer.

Quelque 500 000 personnes n'ont plus d'eau potable au robinet et environ 3000 réfugiés se trouvent dans les centres d'hébergement d'urgence, ont indiqué les autorités.

En Italie, par ailleurs, le nord reprenait son souffle, hier, sur le front des intempéries qui l'ont durement frappé, ces derniers jours, tandis que la situation se dégradait dans le sud de la péninsule où la tempête a fait son apparition.

La circulation ferroviaire sur la ligne Gênes-Vintimille qui avait été interrompue vendredi à cause d'une coulée de boue a été rétablie, hier.

Les trains ont pu circuler à nouveau et le trafic a complètement repris en soirée.

Le soleil a refait son apparition sur le Trentin et le Haut Adige, mais l'état d'alerte est maintenu et les 2000 personnes évacuées à Rovere della Luna et à Nalles n'ont pas regagné leur domicile de peur d'éboulements.

Les invectives Paris-Londres

PARIS (AFP) — « Macho invétéré », déclarations « minables » et « médiocres » : l'échec de la conférence de l'ONU sur le climat a provoqué une passe d'arme publique d'une rare vivacité entre la ministre française de l'Environnement, Dominique Voynet, et son collègue anglais John Prescott.

Après avoir choisi la modération dimanche face aux attaques de ce dernier, Dominique Voynet a décidé, hier, de ne plus mâcher ses mots.

« John Prescott démontre d'abord qu'il est un macho invétéré », a-t-elle lancé. Ses déclarations sont « inadmissibles sur la forme et sur le fond », a-t-elle ajouté. « Elles sont médiocres, elles sont minables », a-t-elle insisté.

La France était chargée de coordonner la position européenne, lors de la conférence de l'ONU sur le réchauffement climatique à La Haye.

REUTERS

Le magicien David Blaine dans son bloc de glace.

58 h dans un bloc de glace...

NEW YORK (AFP) — Un célèbre magicien, David Blaine, qui s'était fait enterrer vivant l'année dernière pendant sept jours, s'est lancé un nouveau défi, hier, en s'enfermant dans un bloc de glace de six tonnes pour 58 heures au milieu de Times Square, à Manhattan.

Coiffé d'un chapeau, portant un pantalon léger et des bottes, David Blaine, torse nu, s'est enfermé debout dans la glace, souriant aux touristes médusés devant ce spectacle.

« Cela sera beaucoup plus difficile que l'année dernière. Ça va être dur. Au moins, quand j'étais enterré, j'étais couché dans un cercueil », a affirmé le magicien au journal *New York Post*.

Les contours de la silhouette du jeune homme ont été prédécoupés au sein de deux blocs de glace qui se referment sur eux-mêmes. Incapable de bouger, le magicien disposera d'air et d'eau par un tuyau. « Les gens pensent que je suis fou, mais c'est ma façon de lutter contre les peurs humaines... »

CROSS ATX™
Nouvelle forme, nouvelle allure!

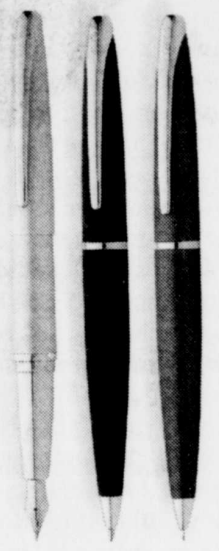

à partir de 59 $

Les plus grandes marques aux meilleurs prix.

BOUTIQUE DU Stylo
Grand Mail
Place Laurier
Sainte-Foy
(418) 651-1295
www.stylo.qc.ca
AUSSI À MONTRÉAL, LAVAL ET SAINT-BRUNO
1496021

ZÉRO $

corolla 2001

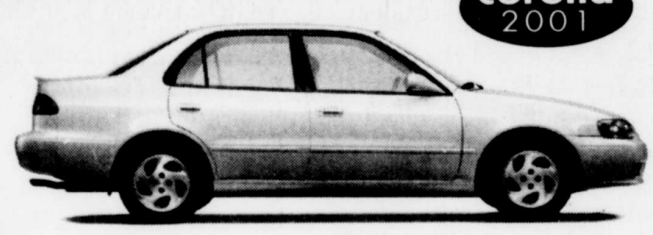

camry 2001

echo 2001

199 $ par mois
location 60 mois[1]
0 $ COMPTANT
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

«Meilleur achat de sa catégorie» Guide de l'auto 2001 • Kilométrage annuel de 24 000 km • Moteur VVT-i, 16 soupapes, 1,5 l de 108 ch à faibles émissions • Consommation 7 l/100 km (ville) 5,5 l/100 km (route) • Pneus de 14 po • Radiocassette AM/FM à 4 haut-parleurs • Volant inclinable • 2 coussins gonflables avant • Banquette arrière rabattable 60-40

3,9 % financement à l'achat pour 36 mois[2] sur ces modèles 2001 en stock
Corolla • Camry • Solara
Sienna • 4Runner • Tacoma

3,9 % financement à l'achat

TOUS LES VÉHICULES COMPRENNENT L'assistance routière, Un plein réservoir d'essence, Des tapis protecteurs

TOYOTA votre concessionnaire

www.toyota.ca

PROGRAMME TOYOTA POUR diplômés Jusqu'à 1000 $ de remise**

L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

PEA

FONDATION Marie-Soleil Tougas 1 900 565-SOLEIL

CRÉDIT TOYOTA [1]Programme de location au détail de Toyota Canada inc. **sur approbation de crédit par Crédit Toyota**. Immatriculation, assurances et taxes en sus. **Franchise annuelle de 24 000 km**. Frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. Offre valable sur les modèles Écho 2001 AT123M-AA neufs en inventaire. Premier versement exigible au moment de la livraison. [2]Programme de financement au détail de Toyota Canada inc. **sur approbation de crédit par Crédit Toyota**. Transport, préparation, taxes, immatriculation et assurances en sus. Offre valable sur tous les modèles Corolla, Camry, 4Runner, Solara, Tacoma et Sienna 2001. Exemple de financement de 15 000 $ à 3,9 % : 36 versements de 442,19 $, coûts en intérêts de 918,94 $, coût total de 15 918,94 $. **Le rabais aux diplômés peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée à compter du 6 novembre 2000. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.